5) PREMIÈRE ÉPITRE AUX CORINTHIENS.

Si l'apôtre dut éclairer les Galates, simples dans la foi, trop facilement entraînés par les docteurs judaïsants à une piété légale, il eut des luttes plus sérieuses encore à soutenir avec l'Eglise de Corinthe. Il avait lui-même fondé cette Eglise quelques années auparavant, durant un séjour de dix-huit mois qu'il avait fait dans cette ville. Les chrétiens de Corinthe étaient atteints de bien des misères provenant, soit des mœurs païennes, toujours fort corrompues dans une cité riche et commerçante, soit de l'orgueil de Grecs lettrés, et en particulier de l'esprit de parti qui y causait de grands ravages. Pour mieux comprendre les deux épîtres aux Corinthiens, entrons dans plus de détails que ceux que nous présente le premier séjour de Paul dans cette ville :

a) Ville de Corinthe.

Corinthe était fort avantageusement située pour le commerce. Placée sur une langue de terre entre deux mers, bâtie sur une pente escarpée, elle offrait la vue la plus magnifique. A gauche et à droite, étaient deux ports : Léchée, dans le golfe de Corinthe, ouvert au commerce de l'Occident, du côté de l'Italie; à droite Cenchrée, dans le golfe Sarron, offrant un hâvre sûr aux richesses de l'Orient : situation unique, qui fut de bonne heure avantageuse à Corinthe. Cette ville donna naissance aux deux plus anciennes et plus puissantes colonies grecques, Corcyre (Corfou) et Syra. Après la chute d'Athènes et de Sparte, elle occupa le premier rang dans la confédération achaïque. Son importance, comme ville de commerce, ne fit que grandir.

Lorsque Memnius, général romain, eut brisé cette confédération, détruit et brûlé Corinthe, l'an 146 avant J.-C., on trouva, parmi le bronze fondu coulant dans les rues, le fameux bronze corinthien, mélange célèbre que les anciens estimaient plus que l'or et l'argent. Peu de temps après, la ville fut rebâtie, et Jules César la repeupla d'affranchis romains. Elle ne tarda pas à retrouver son ancienne grandeur, et quoiqu'elle ne parvint jamais à toute sa splendeur précédente, elle contenait 160,000 esclaves.

Comme Athènes, Corinthe brilla par le nombre, la magnificence de ses temples, et par le culte des idoles sous une foule de formes. Elle possédait aussi plusieurs écoles de savants. Mais ce qui rendait Corinthe tristement fameuse, c'est qu'elle était le siége des jouissances sensuelles, la ville à la mode, comme aujourd'hui Londres et Paris. La corruption des mœurs était d'autant plus grande qu'elle était sanctionnée par la religion. Le temple d'Aphrodite ou de Vénus contenait mille femmes qui consacraient le produit de leur infâme métier au service de cette abominable déesse. De là le proverbe appliqué aux esclaves de leurs passion : « Ils vivent à la manière de Corinthe. »

b) Eglise de Corinthe.

C'est au sein de ces épaisses ténèbres que Paul fit briller la lumière de l'Evangile. Durant un séjour d'un an et demi, la prédication de la croix de Christ y rassembla un grand peuple. Pendant son absence, Apollos prit sa place (Actes, XIX, 1. 1 Cor., III, 6). Doué des plus beaux dons pour l'exposition de l'Ecriture, il poursuivit avec succès l'œuvre de Paul. Mais au départ de ce dernier, on vit bientôt surgir les plus mauvaises plantes du vieil homme chez des néophytes peu affermis. Ainsi qu'en Galatie, parurent de faux docteurs judaïsants, qui représentèrent Paul comme n'ayant pas été instruit de Christ lui-même; au lieu de la croix, ils annonçaient, sous le nom de Pierre, un étroit légalisme. D'autres s'opposèrent à eux, et ainsi se formèrent des partis qui en vinrent à de vives luttes. Les plus nombreux, se disant être de Paul, prétendaient être plus éclairés et plus libres que les chrétiens juifs, s'élevaient contre ceux-ci et étaient pour eux un sujet de

Digitized by Google

scandale. Un second parti était celui d'Apollos. Ceux qui se disaient d'Apollos étaient d'accord au fond avec les premiers; seulement ils mettaient au premier rang les qualités particulières du collaborateur de Paul, son éloquence et son exposition allégorique des Ecritures. Contre ces deux partis s'en éleva un troisième celui de Céphas ou de Pierre. Ceux qui se disaient de Céphas abaissaient Paul, en prétendant que celui-ci n'avait pas été disciple du Seigneur comme Pierre et Jacques, et qu'il n'observait pas les cérémonies mosaïques. Enfin, il y avait un quatrième parti, qui, sans doute, tout en ne voulant pas en former un, le créait cependant : dans leur opinion, eux seuls n'avaient aucune vue humaine, ne suivaient aucun docteur humain ; Christ était leur unique docteur qui leur avait communiqué un christianisme plus pur. Ceux qui se disaient de Christ, voulaient, comme le font plusieurs chrétiens d'aujourd'hui, ne retenir que les enseignements de Jésus, et ce que la tradition nous a légué sur sa vie terrestre. Pour eux, Christ était essentiellement un docteur et un prophète, et ils laissaient à l'écart son office de roi et de souverain sacrificateur. Il y avait ainsi deux partis charnels et deux partis animés d'un faux spiritualisme ; aucun d'eux, par ses exagérations, n'était dans le vrai. Il en résulta de grands maux. L'amour fraternel et l'humilité s'affaiblirent, la discipline succomba ; on toléra d'odieux scandales, une impureté toute païenne (chap. V). Les chrétiens avaient entre eux des procès devant les tribunaux païens (chap. VI). Les bonnes mœurs ne furent pas même respectées dans les assemblées ; la sainte cène fut profanée ; les dons du Saint-Esprit furent détournés de leur véritable destination, et l'Eglise, au milieu de toutes ses richesses spirituelles, était menacée d'une ruine complète.

c) Intervention de l'Apôtre.

Paul fut informé à Ephèse de tous ces désordres. Il résolut d'aller à Corinthe, et c'était sans doute pour la troisième fois, comme il le dit (2 Cor., XII, 14 ; XIII, 1). Il dut y être pour la seconde fois, mais peu de temps (1 Cor., XVI, 7), vraisemblablement avant d'aller à Ephèse. Luc ne parle pas de ce second voyage. Ce fut alors qu'il s'y trouva avec Apollos (Actes, XVIII, 1), et il quitta cette ville après un court séjour, ayant probablement avec lui Sosthènes, ci-devant chef de la congrégation juive (Actes, XVIII, 17), et qui était alors converti et l'objet de la haine des Juifs. Au bout de deux ans, Paul fut informé de l'état de l'Eglise de Corinthe. Ne pouvant pas s'y rendre lui-même, selon son désir, il lui écrivit une lettre, que nous n'avons plus (1 Cor., V, 19), dans laquelle il demandait le retranchement des membres indignes et une meilleure discipline. Par diverses causes, cette lettre n'eut aucun résultat. Au lieu de réformer sa discipline, l'Eglise envoya à l'apôtre une députation pour se justifier et pour lui demander des directions sur plusieurs autres points, en particulier sur la discipline (chap. V), le mariage (chap. VII), l'usage des viandes sacrifiées aux idoles (chap. VIII), le service divin (chap. XI), les dons de l'Esprit (chap. XII). Outre cela, les gens de la maison d'une femme de qualité, nommée Chloé, lui dépeignirent les partis qui déchiraient l'Eglise. En conséquence, il envoya à Corinthe son bien-aimé Timothée, pour adresser à l'Eglise de sérieuses exhortations (1 Cor., IV, 17; XVI, 10). Ce fut vers Pâque de l'an 57, qu'il écrivit lui-même cette lettre, dans laquelle il promit qu'après être resté à Ephèse jusqu'à Pentecôte, il irait ensuite en Macédoine, et de là à Corinthe où il ferait un long séjour (1 Cor., XVI, 7).

d) Sujet de la première épître.

L'Eglise de Corinthe étant composée d'éléments divers, en proie à bien des misères, Paul dut combattre pour la doctrine et pour sa propre personne. Les deux épîtres aux Corinthiens, en particulier la première, nous offrent un vrai type de la sagesse de l'apôtre. Aucune autre lettre ne nous montre mieux l'état d'une Eglise et l'affection du serviteur de Dieu pour elle. D'un côté, nous voyons un exemple instructif des dangers que court une congrégation dès l'instant où elle commence à s'écarter de la simplicité qui est en Christ; de l'autre, la conduite de l'apôtre nous présente un modèle de la prudence pastorale qui sait combattre des

Digitized by Google

désordres réels, tout en justifiant son propre ministère avec l'amour le plus tendre.

Cette première lettre contient les points suivants :

Introduction. Salutations et actions de grâce (I, 1-9).
Première partie. Unité et simplicité en Christ (I-IV).
Seconde partie. Egarements dans la conduite (V, VI).
a) Punition de l'incestueux (chap. V).
b) Jugement des différends devant les tribunaux païens (VI, 1-9).
c) Avertissement sur le manque de discipline (VI, 9-20).
Troisième partie. Tractation des questions pratiques posées ci-dessus :
a) Sur le mariage, en particulier entre croyants et incrédules (chap. VII).
b) Usage des viandes sacrifiées aux idoles; de l'abus de la liberté évangélique (VIII-X).
c) Désordres dans le culte public (chap. XI).
d) De l'abus des dons du Saint-Esprit. Principe fondamental : l'amour (XII-XIV).
Quatrième partie. Enseignements sur la résurrection (chap. XV).
Conclusion. Demande d'une collecte pour l'Eglise de Jérusalem; salutations (chap. XVI).

Introduction.

1. Salutations (1-3).

Plus les rapports existant dans l'Eglise de Corinthe étaient difficiles, plus aussi l'on doit remarquer la manière dont l'apôtre entre en matière. Il commence, il est vrai, par la salutation chrétienne ordinaire, en souhaitant aux Corinthiens, comme précédemment aux Thessaloniciens et aux Galates, la grâce et la paix, c'est-à-dire l'expérience de l'amour de Dieu pardonnant les péchés, et les fruits que cette foi doit produire dans les cœurs. Cependant cet exorde ne contient aucun mot inutile. En présence des docteurs non appelés et qui s'étaient imposés eux-mêmes, Paul se nomme « apôtre de Jésus-Christ, appelé par un effet de la volonté de Dieu. » Il établit par là l'autorité attachée à sa vocation, sa dignité apostolique; mais il le fait avec une grande humilité, en disant qu'il ne se l'est pas donnée lui-même et qu'il ne l'a obtenue par aucun mérite propre. Dans sa salutation, il s'adjoint le frère Sosthènes, qui avait été président de la synagogue de Corinthe, maintenant converti à l'Evangile, et à qui vraisemblablement il dicta cette lettre (verset 1). — Remarquons aussi les noms qu'il donne à cette Eglise et qui tous rappellent à celle-ci qu'elle réunit les titres appartenant aux chrétiens. Au verset 2, il la nomme « *l'assemblée de Dieu à Corinthe;* les membres sont les *sanctifiés* dans le Christ Jésus, appelés *saints*, avec tous ceux qui, en tous lieux, invoquent le nom de notre Seigneur Jésus-Christ, leur Seigneur et le nôtre. » Il est dit de cette Eglise : 1) qu'elle est sanctifiée en Christ, consacrée à Dieu dans la communion avec Jésus dans la foi, et par là même réellement pure; 2) que la source de cette purification est dans la libre grâce de Dieu, destinant les hommes à participer à son royaume et les y appelant par l'Evangile; 3) que l'Eglise particulière est unie dans une sainte communion à l'Eglise universelle de Christ; savoir, à tous ceux qui, malgré quelques divergences secondaires, retiennent le fondement et invoquent avec foi Jésus-Christ comme leur Seigneur et leur Dieu. Car l'adoration est la base de la religion; c'est la sacrificature universelle des chrétiens. Ainsi, dès les premiers mots, l'apôtre rappelle aux Corinthiens leur purification et l'unité qui existe entre tous les enfants de Dieu, pour les engager à conserver les grâces excellentes qui sont en péril au milieu d'eux.

2. Actions de grâces pour les bénédictions accordées à l'Eglise (4-9).

VERSET 4. Je rends [1] toujours [2] grâces à mon Dieu, à votre sujet, pour la grâce de Dieu qui vous a été donnée dans le Christ Jésus,

Digitized by Google

— 5. parce qu'en toute chose vous avez été enrichis par Lui [3] en toute parole et toute connaissance, — 6. selon que le témoignage du Christ a été confirmé [4] parmi vous; — 7. de sorte qu'il ne vous manque aucune grâce, à vous qui attendez la révélation [5] de notre Seigneur Jésus-Christ, — 8. qui aussi vous affermira jusqu'à la fin, pour être irréprochables dans le jour de notre Seigneur Jésus-Christ. — 9. Il est fidèle [6] le Dieu par qui vous fûtes appelés à la communication de son fils Jésus-Christ notre Seigneur.

Afin de se fortifier lui-même et de préparer leurs cœurs aux diverses exhortations qu'il va leur adresser, l'apôtre, plein d'une grande sagesse, et de l'amour le plus vif, commence par reconnaître les grâces que le Seigneur a accordées aux Corinthiens. Il se réjouit de ce que, au milieu de toutes les erreurs de quelques-uns d'entre eux, l'Eglise possède une si riche connaissance, tant de fermeté dans la foi, les dons de la grâce, et de ce qu'elle attend la venue du Sauveur; aussi espère-t-il que Dieu achèvera l'œuvre qui est commencée. Toutes ces bénédictions sont si grandes et si précieuses qu'il doit en rendre gloire à Dieu avant d'en venir aux plaies qui affligent cette Eglise : exemple remarquable pour les exhortations que nous sommes appelés à adresser.

[1] Je rends grâces. Nous aurions dit, d'après la manière ordinaire de parler : « Je me réjouis; » mais l'Esprit saint, dont Paul est animé, lui fait dire, avec un grand zele pour la gloire de Dieu : « Je rends grâces à mon Dieu, au Dieu avec lequel je vis en communion. »

[2] Toute sa vie était ainsi dirigée par l'esprit d'amour et de prières.

[3] En qualité de Grecs, les Corinthiens amenés à l'Evangile possédaient une culture supérieure, mais surtout une grande connaissance de la Parole divine. L'apôtre reconnaît et met à leur place ces dons-là; il ne les envisage que comme un don de la grâce, laquelle d'ailleurs embrasse les dons naturels de l'homme.

[4] Mot à mot : affirmé, assuré par les dons extraordinaires du Saint-Esprit et par le renouvellement produit dans les cœurs.

[5] Un des caractères des vrais chrétiens, c'est de désirer la venue de Christ (Apoc., XXII, 20). D'après l'Ecriture, notre foi est incomplète sans cette attente.

[6] Au milieu de toutes les divisions des Corinthiens, le fondement de leur espérance n'est pas leur fidélité, mais la fidélité de Dieu qui ne veut pas abandonner son œuvre (Philip., I, 6. 1 Thes., V, 24) : parole bien propre à les relever et à les humilier.

PREMIÈRE PARTIE DE L'ÉPITRE : LES DIVISIONS.

(I, 10-IV).

Après cette introduction, l'apôtre en vient au sujet principal de ses inquiétudes, les divisions qui déchirent cette Eglise. Il développe cette matière jusqu'à la fin du chapitre IV; il dit d'abord en peu de mots l'origine de ces divisions; il montre qu'il n'en est nullement la cause; puis, au verset 17, il combat les partis, en signalant quelle en est la source; savoir, la recherche de soi-même, l'orgueil.

I. L'Evangile exige une humble soumission;
  1) C'est ce que nous indique :
    a) La teneur même de l'Evangile (I, 17-25); la prédication de la croix est une folie;
    b) La personne même des adhérents à l'Evangile (26-31);
    c) La manière même du prédicateur (II, 1-5);
  2) L'élévation, la hauteur de l'Evangile, son prix immense (II, 6-16).
II. D'où découle la vraie conduite à tenir à l'égard des docteurs :

Digitized by Google

1) On ne doit pas trop les élever (chap. III);
2) On ne doit pas trop les abaisser (chap. IV).

Exhortation préliminaire à l'union. Maux des divisions (10-17).

Je vous exhorte au nom de Christ, que vous reconnaissez tous comme votre Maître, à l'union dans la doctrine et dans la conduite; qu'il n'y ait aucun parti parmi vous, mais une pleine unité de pensées et de sentiments (10). — Le principal motif qui m'engage à vous y exhorter, c'est ce que j'ai appris par des personnes notables du milieu de vous, par des gens qui appartiennent à la maison d'une femme très-considérée, de notre sœur Chloé (11). — Il y a parmi vous quatre partis : les uns disent se rattacher à moi, les seconds à Apollos, un troisième parti à Pierre et un quatrième à Christ (12). — Mais Christ, notre chef commun, est-il partagé? Chaque parti a-t-il un Christ particulier? Etes-vous liés à un docteur humain, à qui vous deviez le rachat de vos péchés? Lui êtes-vous liés par le baptême, comme si c'étaient des hommes qui eussent fondé le christianisme? Je m'adresse en particulier à vous qui vous réclamez de mon nom, et qui vous posez comme mes adhérents, ai-je été crucifié pour vous? Avez-vous été baptisés * en mon nom? Lors de votre baptême, avez-vous contracté un engagement envers ma personne? Maintenant je vois combien je dois bénir Dieu de ce que je n'ai baptisé personne parmi vous, excepté Crispus, ex-président de la synagogue (Actes, VIII), et Gaïus chez qui l'Eglise s'assemble (Rom., XVI, 23) (13, 14). — Ainsi je puis dire que je ne me suis donné pour chef à aucun de vous par l'administration du baptême, et que je n'ai point voulu me créer des adhérents. Et pour ne rien oublier, il me souvient que j'ai aussi baptisé Stéphanas, qui a été le premier converti en Achaïe, et les gens de sa maison; quelques autres peut-être encore, mais je n'en sais rien (1 Cor., XVI, 15); cela est peu important, car Christ ne m'a pas envoyé pour baptiser **, mais pour prêcher l'Evangile en toute simplicité, afin que je n'en atténue pas la force, en y mêlant une sagesse ou une éloquence humaine (16, 17).

L'Evangile exige une humble soumission (I, 17; II, 5).

a) Il est une folie, quoiqu'une puissance divine (17-20).

L'apôtre, s'étant d'abord élevé contre toute prétention à s'attacher à sa personne, combat maintenant l'orgueil qui portait à mépriser les autres, sous prétexte qu'ils

* C'est ainsi que parlait Luther : « Je supplie qu'on taise mon nom, et qu'on ne s'appelle pas luthérien, mais chrétien. Qu'est Luther? La doctrine ne vient pas de moi. Je n'ai été crucifié pour personne. » — C'est donc bien à tort qu'on a donné des noms d'hommes à telle ou telle section de l'Eglise. L'emploi des dénominations de luthériens, de calvinistes, de wesleyens, etc., n'est nullement dans l'esprit de l'Evangile. Cet usage, consolidé par le temps, est une des misères de l'Eglise. Voyez avec quelle force l'apôtre Paul la signale et s'efforce à la guérir dans l'Eglise de Corinthe.

** Afin qu'on n'ajoutât pas une valeur visible et extérieure au baptême, Christ ne baptisait pas lui-même, c'étaient ses disciples (Jean, IV, 2). En disant qu'il n'a pas été envoyé pour baptiser, mais pour prêcher, l'apôtre Paul ne veut pas rabaisser le baptême, ni le placer au-dessous de la prédication; il ne veut pas qu'on y voie un acte purement extérieur, mais qu'on attache moins d'importance à la personne de l'officiant. C'est le Seigneur lui-même qui a prescrit le baptême; car c'est Lui qui a donné l'ordre et la promesse à ce sujet. Celui-là seul qui en a reçu l'appel et le don par l'Esprit de Dieu peut prêcher convenablement la Parole. Les apôtres devaient être essentiellement les docteurs du monde; ils y avaient été spécialement préparés par le Seigneur.

Digitized by Google

manquaient de quelques dons extérieurs; c'est cet orgueil qui est la source principale des divisions. Il montre comment cette fatale disposition du cœur est en désaccord complet avec la nature de cet Evangile que le monde dédaigne. Il l'a déjà fait sentir à la fin du verset 17, en disant qu'il ne devait apporter dans la prédication de la Parole aucun art humain. Le fondement du salut par la mort de Christ aurait été affaibli si l'on eût voulu l'étayer d'une éloquence humaine; on aurait ravi à la doctrine de l'expiation l'effet qu'elle doit produire dans les cœurs. Au verset 18, il parle sans doute de l'abaissement de l'Evangile aux yeux du monde, et de la sainteté dont il est la source pour ceux qui le croient; mais il établit clairement que cet Evangile est une folie pour les inconvertis, ainsi que l'avait prédit Esaïe, XXIX, 14, qui déclare que la sagesse humaine serait anéantie (verset 19).

b) Les confesseurs de l'Evangile sont faibles aux yeux du monde, quoique riches en Dieu (20-31).

Vous en êtes la preuve. Parmi ceux qui ont reçu l'Evangile à Corinthe, il n'y a ni sage, ni savant, ni orateur distingué. Dieu a par là déclaré que la sagesse de ce monde est une folie; car elle est tout opposée à son conseil (20). — Le conseil, la sagesse de Dieu est le contraire de la sagesse des hommes. Dieu s'est manifesté au monde dans sa sagesse par la nature et par la conscience. L'homme aurait dû le reconnaître au moyen de la raison qui lui a été accordée. Mais la corruption des hommes ayant détruit cet ordre divin, la sagesse ou la raison humaine s'étant montrée incapable de reconnaître Dieu, et Dieu voulant conduire les hommes à sa connaissance, Il a choisi un autre moyen, savoir, la prédication du Christ crucifié, qui paraît au monde une folie (21).

Les Juifs, attendant du Messie un royaume temporel, demandent des miracles, comme autrefois ils en demandaient à Jésus lui-même; les Grecs ou les Gentils veulent une sagesse philosophique. (Ainsi de nos jours encore, le christianisme pour les uns n'est pas assez charnel, ne se préoccupe pas assez des intérêts de la terre; pour les autres, il n'est pas assez spirituel, le produit du génie de l'homme; les uns en attendent un bien-être terrestre, une gloire temporelle et visible qu'il ne leur a pas promise; les autres, cherchant une vaine sagesse, l'accablent de leur mépris, parce qu'il ne répond pas assez à leurs idées philosophiques.) (22). — Cependant l'Evangile, la parole de la croix, doit être prêchée; mais pour les Juifs un Messie crucifié est une occasion de scandale et de chute; pour les Grecs, remplis de leur propre justice, le besoin d'une expiation, la foi, est une folie (23). — En vérité, il en est tout autrement d'après l'expérience de ceux qui ont été conduits à la foi par la grâce de Dieu. Pour eux, Christ n'est pas seulement un homme crucifié, mais un Dieu vivant, régnant, leur communiquant sa force et sa sagesse divine pour les affranchir du péché et les conduire dans toute la vérité (24). — Car ce que Dieu avait ordonné une fois (lors même qu'il paraît au monde une folie et une faiblesse) est plus sage que toute la sagesse du monde et nous conduit à connaître le conseil de Dieu et notre propre cœur; il est plus fort que toute la force humaine (25). — (Ce que prouve la prédication de l'Evangile depuis l'introduction du christianisme : toutes les puissances des hommes n'ont pu le détruire.)

La communauté de Corinthe elle-même ne renferme pas beaucoup de sages selon le monde, ni beaucoup d'hommes influents et distingués, mais plutôt des gens simples, faibles et méprisés (26). — Dieu a choisi ceux qui ne sont rien aux yeux du monde, afin de couvrir de honte les sages et les forts, et que tous ceux qui s'estiment quelque chose se regardent comme n'étant rien (27, 28). — Ainsi tous les hommes doivent reconnaître leur complète dépendance de sa grâce (29). — C'est à sa libre grâce que vous êtes redevables d'être unis à Christ Jésus,

Digitized by Google

qui nous a été fait sagesse [1] de la part de Dieu, et justice [2], et sanctification [3] et délivrance [4] (30).

[1] La sagesse est la pleine révélation de Dieu par laquelle nous apprenons à connaître, dans notre pauvreté spirituelle, le conseil de Dieu à l'égard du monde, sa nature sainte et sa loi.

[2] Christ est notre justice, parce que c'est par Lui que nous obtenons la rémission des péchés, et qu'ayant satisfait la justice de Dieu son Père, par ses souffrances et la mort de la croix, Il nous couvre de son manteau et nous présente justes devant Dieu.

[3] Il est notre force par laquelle nous parvenons à la sanctification.

[4] Délivrance future et complète des suites du péché, de la mort et de tous les maux dont il est la cause (Rom., VIII, 10, 11. Ephés., I, 14; IV, 30. 2 Thes., I, 7).

Dieu l'a ainsi ordonné, afin que, comme le dit Jérémie, IX, 23, 24, toute gloire revienne au Seigneur Jésus. A l'homme, toute honte; à Dieu, tout honneur. A l'homme, toute impuissance; à Dieu, toute force (31).

1 Cor., II.

c) Le prédicateur de l'Evangile se présente avec la force divine seulement et non avec la force de l'homme (II, 1-5).

Lorsque je vins vers vous, continue l'apôtre, ce ne fut pas avec les dons d'un orateur distingué ni avec une sagesse ou une science puisée dans les écoles des hommes, ce qui aurait été tout-à-fait contraire au but que je me proposais, savoir, de rendre un témoignage de Dieu (1). — Mais je n'avais reçu qu'une seule chose qui renfermait toutes les autres, savoir, Jésus-Christ, et la vérité propre à nous humilier touchant sa mort sur la croix (2). — C'est à quoi correspondaient et ma personne et ma parole. Je fis moi-même bien des expériences de ma faiblesse; j'avais à craindre des persécutions de la part des Juifs, et plusieurs sujets d'inquiétude sur les succès de mes travaux (3). — Mes enseignements, soit en public, soit en particulier, n'étaient pas propres à gagner les cœurs; ils étaient dépourvus de tout attrait de la science humaine et de l'art oratoire, parce que l'Esprit et la force de Dieu devaient seuls agir sur vous (4). — Car votre foi doit être une œuvre de Dieu et avoir pour base non point la sagesse des hommes, mais la puissance de Dieu (5).

L'Evangile exige une humble soumission par la profonde sagesse de la prédication évangélique (6-16).

a) Nature de cette sagesse.

Ce n'est pas une sagesse qui plaise à la chair, au monde, aux esprits supérieurs, aux gens qui veulent donner le ton; leur gloire est nulle devant Dieu en présence de son Evangile, et même devant le monde elle n'a pas une longue durée. La sagesse que nous prêchons est celle que reçoivent ceux qui sont appelés à la perfection (Philip., III, 14) (6). — C'est le conseil éternel de Dieu, auparavant caché, mais qu'Il nous a maintenant révélé en Christ, et par suite duquel Il veut nous conduire à la gloire (7).

b) Cette sagesse est cachée au monde et manifestée aux croyants.

La plus haute sagesse dans les choses divines, autant qu'elle peut se trouver

Digitized by Google

dans un monde perdu, existait chez les principaux des Juifs, et la plus haute puissance chez les Romains. Mais les uns et les autres se sont coalisés pour crucifier le Christ, le Seigneur de gloire, au lieu de le reconnaître comme le centre du conseil divin pour le relèvement de l'homme. Ils ont montré par là que l'homme ne peut jamais connaître par lui-même la sagesse de Dieu ; car, comme le dit Esaïe, LXIV, 4 (passage que Paul cite avec quelque léger changement dans les mots) : « Ce sont des choses que l'œil n'a point vues, et que l'oreille n'a point entendues, et qui ne sont point montées au cœur de l'homme, les choses que Dieu a préparées pour ceux qui l'aiment. » L'homme, abandonné à lui-même, n'a jamais découvert ni les joies de l'éternité, ni tout ce que Dieu a fait pour les siens. L'homme n'a jamais pressenti l'abaissement du Fils de Dieu, ni la gloire céleste destinée aux vrais croyants. C'est cependant ce qu'annoncent les serviteurs de Christ (8, 9). — Dieu nous l'a révélé (Jean, XVI, 13), à nous chrétiens, par son Esprit qui sonde non-seulement le conseil de Dieu, mais encore les rapports secrets de l'essence divine (10). — Tout comme l'esprit de l'homme peut seul pénétrer dans l'intérieur de l'homme, de même et à plus forte raison l'Esprit de Dieu peut seul pénétrer les profondeurs insondables de la vérité (11). — Nous, chrétiens, nous n'avons pas reçu l'esprit du monde, qui agit dans les fils de la rébellion, les incrédules (Ephés., II, 2), et qui ne comprend que les choses du monde et de la terre, mais nous avons reçu le Saint-Esprit qui nous donne une pleine certitude du don que Dieu nous a fait en Christ (12). — C'est cet Esprit saint, et non la sagesse humaine, qui nous donne les paroles par lesquelles nous prêchons Christ, de manière que nous nous approprions ce qui est de l'Esprit de Dieu, et que nous proclamons, dans un langage qu'Il nous enseigne, la vérité que l'Esprit de Dieu a pu seul nous révéler (13).

c) Pour comprendre cette sagesse, il faut être éclairé de l'Esprit de Dieu.

VERSET 14. Or l'homme, n'ayant que l'âme [1], ne reçoit [2] pas les choses de l'Esprit de Dieu, car elles sont une folie pour lui, et il ne peut les connaître, parce que c'est spirituellement qu'on en juge; — 15. mais celui qui a l'Esprit juge [3] tout homme; et pour lui, il n'est jugé par personne [4]. — 16. Car, qui [5] a connu la pensée du Seigneur pour l'instruire? Mais nous [6], nous avons la pensée de Christ.

[1] Le mot grec *psuchikos* signifie *celui qui a l'âme*, ou *qui n'a que l'âme*, et non l'Esprit, ou chez lequel il est tellement faible que ses dispositions naturelles dominent en lui; en d'autres mots, c'est l'homme inconverti. A cette classe innombrable de gens appartiennent, non-seulement ceux qui s'adonnent à de grossiers appétits, à leurs passions charnelles, mais aussi ceux qui n'ont pour guide que leur raison et leurs sentiments naturels. La chute a tellement assujetti la nature au péché, que l'homme irrégénéré, n'ayant que l'âme, est ennemi de Dieu et de sa Parole. Ailleurs, Paul distingue en nous le corps, l'âme et l'esprit (1 Thes., V, 23). Ce dernier est cette faculté par laquelle l'homme entre en communication avec l'Esprit de Dieu. Mais chez l'homme *psuchikos*, cette faculté semble ne pas exister, ou bien elle est comprimée, affaiblie par les affections de la chair. La version allemande traduit : « *l'homme naturel*, » ce qui vaut mieux que « l'homme animal, » comme le porte la version d'Ostervald ; cette dernière expression prête à un sens absurde.

[2] Il ne saisit pas la vérité divine, il ne peut en discerner ni la réalité ni l'importance; car l'homme n'est rendu capable d'en bien juger que par l'illumination de l'Esprit saint. Combien ne sont donc pas nécessaires l'humilité, la méfiance de soi-même, le renoncement à notre sens propre, la prière, en lisant

Digitized by Google

et en exposant les saintes Ecritures!

3 Celui qui a reçu l'Esprit se laisse humblement instruire de Dieu en toutes choses; il est placé au vrai point central pour les juger toutes sans erreur. Que de fois n'a-t-on pas vu des chrétiens très-simples porter un jugement fort juste sur des hommes et sur des choses qui semblaient être beaucoup au-dessus d'eux!

4 Aucun homme non éclairé de l'Esprit d'en haut ne peut comprendre et bien juger les choses de Dieu; il n'a pas le droit de condamner dans un domaine qui lui est étranger; s'il le fait, cette appréciation est fausse et nulle devant Dieu. Combien n'importe-t-il donc pas de ne point se laisser égarer par le jugement du monde sur des points appartenant au domaine de la foi et du service de Dieu!

5 Celui qui voudrait juger les hommes qu'éclaire l'Esprit de Dieu, jugerait Dieu lui-même, contrairement à la solennelle déclaration d'Esaïe, XL, 13.

6 Nous, Paul et tous les chrétiens qui, comme lui, ont reçu la grâce, nous avons l'Esprit de Christ, et par là même la capacité de connaître le conseil de Dieu. — En répétant ce qu'il avait déjà dit sur cette vérité au verset 12, l'apôtre rappelle aux Corinthiens avec quelle réserve ils doivent juger et de sa personne et de sa doctrine.

1 Cor., III.

Application de ce qui précède.

On ne doit pas élever trop haut les docteurs.

1) L'existence de partis est une preuve d'immaturité dans le christianisme (1-4).

La vie de l'Esprit n'a pas encore remporté chez vous une pleine victoire sur la chair; vous vous conduisez encore charnellement; au lieu d'être devenus des chrétiens spirituels et mûrs, vous êtes gonflés d'orgueil, et je dois vous traiter comme des enfants, comme des gens peu avancés dans la vie du vrai christianisme (1). — Je ne vous ai présenté que les premiers principes de la doctrine chrétienne, et je n'ai pu vous enseigner le fondement du conseil de Dieu pour votre salut. Encore aujourd'hui vous ne pourriez pas comprendre un enseignement plus approfondi, ni toute la grandeur de Jésus et du salut qu'Il a accompli (2). — Voici la cause de ce triste état : vous êtes encore charnels, conduits par la chair; votre cœur n'est pas complètement au Seigneur, et vous regardez encore à l'apparence. Preuve en est que, à la manière des hommes, il y a parmi vous des divisions, des querelles; ce n'est pas là l'œuvre de Dieu et de Christ (3). — Ces discordes ne montrent-elles pas que vous n'avez pas encore la vraie connaissance, le vrai sens chrétien, et qu'en regardant, soit à Paul, soit à Apollos, vous ne considérez pas Celui qui est le fondement, mais plutôt ce qui est extérieur? Ne voit-on pas par là qu'il vous manque bien des choses pour être réellement convertis à Christ? (4).

2) Vocation véritable des docteurs (5-15).

a) *Même motif que celui qu'ils allèguent* (5-9).

Les docteurs, ceux qui enseignent parmi vous, ne sont que les serviteurs de Christ, des instruments pour vous conduire à la foi, et chacun d'après l'œuvre que le Seigneur lui a assignée (5). — Si j'ai commencé l'œuvre au milieu de vous, si j'ai fondé l'Eglise de Corinthe, Apollos a continué le travail commencé; son concours vous était nécessaire pour croître dans la grâce et la connaissance

Digitized by Google

de Dieu *. Mais si vous êtes réellement venus à l'Evangile, si vous y avez fait quelque progrès, si nos travaux ont eu du succès parmi vous, c'est l'œuvre de Dieu (6). — Vous ne devez en attribuer l'honneur ni à moi ni à Apollos, mais à Dieu seul, qui doit donner sa bénédiction pour qu'une semence quelconque puisse croître. Notre faible travail disparaît tout entier devant l'œuvre immense du Seigneur (7). — Tous travaillent dans le même but; l'un aussi bien que l'autre recevra selon son travail (8). — Tout est l'œuvre de Dieu. Il daigne nous associer comme prédicateurs pour travailler avec Lui dans son champ. Chaque communauté est le champ de Dieu où les âmes sont gagnées au Seigneur par la semence de sa Parole. D'après une autre image, chaque Eglise est un édifice, bâti de Dieu lui-même, pour lui servir d'habitation (2 Cor., VI, 16. Ephés., II, 20) (9).

b) *Manières diverses de bâtir* (10-15).

Pour élever la maison de Dieu au milieu de vous, et fidèle à mon apostolat, j'ai, par la grâce divine, jeté le fondement, comme ferait un sage architecte, qui, avant tout, doit poser une base solide de son édifice. D'autres contruisent maintenant sur ce fondement, et cherchent à vous faire faire des pas en avant. Que chacun prenne bien garde de s'y prendre de la bonne manière; car il y a plusieurs façons de bâtir (10); — mais le fondement reste le même. Personne ne peut en poser un autre que celui qui a été posé, lequel est Jésus-Christ. Le point capital, immuable, éternel, formant la base de l'Evangile, c'est Jésus-Christ crucifié. Hors de Lui, il n'y a point de maison de Dieu, aucun temple dans lequel Dieu puisse habiter. Ce fondement a été posé de Dieu lui-même; Il l'a établi une fois pour toutes comme la base du salut de l'Eglise. Mais il est toujours posé de nouveau par les serviteurs de Christ proclamant l'Evangile (11). — On peut élever sur un édifice de bien des manières diverses. Si c'est un temple, on peut y placer de précieux métaux, des colonnes d'or et d'argent, ou des pierres précieuses, du marbre, du porphyre, du jaspe, ou bien du bois, du foin, du chaume, des matières incombustibles ou des matières combustibles. Il en est de même de l'édifice spirituel : on peut élever sur le bon fondement la vraie, l'éternelle doctrine de Christ ou des doctrines opposées. La première, semblable à des métaux précieux, est à l'épreuve du feu, et doit subsister éternellement vraie; mais les autres contenant les erreurs ne subsisteront point (12). — Le grand jour du jugement manifestera de quelle manière chacun aura travaillé. Alors toute œuvre humaine sera mise à l'épreuve; un jugement sévère est surtout réservé pour le travail des docteurs (13). — Celui qui aura bien bâti sur le fondement de la foi en Christ subsistera à l'épreuve du jugement, et recevra une récompense gratuite et glorieuse (14). — Mais le docteur qui, tout en restant fidèle en quelques points à la doctrine fondamentale, y aura mêlé sa propre sagesse et ses erreurs présentées avec bonne intention, reconnaîtra avec douleur qu'il a travaillé en vain; la doctrine qu'il aura annoncée et les hommes qu'il aura gagnés par elle ne supporteront pas l'épreuve, et lui-même ne sera sauvé qu'avec beaucoup de peine (15).

3) L'Eglise doit se préserver des désordres causés par l'injustice humaine et par l'asservissement à un homme (16-23).

L'apôtre en vient maintenant à dépeindre, sous des couleurs de plus en plus vives, le péril que court une Eglise qui s'écarte de la simplicité et de la pureté de

* Ainsi encore aujourd'hui un prédicateur peut avoir plus de dons pour réveiller les âmes, et un autre pour les faire avancer dans la foi.

Digitized by Google

la foi. Il rappelle à celle de Corinthe la haute position qu'elle occupe, pour l'engager à ne pas se laisser envahir par une sagesse humaine, et, en général, par aucune domination d'homme.

a) *Ne nous laissez pas enlever la haute dignité spirituelle de l'Eglise* (16, 17).

VERSET 16. Ne savez-vous pas que vous êtes un temple [1] de Dieu, et que l'Esprit de Dieu habite en vous? — 17. Si quelqu'un détruit le temple de Dieu, Dieu le détruira [3]; car le temple de Dieu est saint [4] et c'est vous qui l'êtes [5].

[1] Chaque chrétien et chaque communauté chrétienne est un temple de Dieu, où l'Esprit de Dieu habite (XIV, 25. Rom., VIII, 9, 11) et manifeste sa sainte présence. Quel honneur et quel encouragement pour le conserver!

[2] Il y a plus ici que dans l'image précédente de ceux qui bâtissent mal sur le bon fondement. Aux versets 11-13, il est question des faux docteurs qui faisaient servir l'ignorance et la faiblesse des Corinthiens pour établir leur autorité, satisfaire leur orgueil, et qui troublaient l'Eglise par des doctrines anti-chrétiennes, des divisions et une fausse sagesse.

[3] C'est-à-dire le condamnera éternellement.

[4] Saint ou inviolable; on ne peut pas y porter atteinte impunément.

[5] L'apôtre revient sur la doctrine importante de la sainteté de l'Eglise, pour donner plus de force à ses exhortations.

b) *Ne vous livrez pas à une fausse sagesse* (18-20).

Qu'ainsi les séducteurs et leurs partisans prennent garde de ne pas courir à leur perte. Ils font beaucoup trop de cas de leur sagesse. Mais pour devenir vraiment sages, qu'ils s'humilient d'abord, et qu'ils paraissent fous aux yeux du monde (18). — Car ce que le monde appelle sagesse, est folie devant Dieu, ainsi que nous le lisons dans le livre de Job : « Il surprend les sages dans leurs ruses, et le conseil des pervers est renversé (Job, V, 13). » Et au psaume XCIV, 11 : « L'Eternel connaît que les pensées des hommes les plus sages ne sont que vanité (19, 20). »

c) *En général, ne vous asservissez pas à des hommes* (21-23).

VERSET 21. Ainsi [1], que personne ne se glorifie [2] dans les hommes, car toutes choses sont à vous [3], — 22. soit Paul [4], soit Apollos, soit Céphas, soit le monde, soit la vie, soit la [5] mort, soit les choses présentes, soit les choses à venir [6], toutes choses sont à vous [7], — 23. et vous à Christ [8], et Christ à Dieu [9].

[1] Parce que la sagesse de l'homme est profondément au dessous de celle de Dieu, et que ceux qui enseignent ne sont que les instruments du Seigneur.

[2] Se glorifier en quelqu'un, c'est se rendre dépendant de lui, mettre en lui toute notre confiance.

[3] Tout doit servir pour nous amener à Christ.

[4] Par modestie, l'apôtre se nomme lui-même le premier parmi ce qui devait leur servir. Le monde entier, et à plus forte raison un seul homme, doit concourir à réaliser le plan de l'amour divin envers les élus.

[5] Aussi bien une longue vie sur cette terre qu'une mort précoce.

[6] Aussi bien ce qui est en deçà du tombeau que ce qui est au-delà.

[7] Un véritable enfant de Dieu est aussi héritier de Dieu; il a une pleine part à tout ce que Dieu a; toutes choses doivent concourir à son salut.

[8] L'indépendance du chrétien, à l'égard du monde et des hommes, a ses racines dans sa pleine et entière dépen-

Digitized by Google

dance de Christ, et par Christ de Dieu. C'est pourquoi le croyant est si indépendant du monde que tout doit lui servir : il est la propriété de Christ, et par là même de Dieu.

9 Parce que Christ est à Dieu dans un sens tout particulier, insondable : Lui et le Père ne sont qu'un ; ainsi celui qui est la propriété de Christ, est aussi par Christ la propriété de Dieu.

1 Cor., IV.

On ne doit pas pécher en ne faisant pas assez de cas des docteurs.

Paul le prouve en disant :

a) Que Dieu est le juge de ceux qui enseignent (1-5).
b) Par son propre exemple d'humilité contrastant avec l'orgueil des Corinthiens (6-16).
c) Par sa conduite antérieure, à Corinthe (17-21).

a) Dieu est juge des docteurs (1-5).

VERSET 1. Ainsi, que chacun nous tienne pour des serviteurs [1] de Christ et pour des administrateurs [2] des mystères de Dieu. — 2. Au reste, ce qu'on requiert dans les administrateurs, c'est que chacun [3] soit trouvé fidèle. — 3. Pour moi, il m'importe fort peu d'être jugé par vous [4] ou par un tribunal humain, et je ne me juge [5] point non plus moi-même. — 4. Car je n'ai rien sur ma conscience [6], mais je ne suis pas pour cela justifié; Celui qui me juge, c'est le Seigneur [7]. — 5. C'est pourquoi ne jugez de rien avant le temps, jusqu'à ce que vienne le Seigneur, qui mettra aussi en lumière les choses secrètes des ténèbres, et manifestera les conseils des cœurs; et c'est alors que chacun recevra sa louange [8] de la part de Dieu.

[1] Les docteurs étant des serviteurs (III, 5), on ne doit pas pousser au-delà de ce qui est raisonnable l'estime qui leur est justement due, ni se rendre dépendant de leur personne ; mais, comme ils sont serviteurs de Christ, on doit honorer le Seigneur en eux. Ainsi se concilient l'honneur et l'humilité.

[2] Comme administrateurs, ils ne donnent rien qui soit à eux ; mais ce qu'ils donnent, c'est une doctrine que les hommes n'ont pas inventée, qui ne repose sur aucun fondement humain, et que Dieu seul a pu révéler (II, 7. Luc, XII, 42. Matth., XXV, 14).

[3] On ne demande pas qu'ils aient des dons d'éloquence, une culture et une science telles que celles que demandaient les Corinthiens. Ce qui importe ici, ce ne sont pas les dons, mais un emploi fidèle des dons. La fidélité des dispensateurs consiste à prêcher purement le mystère de Dieu, à donner une saine nourriture aux âmes (Luc, XII, 42).

[4] Dieu seul peut apprécier cette fidélité. Le jugement des hommes a peu de poids.

[5] L'humilité m'interdit de me juger moi-même, d'apprécier la valeur de mon œuvre et mes rapports avec vous, quoique je me connaisse mieux que vous ne me connaissez.

[6] Je n'ai rien sur ma conscience à l'égard de ma sainte mission (Actes, XX, 35). L'apôtre ne dit pas : « Je n'ai pu commettre aucune faute, » car il sait que l'œil perçant du Seigneur en découvre beaucoup en lui. Il n'est pas permis de conclure de là, comme l'enseigne l'Eglise romaine, qu'on ne peut avoir dans cette vie la conscience de son état de grâce. Paul avait la pleine assurance de son salut, et quoiqu'il y eût dans son apostolat des fautes qui ne lui fussent pas connues, il savait qu'elles étaient couvertes par le sang de Christ. Se reposant sur le Seigneur Jésus, il espérait avec une entière con-

Digitized by Google

fiance recevoir la couronne de justice (2 Tim., III, 8).

7 C'est pourquoi ne louez ni ne blâmez avant le temps ou précipitamment. Le véritable jugement ne tardera pas. A sa seconde venue, le Seigneur Jésus mettra en lumiere, non-seulement les actions de tous, mais aussi les ressorts cachés et toutes les pensées secrètes de chacun de nous, de manière que nous pourrons nous juger nous-mêmes et juger les autres mieux qu'aujourd'hui.

8 Louange, s'il a été fidèle; blâme et châtiment, s'il ne l'a pas été. L'apôtre ne dit rien de cette seconde alternative, et la livre à notre méditation.

b) Les apôtres, exemple d'humilité (6-13).

Quoique nous ne devions ni les uns ni les autres faire des différences entre les serviteurs de Dieu, je vous ai parlé, dans ce qui précède, de Paul et d'Apollos, comme si j'avais voulu donner une importance particulière à ces deux serviteurs. Telle n'est cependant pas ma pensée. En vous parlant d'eux, j'ai eu en vue tous ceux qui travaillent dans le champ du Seigneur; sous cette forme applicative, j'ai voulu vous apprendre à n'avoir d'aucun de ceux qui vous prêchent l'Evangile, quels que soient leurs noms, d'autres pensées que celles que je vous ai exprimées au sujet de Paul et d'Apollos. Mon but est de vous montrer que personne ne doit avoir une trop haute opinion de soi-même, selon qu'il est écrit : « Ne sois point sage à tes yeux, crains l'Eternel, et détourne-toi du mal (Prov., III, 7. Jér., III, 33), » et qu'aucun frère n'a le droit de s'élever au-dessus des autres à cause de sa doctrine et comme chef de parti (6). — Car cette présomption, cette prééminence usurpée, ne proviennent que d'une opinion propre. Tout est pur don, grâce immérité de Dieu, et personne n'a le droit de s'en glorifier ni de s'en faire un mérite particulier (7). — Et cependant vous êtes satisfaits de vous, vous vous croyez enrichis de dons spirituels, et vous vous en enorgueillissez. Dans votre imagination, vous êtes déjà rassasiés de connaissances, comblés de bénédictions spirituelles, et vous vous croyez parvenus au plus haut degré de gloire et de bonheur. Et tout cela s'est fait sans le secours de notre ministère. Vous agissez comme si vous aviez déjà obtenu une parfaite victoire. Ah! s'il en était seulement ainsi! nous nous réjouirions de ce triomphe (8)! — Quant à nous, apôtres, nous sommes bien loin d'un tel état de perfection. Dieu nous a placés au dernier rang, nous sommes regardés comme des malfaiteurs condamnés à la mort, exposés en spectacle au monde, aux anges; si les uns nous regardent avec une sainte sympathie, d'autres nous couvrent de leur mépris (9). — En prêchant simplement l'Evangile, nous passons pour des insensés; mais vous, vous êtes des chrétiens si sages, si prudents, que vous savez associer à cet Evangile la gloire d'une sagesse terrestre. Nous sommes pleins du sentiment de notre faiblesse, et vous, vous vous vantez de votre prétendue force; tandis que nous sommes méprisés, on vous honore (10). — Au-dehors, notre état est tout aussi misérable : nous souffrons la faim et la soif, nous sommes nus, battus et persécutés (11). — Nous pourvoyons à notre entretien par notre travail (Actes, XX, 34). Bien plus, nous endurons des injures, des persécutions et des calomnies en bénissant nos persécuteurs et en priant pour eux (12). — On nous traite comme des gens maudits, comme des criminels voués à la mort, et dont la ruine devrait servir à réconcilier le monde avec Dieu; en un mot, comme le rebut de l'humanité (13).

Cette comparaison entre vous et nous vous fera éprouver quelque honte. Cependant tel n'est pas mon but. Je veux simplement, par l'effet d'un tendre amour pour vous, d'un amour tel que celui d'un père pour ses enfants, vous porter à vous connaître vous-mêmes et à vous humilier (14). — Vous êtes mes enfants bien-aimés; car lors même que vous auriez plusieurs docteurs, plusieurs instituteurs en Christ, auxquels vous vous abandonneriez, il n'y en a

Digitized by Google

aucun qui puisse avoir comme moi un cœur de père à votre égard. En effet, je suis votre père spirituel; je vous ai engendrés dans le Christ Jésus, en vous annonçant l'Evangile; c'est par mes enseignements que, sous la bénédiction du Seigneur, vous êtes devenus chrétiens (15). — Imitez-moi donc, et renoncez comme moi à vous-mêmes; apprenez à porter comme moi votre croix.

c) Conduite antérieure de l'apôtre à Corinthe (17-21).

Plein de cet amour paternel pour vous, je vous ai envoyé Timothée, qui doit être maintenant parmi vous, et qui est mon bien-aimé disciple et mon compagnon d'œuvre. Si vous avez oublié quelque chose, il vous rappellera dans quel esprit j'ai accompli mes travaux apostoliques, soit au milieu de vous, soit dans toutes les autres Eglises (17). — Mes adversaires, à ce que j'apprends, font courir le bruit que je crains de retourner à Corinthe (18). — Mais je m'y rendrai bientôt, si le Seigneur le permet, et je m'informerai, non pas des paroles orgueilleuses de ces hommes-là, mais je verrai si je trouve dans leur vie la vraie force, les œuvres véritables de l'Evangile (19). — Car, dès qu'un homme est réellement au Seigneur, il en donne des preuves, non pas par des discours superbes, une conduite dépouillée de charité, mais par une vie conforme à la volonté de Dieu. L'homme intérieur ayant été renouvelé, la conduite extérieure, les rapports avec les frères, avec le monde, tout s'en ressent (20). — Vous avez maintenant à choisir. Dois-je aller vers vous pour y exercer une discipline sévère, ou bien pour n'y faire entendre que des paroles pleines de charité? N'aurai-je aucun scandale à réprimer (21)?

SECONDE PARTIE DE L'ÉPÎTRE : PUNITION DU SCANDALE (V et VI).

Chap. V.

1. *Blâme à l'occasion d'un incestueux* (1-8).

a) L'incestueux (1, 2).

J'ai malheureusement, poursuit l'apôtre, l'occasion de vous adresser des reproches fort graves au sujet de l'impudicité qui règne parmi vous, impudicité telle que les païens même la désavoueraient. On dit qu'un d'entre vous entretient la femme de son père (1). — Comment avez-vous pu rester indifférents et être assez enflés d'orgueil sur l'état spirituel de votre Eglise pour n'avoir point mené deuil et rejeté le coupable de votre sein (2)?

b) Correction à infliger au coupable. Il doit être retranché de l'Eglise (3-5).

Malgré votre inaction à cet égard, et quoique absent de corps, j'ai été présent d'esprit au milieu de vous, et j'ai jugé de ce qu'il était convenable de faire (3). — Vous devez vous réunir au nom de Jésus-Christ (mon esprit étant avec vous), et par la puissance que Jésus notre Sauveur nous a accordée, nous chasserons le coupable du sein de l'Eglise, qui doit être le temple de Dieu, et nous le livrerons à Satan, afin que le châtiment corporel lui donne la repentance à salut (4, 5).

c) Exhortation pour se purifier complètement (6-8).

L'indifférence que vous avez montrée dans une affaire de cette nature prouve

Digitized by Google

qu'il ne vous siérait point de vous glorifier; ne savez-vous pas que, comme un peu de levain fait lever toute la pâte, un péché souffert impunément souille toute l'Eglise (6). — Eloignez-vous donc de tout ce qui tient à l'idolâtrie, et qui rappelle le vieil homme; que l'Eglise soit purifiée d'un tel scandale, et que vous soyez comme une nouvelle pâte. C'est par la conversion que le levain du péché est enlevé. Christ a été la victime expiatoire pour nous (7). — Célébrons donc une fête spirituelle, et que, comme chez les Juifs, tout levain soit enlevé des maisons (Exode, XIII, 6); renoncez non-seulement à toutes les habitudes de perdition qui vous retiennent encore dans les liens du paganisme et du judaïsme, mais aussi à tous les péchés découverts ou cachés, et soyez revêtus de sentiments purs et vrais (8).

2. *Se garder de toute communion avec les pécheurs scandaleux* (9-13).

Dans ma lettre précédente, je vous ai écrit quelque chose que vous n'avez pas très-bien compris, entre autres que vous ne devez point vous mêler avec les impurs (9). — Cela ne veut pas dire, comme il semble que vous l'avez entendu, que vous deviez renoncer à toute communication avec les païens qui commettent l'impureté, sont avares, ravisseurs, car pour y parvenir il vous faudrait sortir du monde, et rompre toute espèce de rapports avec votre prochain (10). — Non, je pense plutôt que vous ne devez point souffrir parmi vous quelqu'un qui, se disant chrétien, est cependant un impur ou un avare, adonné au culte des idoles ou médisant, ou ivrogne. N'ayez aucune union avec de telles gens (11). — Nous n'avons pas à juger ceux qui sont du dehors, et qui n'appartiennent pas au corps de Christ : c'est seulement à ceux qui font partie de l'Eglise que doivent s'adresser nos reproches et la correction fraternelle (12). — Dieu lui-même jugera les incrédules : ayez soin seulement de veiller au maintien de la pureté dans l'Eglise, et chassez le méchant, l'inconverti du milieu de vous (13).

Autre sujet de blâme.

Le jugement porté contre les coupables, conduit l'apôtre à faire mention d'une autre faute que commettait l'Eglise de Corinthe, c'est qu'elle négligeait les commandements du Seigneur en ne faisant point de distinction entre les païens et les chrétiens, et en donnant sur ce point des excuses inadmissibles (verset 10). Aussi régnait-il encore dans cette Eglise, par le relâchement de la discipline, plusieurs habitudes vicieuses, entre autres l'esprit de dispute, fort répandu parmi les Grecs, surtout à Corinthe.

1. Différends (VI, 1-8).

a) *Il n'est point convenable que vous alliez plaider devant des tribunaux païens.*

Comment vous peut-il venir à l'esprit de faire juger vos différends par les païens, ces ennemis déclarés des commandements de Dieu? Pourquoi chercher quelque justice chez les injustes, plutôt que chez les chrétiens, qui sont saints de droit (1)? — Ne savez-vous pas que, d'après la Parole expresse de l'Evangile de Christ, ses disciples, ses saints, jugeront le monde avec lui (comparez avec Dan., VII, 18-22, 27. Matth., XIX, 18. Luc, XVI, 9. Matth., XXV, 40, 45. 2 Tim., II, 12. Apoc., II, 26-28; XX, 4)? N'êtes-vous pas capables de juger des petites choses de la vie (2)? — Si nous devons juger avec le Seigneur les anges tombés, combien plus pourrons-nous décider des affaires de la terre (3). — Choisissez plutôt comme juges de vos disputes ceux qui sont les plus méprisés parmi vous (4). — C'est une honte pour vous qu'il n'y ait pas un seul frère qui

Digitized by Google

soit capable de s'interposer comme juge entre des frères (5), — et que bien au contraire vous recouriez aux tribunaux des païens (6).

b) *Vos disputes sont déjà une faute grave.*

Vous péchez déjà par vos disputes continuelles. Pourquoi ne souffririez-vous pas plutôt quelque injustice (7) ? — Au lieu de céder, vous portez préjudice à des frères pour lesquels vous devriez être remplis d'amour (8). — Ne savez-vous pas que, par vos injustices, vous vous fermez l'accès au royaume des cieux (9).

2. Autres péchés (9-11).

Vous traitez aussi trop légèrement les autres péchés dont vous vous rendez coupables. Ne vous laissez point égarer par des exemples pernicieux et tomber ainsi dans une sécurité condamnable. Tous les péchés de la chair qui règnent avec une si grande force à Corinthe, et qui font partie du service rendu aux idoles, tous ces vices infâmes dont sont souillées certaines personnes, tous les genres d'avidité pour se procurer le bien d'autrui par ruse ou par force, l'ivrognerie, la sensualité, les querelles, les injures qui s'y associent ordinairement, tout cela vous ferme le royaume de Dieu. Malheureusement vous êtes tombés dans plusieurs de ces péchés : or, vous avez été lavés et sanctifiés ; vous êtes devenus des gens qui doivent exercer et aimer la justice par l'union dans la foi avec Jésus et par l'Esprit de notre Dieu. Tout péché de cette nature serait donc un retour au misérable état dans lequel vous étiez auparavant.

VERSET 9. Ne savez-vous pas que les injustes n'hériteront point du royaume de Dieu [1] ? Ne vous égarez point [2] : ni fornicateurs [3], ni idolâtres, ni adultères, ni efféminés, ni gens commettant le péché contre nature, ni [4] voleurs, — 10. ni avares, ni ivrognes, ni diffamateurs, ni ravisseurs, n'hériteront du royaume de Dieu. — 11. Et c'est là ce qu'étaient quelques-uns d'entre vous, mais vous vous êtes lavés [5], mais vous avez été sanctifiés, mais vous avez été justifiés par le nom [6] du Seigneur Jésus et par l'Esprit de notre Dieu.

[1] Principale raison qui s'oppose à l'injustice mentionnée : « elle vous exclut du royaume de Dieu pour lequel vous avez été destinés. »

[2] Par la légèreté naturelle des Grecs, et en partie aussi par les principes faux qui se sont introduits parmi vous.

[3] La fornication n'était point considérée comme un péché chez les païens, et faisait bien plutôt partie du culte des idoles, c'est pourquoi celui-ci est mentionné tout de suite après. Les différentes espèces d'impureté citées ici, sont : les relations coupables entre deux individus non mariés, l'adultère, puis des dérèglements plus condamnables encore, qu'il ne serait pas décent de décrire, et qui sont l'opprobre de l'antiquité païenne.

[4] Les diverses espèces de convoitise à l'égard du bien d'autrui pour chercher à s'en emparer, soit par ruse ou par force, ensuite une grossière sensualité, l'ivrognerie, l'esprit de querelle et d'injures, ainsi que la cupidité, sont formellement condamnés.

[5] *Lavés* surtout de l'impudicité; *sanctifiés*, détachés du culte des idoles pour appartenir à Dieu. Ceux qui, dans leurs rapports avec leurs semblables, aiment la droiture, prouvent qu'ils ont cru à la justice de Christ qui les justifie.

[6] Par l'union avec Christ par la foi et par l'Esprit de Dieu, que nous reconnaissons comme *notre Dieu* uni avec son Fils. Chacun des péchés mentionnés plus haut nous sépare de Lui, et est une chute ou un retour à l'état de pécheur non justifié. Comment donc des chrétiens peuvent-ils s'y abandonner?

Digitized by Google

3. Avertissement sérieux de se garder de l'impureté (12-20).

Dans les chapitres suivants, principalement au huitième et au dixième, l'apôtre parle surtout de la liberté chrétienne à l'égard des divers points qu'il a signalés. Il mentionne d'abord ce qui n'appartient point aux choses permises, et que de misérables séducteurs osaient excuser sous le manteau d'une prétendue liberté : entre autres le grand scandale du chapitre V, 1 ; puis VI, 1 ; les disputes devant les tribunaux, tolérées par ceux qui se prévalaient du jugement de Paul lorsqu'il disait : « Que tout est permis au chrétien, » — et qui l'appliquaient même pour se justifier de l'impureté, comme plus tard certaines sectes prêchèrent qu'on devait tuer la chair par l'excès des jouissances; dans la catégorie de principes relâchés rentrent aussi les maximes énoncées par certains casuistes jésuites. Les versets suivants ont pour but de réfuter de pareilles erreurs.

a) *Principes généraux.*

VERSET 12. Toutes choses me sont permises [1], mais [2] toutes choses ne sont pas avantageuses; toutes choses me sont permises, mais je ne serai sous la dépendance de quoi que ce soit. — 13. Les aliments sont pour le ventre et le ventre pour les aliments; mais Dieu rendra impuissants [3] et celui-là et ceux-ci. Le corps n'est pas pour la fornication [4], mais pour le Seigneur et [5] le Seigneur pour le corps. — 14. Or, Dieu a ressuscité le Seigneur [5] et vous ressuscitera par sa puissance.

[1] Tout ce qui est permis en soi m'est aussi permis, doit penser le chrétien. C'est sans aucun doute de ce principe, répété au chapitre X, 23, qu'abusèrent les séducteurs de Corinthe.

[2] Il y a deux bornes à cela : d'abord les égards que l'on doit à son prochain; et, en second lieu, le devoir de n'être point soi-même l'esclave des jouissances qui sont permises.

[3] Exemple d'une chose dans laquelle le chrétien a toute liberté. Les mets sont pour l'estomac, et celui-ci est fait pour les mets : ainsi le genre de nourriture est une chose fort insignifiante, puisque le ventre et les aliments seront détruits.

[4] Les séducteurs disaient encore qu'il en était de même pour les membres à l'égard de la fornication. La réponse est bien simple : premièrement, elle souille non-seulement les membres, mais aussi tout le corps ; car l'union corporelle, dont il est fait mention encore plus loin, concerne le corps et l'âme. Or, l'homme doit appartenir en entier au Seigneur, et ne contracter une alliance ici-bas que selon sa volonté (Ephés., V, 22).

[5] Le second principe qui s'oppose à la dégradation du corps dans l'impureté est, qu'il est destiné à reparaître en gloire à la résurrection. Nous en avons un gage dans la résurrection de Jésus-Christ (chap. XV)

b) *Continuation du blâme jeté sur l'impureté.*

aa) C'est un péché vis-à-vis du Seigneur.

VERSET 15. Ne savez-vous pas que vos corps sont membres de Christ [1]. Otant donc les membres du Christ, en ferai-je des membres de prostituée ? Qu'ainsi n'advienne ! — 16. Ne savez-vous pas que celui qui s'unit à la prostituée est un seul corps avec elle [2]; car les deux, est-il dit, deviendront une seule chair. — 17. Et celui qui s'unit au Seigneur est [3] un seul esprit avec Lui.

Digitized by Google

[1] Christ est la tête, nous sommes les membres; non point seulement en esprit, car nous lui appartenons aussi bien dans notre corps que spirituellement.

[2] L'union corporelle est aussi une union spirituelle; et si elle s'accomplit par un péché condamnable, elle sépare l'homme de la communion du Seigneur, et n'est plus qu'une œuvre de la chair.

[3] Celui qui tient à Christ par la foi sera intérieurement uni à Lui en esprit et en vérité : le corps de même aura part à cette alliance spirituelle.

bb) Le corps en est complètement dégradé.

VERSET 18. Fuyez la fornication : quelque péché qu'un homme pratique, il est hors du corps; mais celui qui commet fornication, pèche contre son [1] propre corps. — 19. Ne savez-vous pas que votre corps est le temple [2] du Saint-Esprit, qui est en vous, lequel vous avez de Dieu, et que vous n'êtes point à vous-mêmes; — 20. car vous avez été achetés à prix [3], c'est pourquoi glorifiez Dieu dans votre corps et dans votre esprit qui appartiennent à Dieu.

[1] Tous les autres péchés, tels que la gourmandise ou l'ivrognerie, se commettent plutôt en dehors du corps : ils atteignent seulement quelques membres isolés de notre être, et ne font pas tomber celui-ci dans un esclavage honteux en l'abandonnant tout entier aux jouissances charnelles.

[2] Car notre corps a une haute destination : il est non-seulement consacré à Dieu, mais aussi choisi par Lui pour être son temple indestructible. Ce qui a été dit, au chapitre III, 16, sur les Eglises, peut aussi s'appliquer aux membres et au corps.

[3] L'homme appartenait à Dieu lors de sa création; mais quand, après la chute, il s'en fut éloigné et s'abandonna à Satan, le tentateur, Dieu le racheta au prix du sang de Jésus-Christ (1 Pierre, I, 19. Matth., XX, 28).

TROISIÈME PARTIE DE L'ÉPITRE : RÉPONSE A PLUSIEURS QUESTIONS

1) Sur le mariage (chap. VII).
2) Instruction sur la liberté chrétienne (VIII-X).
3) Abus introduits dans le culte public (X, XI).
4) Emploi bien entendu des dons spirituels (XII-XIV).

Chap. VII.

Réponse à quelques questions des Corinthiens sur le mariage et le célibat.

I. Du mariage (1-9).
II. Du divorce et des unions où les époux n'ayant pas les mêmes opinions, le chrétien doit être patient (10-24).
III. Des célibataires (25-40).

I. De l'entrée dans le mariage et les devoirs entre époux (1-9).

Si plusieurs d'entre vous ont été trop peu sévères à l'égard de l'impureté, d'autres ont fait de sérieuses réflexions à l'égard des mariages légitimes. Vous m'adressez des questions sur le mariage. Je vous réponds que

a) *Le mariage doit rester dans ses droits.*

Il est bon, dans les circonstances actuelles, de ne point se marier, parce

Digitized by Google

que (verset 26) le célibataire échappe plus facilement aux soins de cette vie et se consacre mieux à l'avancement du règne de Dieu (1). — Je vous conseille cependant de vous marier, plutôt que de vous exposer à tomber, par une spiritualité mal entendue, dans des écarts de conduite (2). — Les époux doivent vivre dans une communion juste et légitime; car ils s'appartiennent l'un à l'autre (3, 4). — Ne vous privez point l'un de l'autre, à moins que ce ne soit pour un temps, d'un commun accord, et afin que, par l'absence de tout sentiment charnel, vous puissiez vaquer d'autant mieux à la prière et au jeûne. Mais ensuite retournez ensemble, sans cela la force de vos passions pourrait donner gain de cause à Satan et vous entraîner dans des chutes déplorables (5).

b) *Du reste, la liberté chrétienne est illimitée selon qu'on est doué.*

Je vous dis ceci (que chacun fait bien de se marier), non point comme commandement, mais eu égard à votre faiblesse (6). — Je désirerais que tous les chrétiens pussent comme moi, sans danger, rester dans le célibat. Mais ceci est un don de Dieu; Il destine les uns au mariage et les autres au célibat (7). — C'est pourquoi je dis à ceux qui ne sont pas mariés qu'il est bon qu'ils soient comme moi; mais que, s'ils ne peuvent rester dans la continence, ils doivent se marier, afin de ne pas être brûlés par le feu de leurs passions charnelles (8, 9).

II. Du divorce et des unions désassorties (10-24).

1. *Divorce.*

Quant à ce qui constitue le mariage, il ne faut point regarder à mon commandement, mais à celui du Seigneur (Matth., V, 32; XIX, 4-6), paroles qui n'autorisent point le divorce, si ce n'est pour cause d'adultère. La femme ne doit donc point quitter son mari; mais si par malheur elle l'a déjà fait, elle ne doit point se remarier, mais plutôt se réconcilier avec son époux; de même celui-ci ne repoussera point sa femme (10, 11).

2. *Mariages antiscripturaires, mixtes, ou entre chrétiens et païens.*

a) Le chrétien ne doit point se séparer.

Quant au cas où un seul des époux est chrétien, Christ ne nous a point donné de commandement particulier; mais moi je dis que si le mari est chrétien et non point sa femme, et que celle-ci soit disposée à vivre encore avec lui, il ne doit point se séparer d'elle (12). — Le cas est le même si l'homme est païen (13). — L'homme et la femme forment un tout indissoluble; or, si une partie de ce tout a la foi, l'autre partie se trouve sanctifiée par son union avec elle, autrement les enfants qui naissent d'un mariage pareil seraient impurs; mais non, ils sont purifiés par les liens qui les unissent soit à un père soit à une mère converti, de façon que la malédiction (Ps. LI. Jean, III. Ephés., II, 3) est enlevée par l'œuvre de la grâce (14).

b) Autre cas. Les incrédules doivent être libres à cet égard.

L'époux incrédule qui désire se séparer est libre de le faire; mais le chrétien

Digitized by Google

doit rester tranquille, ne point vouloir s'imposer à l'autre, pas plus qu'il ne cherchera à le retenir, en renonçant à sa foi. Le chrétien est appelé à la paix : il évitera de la détruire par une prolongation forcée de son mariage, tout en fuyant aussi les occasions de séparation (15). — Que sais-tu, femme (ou mari), si tu ne pourras pas amener ton époux (ton épouse) à la connaissance du salut par ton support chrétien, et ainsi sauver son âme (16) ?

3. *Règles générales sur les rapports extérieurs qui existent entre les chrétiens.*

Au reste, dans le mariage, comme dans toute autre position, que chacun reste dans l'état où il était lorsque Dieu l'a appelé à l'Evangile. Je ne dis pas cela seulement pour vous, mais aussi, en forme de règles générales, pour toutes les Eglises (17). — Si quelqu'un était Juif, et ainsi circoncis avant d'être chrétien, qu'il ne cherche point à ramener l'incirconcision. Etait-il païen? Qu'il ne se fasse pas circoncire (18); — car tout cela n'est rien; l'essentiel, c'est l'observation des commandements de Dieu (19). — Que chacun donc reste dans l'état où il se trouvait lorsqu'il a été appelé à faire partie de l'Eglise du Seigneur (20). — Es-tu devenu chrétien étant dans l'esclavage? N'aie aucune inquiétude à cet égard (comme si cet état pouvait être nuisible); mais si tu peux sortir de l'esclavage, sors-en (21) *. — Car l'esclave appelé à la communion des saints est un affranchi du Seigneur, parce qu'il est délivré du pire esclavage, de la domination du péché; l'homme libre aussi, devenu chrétien et jouissant d'une liberté plus complète, est un esclave de Christ, qu'il doit servir en son corps et en son âme. Il n'y a donc aucune différence entre les deux, puisqu'ils sont appelés à la même liberté et au même esclavage (22). — Vous avez été achetés au prix du sang de Christ, pour le service de Dieu; ne vous rendez pas esclaves des hommes, de peur que votre foi ne soit sacrifiée aux rapports qui existent entre vous et que vous ne donniez une importance exagérée à ces rapports-là, comme s'ils pouvaient nuire à votre vie chrétienne et à votre félicité (23). — Restez donc paisiblement dans la position où le Seigneur vous a trouvés, en travaillant comme devant Dieu (24).

III. Du célibat.

a) *Le célibat est recommandé dans certaines circonstances* (25-40).

Quant aux célibataires, je n'ai pas reçu de commandement particulier du Seigneur; car pendant son séjour sur la terre Il n'a rien dit à ce sujet, et Il ne m'a donné aucune révélation particulière sur ce point. Je donnerai seulement mon avis; or, je crois, par la grâce de Dieu, que ma manière de voir mérite qu'on lui accorde quelque confiance (25). — Je pense donc que, dans la nécessité pré-

* Cette exégèse n'est pas celle de tous les commentateurs; cette divergence provient de ce que le grec porte : « Si tu peux devenir libre, use plutôt..... » sans régime; cette incertitude a permis d'entendre ces mots : « use plutôt, » soit de l'esclavage, soit de l'occasion de recouvrer la liberté. D'après Bengel et Gerlach, l'apôtre veut tellement prémunir les chrétiens contre le désir de chercher toujours à améliorer leur position terrestre, qu'il conseille même à l'esclave converti de rester dans l'esclavage, si on lui offrait l'affranchissement. Il doit s'habituer à considérer sa position comme un état sanctifié par Christ. Chrysostôme dit : « Pourquoi ordonne-t-il à celui qui peut devenir libre de rester esclave? Pour nous montrer que l'esclavage ne nuit en rien, mais est saint pour un enfant de Dieu. » D'après ce docteur, Paul n'ordonnerait pas à l'esclave de devenir libre au moment même où il le console et l'assure que son état d'assujettissement ne lui portera aucun préjudice; car alors un autre pourrait s'écrier : « De quel droit faut-il que je souffre l'injustice, puisque je ne peux m'affranchir ? »

Digitized by Google

sente, il est bon de ne point se marier, afin que l'on ne soit point arrêté dans le service du Seigneur par les liens de la famille (26).

b) *Explication pour éviter un malentendu.*

Du reste, ceux qui sont mariés ne doivent point interpréter ce que je dis comme s'il fallait qu'ils se séparassent; seulement, que celui qui ne l'est pas ne cherche pas à se marier (27). — Ce n'est point cependant un péché que de se marier maintenant. Je désirerais seulement vous épargner quelques-unes des tribulations qui seront le partage de ceux qui se marieront dans les temps actuels (28).

c) *Ce que le temps actuel exige du chrétien* (29-31).

Le temps est court, chers frères, et la grande affliction va commencer; c'est pourquoi le cœur doit être détaché de tout ici-bas. Ceux qui ont pris femme ne doivent pas, par affection pour elle, être infidèles au Seigneur et s'attacher à ce monde passager. Que ceux qui sont dans l'affliction se consolent en pensant que ce n'est que pour un temps. Ceux qui sont dans la joie feront bien de ne pas y mettre leur cœur; car aucune jouissance, aucun lien terrestre ne doit plus les enchaîner (29). — Nous devons jouir des choses de ce monde comme n'en jouissant pas. Le chrétien doit user des biens de la terre sans y mettre toutes ses pensées, et en être tellement détaché qu'il soit indifférent à leur possession ou à leur perte; car la figure de ce monde passe (30, 31).

d) *On est plus facilement enveloppé dans les piéges de ce monde périssable par les liens de la famille* (32-35).

Je voudrais pouvoir vous épargner les soucis de ce monde. Celui qui n'est pas marié n'a à s'inquiéter que de ce qui regarde le Seigneur et des moyens de plaire au Seigneur (32). — Mais celui qui est marié est obligé de s'inquiéter des choses de ce monde et de faire tout ce qu'il peut pour plaire à sa femme (33). — Il y a la même différence entre une vierge et une femme : la première se consacre complètement au Seigneur, et cherche à être sainte de corps et d'esprit; celle qui est mariée, au contraire, a des occupations terrestres comme épouse et mère, et doit veiller à accomplir fidèlement ses devoirs, afin de plaire à son mari (34). — Je vous dis cela seulement pour votre propre avantage spirituel, et ne veux point asservir votre conscience comme si je défendais le mariage, mais seulement parce qu'il serait bien que vous pussiez servir le Seigneur sans être empêchés, en ayant le cœur partagé (35).

e) *Règles pour les pères à l'occasion du mariage de leurs filles.*

Si un père croit que ce soit une honte pour sa fille de devenir âgée sans être mariée, qu'il la marie; il ne pèchera point (36). — Mais si quelqu'un a décidé dans son cœur que sa fille ne se mariera point et qu'il soit libre de faire selon sa volonté, il agira bien (37). — De sorte que celui qui donne sa fille en mariage fait bien; et celui qui s'en abstient fait encore mieux (38).

Tout ce qui vient d'être dit sur le mariage et le célibat est encore recommandé aux pères. Nous voyons : 1) qu'avant tout il faut le consentement des parents pour le mariage; car l'apôtre ne se préoccupe que de la volonté du père à l'égard de sa fille. 2) Les pères aussi ne devront point agir avec tyrannie, mais seulement dans l'intérêt de leurs enfants. 3) Leur résolution prise avec le secours de Dieu

Digitized by Google

est juste. Il y avait certaines circonstances où aucune raison particulière ne les obligeait à empêcher leurs filles de se marier.

f) Des veuves qui se remarient.

Une femme ne peut naturellement pas se remarier du vivant de son mari; mais s'il meurt, il lui est permis de contracter un nouveau mariage, pourvu que ce soit en notre Seigneur, c'est-à-dire avec un chrétien (39). — Elle est cependant, à mon avis, plus heureuse en restant veuve. Ceci est un conseil qui vient seulement de moi; mais je crois que j'ai aussi bien que quelqu'un de vous l'Esprit de Dieu pour discerner ce qui est juste (40).

Quelques anciens commentateurs et la plupart des modernes entendent ces mots de l'apôtre: « je me crois » (ou je m'estime) avoir l'Esprit de Dieu, comme une manière modeste d'affirmer que les conseils qu'il vient de donner à l'Eglise de Corinthe l'ont été sous l'influence de l'inspiration divine.

On pourrait supposer, d'après les explications qui viennent d'être données par l'apôtre, qu'il ne considère point le mariage comme une image de l'union de Christ avec son Eglise, ainsi qu'il le présente plus loin dans son épître aux Ephésiens (V, 22). Le Seigneur lui-même a condamné le divorce, sauf le cas d'adultère; mais les mariages ne paraissent ici autorisés qu'afin de mettre un frein aux convoitises charnelles (verset 2). Il serait bien préférable que l'on pût vivre en dehors du mariage; et l'apôtre désire à tous les hommes les dons particuliers qu'il a reçus, afin de rester dans le célibat (verset 7). Le cœur détaché des soucis de ce monde (32, 33), on pourrait plus complètement se consacrer au Seigneur (verset 34), et l'on éviterait même bien des tribulations (verset 28). On attribuerait ainsi facilement à Paul, à première vue, l'erreur grossière adoptée par l'Eglise romaine sur la sainteté parfaite du célibat; mais si nous y regardons avec plus d'attention, nous verrons bien vite que ce ne fut point là sa pensée. Premièrement les expressions employées par l'apôtre au verset 14 prouvent qu'il comprenait la sainteté du mariage dans une union sanctifiée par le Seigneur, surtout quand il dit qu'un des époux sera rendu saint par l'autre. De plus, nous trouvons le principe fondamental sur le mariage dans la seule exhortation qu'il adresse aux Corinthiens : « Mariez-vous; car sans cela vous tomberez dans de plus grands péchés. » Nous n'oublierons point que Paul discute sous le point de vue qui convenait le mieux aux circonstances dans lesquelles se trouvait l'Eglise chrétienne d'alors. Un apôtre, appelé à de continuels voyages, avait bien plus de liberté en demeurant célibataire que s'il eût été entravé par les soucis d'une famille. Il était d'ailleurs assez difficile à cette époque de conclure un mariage purement chrétien : les mœurs se ressentaient encore beaucoup, même chez les membres des Eglises, de l'atmosphère toute païenne qu'ils respiraient; et l'éducation des enfants entre autres ne formait point, comme aujourd'hui, un des devoirs les plus importants d'un ménage chrétien. Cependant il ne veut point imposer ce qu'il dit en forme de commandement (verset 35). — C'est donc une condamnation prononcée d'avance contre tous ceux qui veulent imposer le célibat comme un devoir à la conscience d'autrui, ou qui le recommandent comme un plus haut degré de sanctification que celui du mariage.

Des sacrifices idolâtres et de l'usage que nous devons faire de la liberté chrétienne (VIII-XI, 1).

La question des viandes sacrifiées aux idoles fut un grand point de contestations dans les Eglises vivant au milieu des païens, comme du reste nous le retrouverons plus tard à Rome. La viande des sacrifices en l'honneur des idoles était dévolue en partie aux offrants, à ceux qui sacrifiaient, et en partie aux prêtres, qui pouvaient la revendre, soit pour les repas institués dans les temples ou pour ceux des maisons particulières. Les Juifs et même les chrétiens hébreux avaient pour cette viande une profonde horreur, s'imaginant que les dieux des

Digitized by Google

païens étaient effectivement de mauvais esprits. Les chrétiens plus éclairés, au contraire, n'y mettaient aucune importance, disant qu'une idole n'était rien par elle-même et que l'offrande ne pouvait point souiller : c'est à eux que Paul s'adresse; il les approuve dans un sens, mais il cherche aussi à les prémunir contre le danger de tomber dans un péché qui pouvait avoir trois conséquences fâcheuses. *Premièrement* ils étaient en scandale à leurs frères plus faibles, et les entraînaient, par leur exemple, à faire des choses qu'ils considéraient comme un péché (chap. VIII). Dans ce but, il se met en exemple (chap. IX), disant qu'il n'use pas de tout son droit dans la liberté que Christ nous a donnée, de peur du scandale. En *second lieu*, ils ne considéraient pas assez sérieusement que tout le paganisme est une œuvre des mauvais esprits. *Troisièmement*, ils couraient de grands périls, en participant en une certaine mesure aux usages des Gentils (chap. X).

Principe premier : nous ne devons donner aucun scandale à nos frères en usant de notre liberté (chap. VIII).

1. Principes généraux : La charité vaut mieux que la connaissance (1-3).
2. Vanité des idoles (4-6).
3. Il y a péché à scandaliser ses frères (7-12).

1. *La charité vaut mieux que la connaissance.*

Quant à ce qui concerne les choses sacrifiées aux idoles, nous savons ce qui en est; car nous avons, en qualité de chrétiens, une connaissance certaine. Je remarquerai seulement que la connaissance pour soi rend orgueilleux, mais que l'amour édifie, et qu'il est plein de sollicitude pour le salut du prochain (1). — Si quelqu'un s'imagine savoir quelque chose, il en est encore aux commencements de la véritable connaissance (2). — Au contraire, celui qui aime Dieu et ses frères sera reconnu de Lui comme un de ses enfants et abondamment pourvu, par la communication de son Esprit, de tout ce qu'il lui importe de connaître (3).

2. *Les idoles ne sont rien.*

Nous savons donc que les idoles païennes ne sont rien par elles-mêmes, puisqu'elles ne sont que le produit de l'imagination de l'homme; nous reconnaissons qu'il n'y a point d'autre Dieu que celui que nous honorons (4). — Si des hommes se sont fait des dieux dans le ciel et sur la terre (2 Cor., IV, 4. Ephés., II, 2; VI, 12. Jean, X, 34. Ps. LXXXII, 6), et si on les appelle princes et seigneurs (5),

VERSET 6. toutefois, pour nous [1] (chrétiens), il y a un seul [2] Dieu, le Père, duquel sont toutes choses, et nous pour Lui [3]; et un seul Seigneur Jésus-Christ, par [4] le moyen duquel sont toutes choses, et nous [5] par son moyen.

[1] Nous qui, par la foi à l'Evangile, connaissons la vérité.

[2] Dieu est seul Créateur dans un sens complet, comme aussi Christ est Dieu manifesté en chair (Jean, X, 36).

[3] Il est l'unique but de notre existence; nous sommes créés pour le connaître et pour vivre en communion avec Lui.

[4] En vertu de l'union avec Jésus-Christ, avec la Parole, par le moyen de laquelle le monde fut fait (Jean, I, 3. Col., I, 16).

[5] Par Lui, comme notre seul Médiateur, et par son humanité (Jean, VI, 53. 1 Tim., II, 5), nous sommes créés de nouveau intérieurement et spirituellement. Il est devenu notre Seigneur, et a reçu toute puissance dans le ciel et sur la terre : Il est aussi Dieu avec son Père, mais non dans le sens de la pluralité des dieux, comme le croient les païens.

Digitized by Google

3. *Manger l'offrande des idoles au grand scandale des frères, c'est un péché.*

a) Il y en a pour lesquels c'est un scandale.

Quoique tous les chrétiens aient une même connaissance des choses les plus importantes, il s'en trouve cependant qui n'ont pas la même manière de voir à l'égard de la vanité des idoles. Plusieurs croient encore que l'idole est effectivement quelque chose, et en suivant l'exemple d'autres frères qui mangent sans scrupule la viande consacrée, ils s'imaginent participer au culte idolâtre : en le faisant ils souillent leur conscience, qui n'est point suffisamment éclairée sur ce qui est légitimement permis (7).

b) C'est un péché que de donner un tel scandale (8-12).

Les aliments ne nous donnent aucune valeur, aucun mérite auprès de Dieu; car spirituellement nous ne gagnons rien en mangeant, tout comme nous ne perdons rien en nous en abstenant (8). — Cependant, la liberté que nous prenons d'user de tout peut être une occasion de chute à ceux qui sont encore faibles dans la foi (9). — Car si toi, qui as une plus juste connaissance des choses, ne vois point de mal à manger de la viande consacrée aux idoles et te laisses voir participant au repas des sacrifices dans les temples idolâtres, ne troubleras-tu point la conscience de celui qui est faible et ne l'entraîneras-tu pas dans le péché en suivant ton exemple, malgré ses scrupules (10)? — Est-ce que l'abus que tu auras fait de tes lumières ne sera point la cause de la perte d'un frère pour lequel cependant Jésus est mort? Et tu ne voudrais pas renoncer à une telle bagatelle pour l'amour de lui? tu n'aurais pas le courage de faire quelque sacrifice de ta liberté (11)? — En péchant ainsi contre des frères, en blessant leur conscience mal éclairée, en les obligeant à agir contre leurs convictions, vous péchez contre Christ lui-même, vous détruisez toute son œuvre en vous et vous crucifiez de nouveau Celui qui ne rompt point le roseau froissé (12).

c) Conclusion.

Si donc l'aliment est une pierre d'achoppement pour mon frère, je ne mangerai plus jamais d'aucune viande que ce soit, afin de ne point lui donner de scandale (13).

Suite (IX).

Pour confirmer sa thèse, Paul cite son propre exemple: il est loin d'user de toute la liberté que l'Evangile lui accorde.

1° Il parle des droits et des libertés qu'il serait autorisé à prendre en qualité d'apôtre (1-14).
2° Il n'en a pas usé par charité et par esprit de renoncement à soi-même (15-23).
3° Il est encouragé dans cette voie par la perspective de la couronne immortelle qui lui est réservée (24-27).

1. Droits et libertés d'un apôtre.

Paul rappelle d'abord la dignité de son apostolat.

Ne suis-je pas un envoyé du Seigneur? Ne suis-je pas libre? N'ai-je pas les mêmes droits et peut-être encore de plus grands qu'un autre chrétien? N'ai-je pas été appelé par le Seigneur lui-même, ainsi que les douze? La fondation de votre Eglise n'est-elle pas une preuve de mon apostolat? N'est-elle pas le fruit de mes travaux bénis par la grâce et l'Esprit de Christ (1)? — Si d'autres me rejettent en ma qualité d'apôtre de Jésus-Christ, vous, au moins, ne contestez pas la réalité de

Digitized by Google

ma mission, dont vous êtes le sceau; car c'est par mon ministère que vous avez reçu non-seulement la foi, mais aussi tous les autres dons spirituels (2). — C'est ici ma défense contre ceux qui ont des doutes sur la valeur de mon apostolat (3).

2. Les droits de l'apôtre de Christ.

Comme apôtre, j'avais le droit de vivre aux frais des Eglises (4), — et de prendre une femme, ainsi que les autres apôtres l'ont fait jusqu'à présent, entre autres Jacques, Jude, frères du Sauveur, et Pierre, qui sont tous trois mariés (5). — Barnabas et moi, serons-nous les seuls qui devrons travailler pour subvenir à notre entretien (6)?

Preuve à l'appui de ce droit, tirée:

1. D'une comparaison avec des choses toutes naturelles.

Le soldat ne reçoit-il pas une solde? Le vigneron ne retire-t-il pas le fruit de sa vigne? Le berger ne se nourrit-il pas du lait de ses troupeaux? De même un ministre de l'Evangile, soldat de Jésus-Christ, ouvrier dans sa vigne, pasteur de ses brebis, doit recevoir ce qui lui est nécessaire pour sa subsistance (7).

2. De l'Ancien-Testament.

Mais ce n'est point d'après une manière de voir toute humaine que je dis ces choses; car Dieu a réglé ce point par l'organe de Moïse (8). — Il est dit dans le Deutéronome, XXV, 4, que l'on ne doit point emmuseler le bœuf qui foule le grain: ceci n'est qu'une parabole, une image: le but de cette loi est d'éveiller la reconnaissance de l'homme à l'égard de celui qui lui annonce la Parole (9). — Si Dieu veut que les animaux soient récompensés de leur labeur, croyez-vous qu'il n'en sera pas de même et bien plus encore pour les hommes (10)? — C'est donc un ordre positif de la Parole de Dieu que chacun soit nourri des fruits de son travail, et cet ordre s'applique aussi aux ministres de l'Evangile (1 Tim., V, 17) (10). — S'ils sèment les choses spirituelles et partagent avec vous les dons de l'Esprit, ne devront-ils rien recevoir pour le corps (11)? — Pourquoi ne jouirais-je point de ce droit, moi le fondateur de votre Eglise, tandis que des imposteurs (2 Cor., XI, 20) l'exercent impunément et se font entretenir par vous? Mais je n'ai point usé de ce droit, aimant mieux me priver de tout (IV, 11) plutôt que de laisser supposer que je cherche mon propre avantage et ne voulant mettre aucun empêchement aux progrès de l'Evangile (12). — Si vous ne croyez pas encore que l'on doive entretenir les ministres de la Parole, réfléchissez un peu à ce qui se passait sous l'ancienne alliance: les lévites vivaient des choses consacrées à Dieu (13). — Christ a commandé de même (Luc, X, 7. Matth., X, 10) que ceux qui annoncent l'Evangile vivent aussi de l'Evangile (14).

3. Par renoncement, Paul n'a point usé de ses droits d'apôtre.

a) *Il a renoncé à ses droits à une rétribution* (15-18).

Je n'ai point fait usage de mes droits, et je n'écris point ceci afin qu'il en soit autrement à l'avenir, car j'aimerais mieux mourir que de me laisser ravir la gloire d'un tel désintéressement (15). — La prédication de l'Evangile n'est point un sujet de gloire pour moi; c'est pour moi un devoir de le prêcher, et malheur à moi si je n'annonce pas la bonne nouvelle! Je serais infidèle à mon

Digitized by Google

Seigneur et par là même très-malheureux (16). — Si je remplis mon devoir de bon cœur et avec joie, j'en ai ma récompense (déjà dans le sentiment de mon désintéressement); le fais-je par contrainte, l'obligation d'évangéliser n'en subsiste pas moins (17). — En prêchant gratuitement l'Evangile, je donne une preuve de ma probité, j'enlève tout prétexte à mes détracteurs et à ceux qui refusent de se convertir; je gagne bon nombre d'âmes à la cause de notre Sauveur Jésus-Christ (18).

Les catholiques romains veulent fonder sur ces passages leur doctrine des œuvres surérogatoires. Paul, disent-ils, avait déjà rempli son devoir quand il eut prêché l'Evangile, et il fit certainement au-delà de ce dont il était chargé. On peut répondre à une pareille interprétation qu'effectivement Paul a donné plus de preuves de renoncement et a fait plus d'œuvres excellentes que les autres apôtres, ce qui lui a donné une certaine supériorité sur eux vis-à-vis des hommes; mais que, comme ancien persécuteur des chrétiens, il fut précisément choisi de Dieu pour travailler à renverser les obstacles particuliers qui s'opposaient à l'avancement du règne du Seigneur! Qu'ainsi il n'a rien fait que ce que Dieu exigeait de lui, et lui-même avouait que c'était Dieu qui lui avait accordé le désintéressement et la bonne volonté nécessaires pour annoncer l'Evangile, sans être à la charge *des Eglises*. D'ailleurs, comment concilier la doctrine des œuvres surérogatoires avec celle du salut gratuit, si hautement proclamée par l'apôtre (Ephés., II)? Si nous sommes sauvés par la foi, ce n'est pas par nos œuvres ni par celles d'autrui, quelque grandes que celles-ci aient pu être.

b) *Il a su renoncer à sa liberté par amour pour le prochain* (19-23).

Lors même que je sois rendu libre à l'égard de tous par la foi et indépendant de toute autorité humaine, en ma qualité de chrétien et d'apôtre, je me suis cependant asservi et accommodé vis-à-vis de chacun, afin d'en gagner beaucoup à l'Evangile (19). — Vivant parmi les Juifs, je me suis conformé à leurs mœurs, adoptant leur langage, et même dans certains cas, suivant leurs lois cérémonielles, afin d'amener à la connaissance du salut ceux qui sont encore attachés à ces pratiques, quoique je ne sois plus sous la loi, mais sous la grâce (20). — Chez les païens, qui n'ont point la loi mosaïque, je ne m'attache pas à l'observation des ordonnances touchant la nourriture; mais je me conduis comme étant sous la loi, vis-à-vis de Dieu, c'est-à-dire selon la loi de Jésus-Christ, loi d'amour et de support, afin d'amener les païens à l'Evangile (21). — Enfin, je me suis fait tout à tous, me conformant aux pratiques extérieures auxquelles des faibles en la foi, Juifs ou païens convertis, attachent une grande importance, et je cherche partout à en sauver au moins quelques-uns (22). — Je fais cela, afin de ne pas me priver moi-même des consolations de l'Evangile (23).

c) *Incitation au renoncement.*

VERSET 24. Ne savez-vous pas que tandis que ceux qui courent dans le stade [1], courent tous, un seul [2] reçoit le prix? Courez de telle sorte que vous le remportiez. — 25. Or, tout homme qui combat dans les jeux publics est tempérant en toutes choses [3]; eux, à la vérité, pour recevoir une couronne corruptible [4]; mais nous, pour une incorruptible. — 26. Moi donc je cours, mais non comme à l'aventure; je frappe du poing [5], mais non comme déchirant l'air; — 27. mais je meurtris [6] mon corps et le réduis en servitude, de peur qu'après avoir prêché aux autres [7], je ne sois moi-même réprouvé.

Digitized by Google

1 L'apôtre, en invitant les Corinthiens au renoncement, emploie ici une image qui leur était familière; car on avait institué dans plusieurs des villes de Grèce, entre autres sur l'isthme de Corinthe (de là jeux isthmiques), des jeux annuels de combattants ou de lutteurs, puis de coureurs; le vainqueur recevait tantôt une couronne de laurier, tantôt une couronne de chêne qui le mettait en grand honneur parmi le peuple. Nous sommes tous aussi, comme chrétiens, appelés à courir dans la lice, afin de remporter la couronne incorruptible.

2 Ce ne sera pas un seul qui recevra la couronne immortelle, comme dans les jeux grecs; cependant il y en aura beaucoup d'appelés et peu d'élus (Matth., VII, 13. Luc, XIII, 24. Matth., XX, 16; XXII, 14. Luc, XII, 21. 2 Thes., III, 2). Il ne suffit donc pas d'être appelé, mais de savoir comment on aura combattu.

3 Les lutteurs, les coureurs, devaient se préparer au combat plusieurs mois d'avance, en se privant de la plupart des jouissances de la vie; combien plus devons-nous mortifier notre corps, puisque nous sommes destinés à une récompense supérieure à la leur!

4 Si les louanges du peuple, l'honneur dont on était revêtu, la couronne, tous ces biens terrestres, périssables de leur nature, engageaient les combattants à souffrir pour jouir de la victoire, la perspective d'une couronne immortelle ne nous portera-t-elle pas à nous imposer tous les renoncements nécessaires? (1 Pierre, I, 4. 2 Tim., IV, 8).

5 L'image précédente fait allusion à la course, celle-ci à la lutte, et l'apôtre dit qu'il combat comme quelqu'un qui ne frappe pas en l'air et n'épargne point son ennemi.

6 J'asservis mon corps, lorsqu'il veut m'entraîner à l'idolâtrie; je le meurtris, lorsque cela est nécessaire, afin qu'il soit propre à l'œuvre du Seigneur (Rom., VIII, 13).

7 Comme un héraut appelle un combattant au combat et perd lui-même le prix qui est proposé. L'apôtre supplie tous les chrétiens, en citant son exemple, de veiller et de renoncer à eux-mêmes.

Chap. X.

Troisième raison pour se garder de la viande sacrifiée aux idoles (1-33).

Le danger de mépriser la grâce par une fausse sécurité (1-22). — Règle de conduite (23-33).

I. *Le danger de la sécurité.*

1. Le peuple d'Israël dans le désert est un exemple pour nous (1-13).

Pensez-y bien, mes frères: les enfants d'Israël, qui, comme nos précurseurs dans l'alliance de Dieu, peuvent être appelés nos pères par nous tous chrétiens, Juifs ou païens convertis, ont tous éprouvé les effets extraordinaires de la miséricorde de Dieu, lorsqu'ils furent protégés par la nuée, lors de leur sortie d'Egypte, dans laquelle était l'ange de l'alliance, un avec l'Eternel, et appelé aussi le Seigneur (Exode, XIII, 21; XIV, 19), et lors du passage de la mer Rouge (1). — En passant à travers les flots de la mer, et étant couverts de la nuée, ils furent admis dans l'alliance de Dieu, instruits de sa volonté, et reconnurent Moïse pour un envoyé divin (2). — Le miracle de leur délivrance et de leur consécration à Dieu fut suivi de leur conservation et de leur sustentation providentielles dans le désert. Tous mangèrent de la manne, qui est appelée ici un aliment spirituel à cause de son origine miraculeuse et de ce qu'elle était le symbole de Christ (Jean, VI, 58) (3). — Leur âme et leur corps furent aussi désaltérés (Exode, XVII, 6. Nomb., XX, 10) d'une façon miraculeuse par l'eau d'un rocher (non point d'un rocher naturel, car sans cela l'eau en aurait coulé déjà auparavant), mais du rocher des siècles de Christ, qui était avec eux et qui accomplissait tous ces miracles. (La puissance et la fidélité inébranlables de Dieu lui font donner le nom de rocher (Deut., XXXII, 4); de même l'apôtre

Digitized by Google

appelle Christ, l'ange de l'alliance qui les conduisait, un rocher; il démontre ainsi que le Seigneur, l'Eternel, qui se montra en plus d'une occasion sous l'ancienne alliance, n'était autre que Jésus-Christ) (4). — Cependant la plupart d'entre eux méconnurent la grâce qui leur était offerte; aussi moururent-ils dans le désert, à l'exception seulement de deux (Josué et Caleb). Ces deux choses, le don de la grâce et sa perte sont pour nous des images symboliques qui doivent nous prémunir contre le penchant de notre cœur à nous laisser entraîner au mal (6). — Vous pouvez être menacés des mêmes dangers que les enfants d'Israël : *premièrement*, de tomber dans la plus grossière idolâtrie, en mangeant et en buvant, comme ils firent lorsqu'ils élevèrent le veau d'or (Exode, XXXII, 6) (7). — *Secondement*, en vous laissant aller à l'impureté, ainsi qu'il arriva à Bahal-Pehor (Nomb., XXV), où en un jour vingt-trois mille périrent de la plaie dont l'Eternel les frappa (8). — *Troisièmement*, de tenter Christ, comme dans les Nombres, XXI, où Dieu envoya des serpents brûlants qui blessèrent mortellement tous ceux qui en furent atteints. Tenter Christ n'est pas seulement tomber dans une série de péchés qui attirent la réprobation de Dieu; mais aussi c'est n'être point satisfaits des dons que le Seigneur nous a départis, et lui demander avec insistance une plus grande dispensation des preuves de son amour et de sa puissance (9). — *Quatrièmement*, lorsqu'on se figure que le Seigneur fait trop peu pour ses enfants, on tombe facilement dans le murmure, le mécontentement. Les plaintes des Israëlites contre Moïse et leur punition (Nomb., XVI) doivent être un exemple suffisant pour nous garder de les imiter (10).

VERSET 11. Or, toutes ces choses leur arrivaient en types [1], et elles furent écrites pour notre instruction [2], à nous que les fins des siècles ont atteints [3]. — 12. C'est pourquoi, que celui qui pense être debout [4] prenne garde qu'il ne tombe [5]. — 13. Aucune tentation ne vous a surpris qui ne fût une tentation humaine [6]. Or, Dieu est fidèle [7], et il ne permettra pas que vous soyez tentés au-delà de ce que vous pouvez; mais avec la tentation [8], il fera aussi l'issue, pour que vous puissiez la supporter.

[1] En types, en signes instructifs.

[2] Le peuple de Dieu, dans la nouvelle alliance, s'attire immanquablement des châtiments lorsqu'il pèche contre l'Eternel. — Dieu veut que les livres de l'Ancien-Testament servent aussi à l'instruction des enfants de la nouvelle alliance.

[3] Nous ne sommes pas loin du moment où viendra la fin de toutes choses, où les prophéties concernant la venue de Christ trouveront leur accomplissement, puisque cette seconde apparition du Sauveur est le but de toutes les prédictions. Tout ce qui s'est fait pour le règne de Dieu sur la terre, toutes les promesses auront leur accomplissement dans la dernière période du monde : les expériences du peuple d'Israël, ses chutes et ses châtiments, sont autant d'enseignements de ce qui arrivera aux incrédules des derniers jours.

[4] Ferme en la foi (Rom., XI, 20).

[5] Que justement cette sécurité ne le fasse pas tomber.

[6] Des tentations humaines, c'est-à-dire des tentations dont vous pouvez triompher.

[7] Les Corinthiens avaient encore bien des luttes à soutenir; mais l'apôtre, avec sa douceur ordinaire, préfère les consoler d'avance plutôt que de les effrayer, et il les place sous la garde d'un Dieu fidèle, qui ne permettra point que les tentations auxquelles ils seront exposés aillent au-delà de leurs forces. Les chrétiens d'aujourd'hui peuvent aussi se reposer sur cette fidélité du Seigneur qui ne les abandonnera jamais, et se fortifier d'avance contre les tentations présentes et à venir.

[8] Dieu ne nous tente jamais au mal (Matth., VI, 13. Jacq., I, 13, 14); il nous place dans des positions où le penchant au mal peut s'exercer, mais il prépare en même temps une heureuse issue à cette tentation.

Digitized by Google

2. La communion avec Christ dans le sacrement de la cène s'oppose à toute participation au culte des idoles.

C'est pourquoi, mes bien-aimés, par amour pour le Seigneur et de peur du châtiment infligé à ceux qui ont été faits participants de sa grâce, fuyez l'idolâtrie et toutes ses pratiques (14). — Jugez-en vous-mêmes : n'entrons-nous pas en communion avec Jésus-Christ par le sacrement de la cène (15)?

VERSET 16. La coupe de bénédiction que nous bénissons [1] n'est-elle pas une communication [2] du sang de Christ? Le pain que nous rompons n'est-il pas une communication du corps du Christ? — 17. Parce qu'il y a [3] un seul pain, nous, bien qu'en grand nombre, nous sommes un seul corps : car nous sommes tous participants de ce seul pain [4].

[1] La coupe de bénédiction dans la sainte cene, devient pour nous un moyen de communication sanctifiante avec Jésus-Christ ; son sang et son corps glorifiés nous sont spirituellement offerts dans le vin et le pain.

[2] En en jouissant, nous entrons en communion avec le corps et le sang de Christ. Le sang n'est point présenté ici comme un accompagnement indispensable du corps, mais bien comme un moyen particulier de purification (1 Jean, I, 7).

[3] Lorsque nous participons à la sainte cène et que nous sommes en communication avec le corps de Christ crucifié pour nous, nous reconnaissons aussi que nous devenons tous un seul corps en Jésus-Christ.

[4] Un seul pain, qui est la communion au corps de Christ. — Nous ne devons point, par la participation au culte des idoles, détruire l'union fraternelle et le titre de noblesse que nous possédons par la communication au corps de Christ.

Secondement : en mangeant de la victime, on entre en communion avec celui pour qui on sacrifie.

Vous voyez par les sacrifices judaïques de l'Ancien-Testament qu'en mangeant des victimes, on entrait en communication avec Celui à qui elles étaient offertes. Lévites et peuple, tous ceux qui tiennent des repas sacrés dans le temple, font profession d'adorer Jéhovah pour qui la victime a été mise sur l'autel; de même ceux qui participent aux repas idolâtres entrent en communion avec leurs idoles, en qualité d'adorateurs des idoles (18).

Troisièmement : on entre en communion avec le diable par les sacrifices païens.

VERSET 19. Que dis-je donc? qu'une idole [1] soit quelque chose? ou que ce qui est sacrifié à une idole soit quelque chose? — 20. Non; mais que ce que les nations sacrifient, elles le sacrifient à des démons [2] et non pas à Dieu. Or, je ne veux pas que vous ayez communication des démons [3]. — 21. Vous ne pouvez pas [4] boire la coupe du Seigneur et la coupe des démons; vous ne pouvez participer à la table du Seigneur et à la table des démons [5].

[1] C'est-à-dire, est-ce que je contredis ce que j'ai dit plus haut (VIII, 4), qu'une idole n'est rien?

[2] Les démons, d'après l'Ecriture, induisent les hommes à divers péchés, surtout à l'idolâtrie. Tout le paganisme provient de séductions des démons qui ont détourné les hommes du vrai Dieu. Celui donc qui s'adonne à quelque idolâtrie que ce soit, sert le diable et agit sous son influence (Lév., XVII, 7. Deut., XXXII, 17. Ps. CVI, 38).

[3] Que vous participiez au culte qui, en réalité, est adressé au diable.

Digitized by Google

[4] Sans commettre un grand péché, et être privé de toute bénédiction.

[5] Non point que chaque idole païenne soit un démon, car nous savons qu'elles ne sont rien (VIII, 4). Mais tout le culte idolâtre est un culte diabolique. Adorer à la place du Dieu vivant des objets inanimés, créés de la main de l'homme, leur rendre l'honneur dû au Seigneur, c'est une inimitié contre Dieu, une action diabolique qui a les mêmes conséquences que celles dont l'apôtre parle à l'occasion de la cène. On se met sous la dépendance du diable; or, ceux qui continueront à servir les idoles que leur cœur leur aura faites et qui voudront participer au sacrement de la cène, n'en recevront aucune bénédiction.

Quatrièmement : cela serait notre propre perte.

VERSET 22. Ou provoquerons-nous le Seigneur à jalousie [1]? Sommes-nous plus forts que Lui [2]?

[1] Provoquerons-nous sa justice? En vertu de son droit d'être seul adoré, le Seigneur ne peut supporter que les siens soient en communion avec quelqu'autre que Lui.

[2] Pouvons-nous nous garantir de sa justice vengeresse? Pourrons-nous supporter l'effet de sa colère?

II. *Règles pour la liberté du chrétien : édification du prochain et honneur à Dieu* (23-XI, 1).

a) Principes généraux sur la liberté chrétienne.

Tout ce qui n'est pas un péché en soi m'est permis; cependant toutes choses ne me sont pas avantageuses, et toutes choses n'édifient pas le prochain (23).

VERSET 24. Que personne ne cherche son propre intérêt [1]; mais que chacun cherche celui d'autrui (Philip., II, 3. Rom., XV, 1).

[1] Sa manière de voir sur l'utilité d'une chose ne se fonde point sur ce qui est agréable ou permis, mais sur l'édification et l'avantage qu'en peut retirer le prochain.

b) Usage de la liberté à l'égard des viandes.

Vous pouvez dans vos propres maisons manger sans scrupule de tout ce qui se vend au marché sans que, par motif de conscience, vous vous inquiétiez si ce sont des viandes qui aient été offertes aux idoles (25). — Car la terre est au Seigneur et tout ce qu'elle contient (Ps. XXIV, 1; L, 10). Vous devez recevoir tout comme des dons de Dieu sans vous faire aucun scrupule (1 Tim., IV, 3) (26). — De même quand vous serez invités chez quelque infidèle, mangez de de tout ce qui vous sera présenté sans vous enquérir d'où cela provient (27).

c) Restrictions à la liberté.

Mais si quelque chrétien scrupuleux était présent et vous faisait observer que c'est de la viande d'animaux sacrifiés en l'honneur des idoles, n'en mangez point, par égard pour la conscience de celui qui vous a avertis (28). — Tu pourrais fort bien en manger par rapport à ta conscience, mais non point par rapport à celle d'autrui, et il vaut mieux en ce cas ne pas user de la liberté que tu as; car pourquoi m'exposerais-je à faire juger mal de ma liberté par les scrupules d'une conscience angoissée (29)? — Et si je participe avec reconnaissance à un repas, pourquoi fournirais-je à un autre l'occasion de me prendre pour un pécheur réprouvé (30)?

Digitized by Google

d) Autres principes généraux sur l'honneur rendu à Dieu en toutes choses.

VERSET 31. Soit donc que vous mangiez, soit que vous buviez, soit que vous fassiez quelque autre chose, faites tout pour la gloire de Dieu.

Tout ce que le chrétien fera, même les actions les moins importantes de la vie ordinaire, deviendra une œuvre sanctifiée, à la gloire de Dieu, s'il le fait dans la foi, l'obéissance et avec actions de grâces (comparez Zach., XIV, 20, 21. Matth., XII, 5, 6).

Tout ce qui est fait à la gloire de Dieu doit être fait dans l'amour. Conduisez-vous donc de façon que vous ne soyez point une occasion de chute ni aux Juifs, ni aux Grecs, ni aux chrétiens, et prenez garde qu'ils n'aient pas une fausse opinion du christianisme (32).

VERSET 33. Comme moi aussi je complais à tous en toutes choses, ne cherchant point mon propre avantage, mais celui du grand nombre, afin qu'ils soient sauvés. — XI, 1. Soyez mes imitateurs [1], comme je le suis moi-même de Christ [2].

[1] L'apôtre se propose comme modèle, parce qu'il a pris Jésus-Christ pour le sien. Heureux les pasteurs qui peuvent réprimander avec d'autant plus de droit qu'ils ont été en bon exemple, surtout sous le rapport du zèle à l'égard du salut de leurs frères!

[2] Notre principal modèle est Christ ; un homme ne doit être imité par nous, qu'autant qu'il est lui-même un imitateur de Christ.

Blâmes à l'occasion de certains désordres introduits dans le culte public.

1. Sur la présence de femmes non couvertes (XI, 2-16).
2. Abus introduits dans la sainte cène (XI, 17-34).
3. Juste application des dons spirituels (XII-XIV).

L'apôtre fait ici mention de certains désordres qui régnaient dans l'Eglise de Corinthe : premièrement, quant au luxe des femmes, et à leur habitude de se montrer non voilées, lorsqu'elles priaient ou prophétisaient ; puis, quant aux divisions peu charitables introduites dans les réunions où l'on prenait la cène, et enfin touchant l'abus des dons spirituels.

Le premier blâme porte sur un point qui touche aux mœurs de l'époque, et qui ne trouve pas d'application directe au milieu de nous ; car, ce qui tient aux bienséances, a toujours varié selon les temps et suivant les peuples ; cependant il est de la dernière importance d'observer que Paul sait tirer de précieuses, de sérieuses leçons de ces choses extérieures, et, sous ce rapport encore, il peut être proposé comme modele aux Eglises chrétiennes de tous les siècles. Les femmes en Orient sortent toujours voilées. Les femmes grecques portaient de longs cheveux, et les hommes des courts ; au contraire, chez les anciens Germains et chez les Indiens, une longue chevelure était une parure d'honneur et un signe de liberté. En Orient, les hommes laissaient croître leurs cheveux lorsqu'ils étaient en deuil, tandis que dans ce cas-là les femmes les coupaient. Quelques femmes de Corinthe se dispensaient de paraître voilées en public, s'appuyant peut-être sur la parole de l'apôtre, « qu'en Christ l'homme et la femme ne sont qu'un » (Gal., III, 28). Cet écart des mœurs de l'époque est blâmé par l'apôtre : il montre l'utilité du voile pour les femmes, et rappelle aux chrétiens de tous les temps que les sexes doivent avoir dans leurs vêtements une marque des rapports existant entre eux, et que la femme surtout doit se distinguer par un habillement modeste.

Digitized by Google

Chap. XI.

1) Du vêtement des femmes dans les assemblées (2-16).

Quant à ce qui concerne le vêtement des femmes, je dois tout d'abord vous louer de ce que vous ayez pensé à moi, en retenant ce que je vous avais commandé (2). — Réfléchissez à la gradation que Dieu a voulue dans son royaume. L'homme dépend immédiatement de Christ, et la femme de l'homme, qui est son chef : Christ lui-même s'est soumis à Dieu le Père, notre chef à tous (3). — L'homme ne doit donc pas se couvrir la tête dans les assemblées de culte ; car il se déshonorerait, lui et Christ, s'il était couvert en priant ou en prophétisant ; ce serait un signe de servitude (4). — De même il serait déshonorant pour la femme de rester sans voile en priant ou en prophétisant, puisque le voile est une marque d'humilité et de soumission ; la nature l'a pourvue de longs cheveux pour se couvrir et se présenter sans voile ; ce serait comme si elle était rasée (5). — Si la femme ne veut pas être couverte, qu'elle renonce aussi à ses cheveux naturels : or, comme il est déshonorant pour une femme de se faire couper les cheveux (Nomb., V, 18), qu'elle se couvre. (La défense de parler en public se trouve tout naturellement impliquée ici, puisqu'il serait impossible de le faire avec un voile (voy. chap. XIV) (6). — Mais l'homme, qui a été créé le premier, et qui est l'image de la gloire divine, porte la tête découverte, en signe de sa liberté et de sa propre gloire ; car il a été fait à la ressemblance de Dieu : il est la glorification de sa puissance créatrice. La femme est destinée à glorifier l'homme ; elle est l'image de la grandeur de l'homme : son indépendance ne repose que sur celle de l'homme (7). — Cette dépendance se trouve déjà lors de la création. La femme fut créée de l'homme et pour l'homme (8, 9). — Les femmes auront donc sur la tête une marque de l'autorité d'autrui, et lors même que les hommes ne le demanderaient point, cela doit être à cause des anges, messagers de Dieu, de ces témoins invisibles qui s'associent à l'adoration des saints (Héb., I, 14), et se réjouissent de la chasteté et de l'honnêteté des femmes (10). — Or, afin que personne ne se méprenne, que l'homme ne s'élève point trop et que les femmes ne se croient point méprisées, je vous dirai que les uns et les autres ont part au salut en Christ sans acception de personne (11). — La position naturelle des deux sexes vis-à-vis l'un de l'autre explique la dépendance dans laquelle ils sont. Si, d'une part, à la création, la femme fut tirée de l'homme ; d'autre part, l'homme naît de la femme, et tous deux sont créés par la puissance de Dieu dont ils doivent humblement reconnaître la souveraineté (12). — Pour revenir sur ce que nous avons dit précédemment, réfléchissez sérieusement s'il est bienséant qu'une femme prie la tête découverte (13) ? — Le sentiment naturel des convenances ne vous apprend-il pas qu'il est honteux pour un homme de porter de longs cheveux ? Chez la femme, au contraire, c'est un bel ornement ; la longue chevelure lui sert de voile, et le voile est un signe de sa dépendance (14, 15). — Si quelqu'un, par un esprit de contestation, ne veut point s'accommoder à notre manière de voir sur ce point, qu'il sache, à sa honte, que ce n'est point là notre habitude à nous, apôtres, ni aux Eglises fidèles (16).

Ces paroles prouvent que l'apôtre considérait les principes qu'il vient d'établir, non point comme une institution divine, mais comme dépendant des mœurs de l'époque.

2) Abus introduits dans les repas de charité (17-33).

On avait l'habitude, dans l'Eglise apostolique, de faire précéder la sainte cène d'un repas en commun, nommé agape ou repas de charité. A Corinthe, les diffé-

Digitized by Google

rents partis qui divisaient l'Eglise, tenaient leur repas séparé de celui des autres : outre cela, quelques familles, suivant un usage reçu en Grèce, se réunissaient pour apporter leur nourriture, de façon que les riches avaient tout en abondance, tandis que les pauvres n'avaient rien.

L'apôtre blâme sévèrement cette manière de faire, et rappelle aux Corinthiens l'institution de la sainte cène telle qu'elle nous a été donnée par notre Sauveur, et le châtiment infligé à ceux qui la profanent. Les inconvénients qui résultent de ces repas, ont probablement engagé de bonne heure l'Eglise chrétienne à renoncer à cet usage.

En vous donnant cette règle, je vous blâme aussi de ce que vous vous réunissez, non point pour votre édification, mais à votre perte (17). — Premièrement j'apprends une chose dont je voudrais ne croire qu'une partie, c'est qu'il y a des divisions parmi vous, et cela non-seulement dans vos points de vue particuliers, mais encore dans vos assemblées, où vous devriez n'être qu'un seul cœur. (18). — Du reste, il ne peut pas en être autrement ; il faut qu'il y ait dans votre Eglise des scissions, des séparations, de fausses interprétations de la Parole de Dieu, puisque vous êtes tellement égarés qu'il est absolument nécessaire que le mal devienne plus manifeste, et que ceux qui sont réellement de vrais croyants se séparent de ceux qui n'ont que les apparences de la foi (19). — La seconde faute que vous commettez, et qui est cause que le repas du Seigneur ne produit aucun bien, c'est que, par suite de cette division qui règne parmi vous, il arrive que, dans les agapes précédant la cène, chacun prend son souper de ce qu'il a apporté avec soi, et ainsi, pendant que quelques-uns ont faim, d'autres mangent, boivent et se rassasient (20, 21). — Si chacun ne veut songer qu'à soi, mangez plutôt dans vos maisons, et ne profanez point l'Eglise de Dieu, en en faisant une hôtellerie et en méprisant les pauvres, les membres les plus nobles de l'assemblée (Jacq., II, 5). Vous avez complètement oublié le but de la sainte cène, c'est pourquoi je veux vous le remettre en mémoire (22).

L'apôtre donne, dans les versets 23-25, un rapide aperçu de l'institution de la sainte cène, comme elle nous est décrite dans l'histoire de la passion. Il faut y remarquer en particulier que : 1° c'est une institution toute divine, transmise à Paul par révélation. Il commence au verset 23. « J'ai *reçu du Seigneur* ce que je vous ai aussi transmis ; » ce qui, d'après le texte, veut dire : «du Seigneur lui-même, » et que cela ne venait point de lui, Paul. Car, s'il avait reçu communication de l'institution de la cène comme les autres chrétiens, seulement d'après les récits de ceux qui avaient assisté à celle que célébra le Sauveur, il n'eût point dit qu'il l'avait reçue et ensuite communiquée, mais plutôt il aurait simplement écrit : « nous avons entendu. » Nous devons donc admettre que notre Sauveur a communiqué cette institution à Paul en vertu d'une révélation spéciale, raison puissante pour nous la faire considérer encore plus saintement que nous ne l'avons fait jusqu'à présent. — 2° Les paroles de Jésus, en présentant la coupe, diffèrent un peu, dans les évangiles de saint Matthieu, saint Marc et même saint Luc, au chap. XX, 20, de celles citées ici par l'apôtre. « Cette coupe est le nouveau testament en mon sang, » c'est-à-dire qu'en participant avec foi à cette coupe, vous prenez part à la nouvelle alliance qui est scellée par mon sang, vous entrez dans l'alliance de la grâce qui a été instituée par le sacrifice de mon sang ; la coupe est un gage que l'alliance est renouvelée. — 3° Paul répète pour la seconde fois les paroles que nous trouvons dans l'évangile de saint Luc, et par lesquelles Jésus instituait la cène comme un repas commémoratif de sa mort : « Faites ceci, toutes les fois que vous en boirez en mémoire de moi. » — Nous devons donc célébrer la cène en mémoire de Jésus, non-seulement comme notre Sauveur crucifié pour nous, mais comme notre Seigneur vivant et régnant pour nous.

Conclusions sur l'importance de la cène.

VERSET 26. Car toutes les fois que vous mangez de ce pain, et

Digitized by Google

que vous buvez de cette coupe, vous annoncez la mort du Seigneur [1] jusqu'à ce qu'il vienne [2]. — 27. En sorte que quiconque mangera ce pain ou boira la coupe du Seigneur indignement sera coupable [3] du corps et du sang du Seigneur. — 28. Or, que chacun s'éprouve [4] soi-même, et ainsi qu'il mange du pain et boive de la coupe; — 29. car celui qui en mange et qui en boit indignement, mange et boit un jugement [5] contre lui-même, ne discernant [6] point le corps du Seigneur.

[1] La sainte cène est une proclamation toujours renouvelée de la mort réconciliatrice de notre Sauveur; les fidèles, par cet acte symbolique, témoignent que Christ est mort pour eux.

[2] C'est tout à la fois un mémorial de la mort de Christ et une compensation temporelle de sa présence; aussi doit-on célébrer sa mort depuis le moment où il quitta la terre jusqu'à celui où il reviendra dans toute sa gloire.

[3] Conséquence immédiate découlant de la doctrine de la sainte cène : c'est une représentation de la mort expiatoire de Christ. Celui qui en mange et en boit indignement touche au corps et au sang de Christ, sans avoir les sentiments de foi et de repentance qui conviennent à un fidèle.

[4] Le moyen de se préserver d'un si grand péché, c'est de se demander sérieusement si l'on est dans de bonnes dispositions pour participer à la sainte cène, c'est-à-dire si l'on se repent de ses péchés, si l'on ne cherche le pardon qu'en Christ, si l'on a un désir sincère et réel de le servir. Le mot *indignement* signifie sans foi, sans repentance, sans sérieux, en confondant la cène du Seigneur avec un repas ordinaire.

[5] « Il boit un jugement, » expression hardie et énergique, pour dire qu'il s'attire, en *mangeant* et en *buvant* indignement, une punition dont les conséquences se font souvent sentir sur cette terre. Il n'est point question ici de la damnation éternelle, mais bien (verset 32) d'une correction à salut, et les âmes timides qui s'éloignent de la sainte cène de peur du jugement éternel, doivent se tranquilliser sous ce point de vue.

[6] D'autres aliments ordinaires.

Les Corinthiens sont punis pour avoir participé à la sainte cène à la légère.

C'est parce que vous participez d'une façon indigne à la sainte cène, et que vous deviez recevoir une correction salutaire, qu'il y a tant de malades parmi vous : plusieurs même en sont morts (30). — Car si nous nous examinions et nous jugions nous-mêmes en nous repentant de notre légèreté, avant de nous approcher du sacrement du Sauveur, nous ne serions point jugés, et nous nous épargnerions de semblables punitions (31). — Mais ces épreuves sont, par la bonté de notre Dieu, des moyens de discipline par lesquels Christ veut nous attirer à Lui, afin que nous ne soyons pas envoyés aux peines éternelles avec les incrédules (32).

Règle à suivre à l'avenir.

Attendez-vous donc à l'avenir jusqu'à ce que vous soyez tous réunis, afin que le repas se tienne en commun, et que le riche partage avec le pauvre (33). — Celui qui se rend là *pour manger*, qu'il mange chez lui; la nourriture doit être une chose accessoire dans ces repas de charité; car il serait possible que ces réunions servissent à votre condamnation plutôt qu'au but chrétien pour lequel elles sont instituées. Quant aux autres choses (surtout les divisions), je ne les réglerai point par lettres, mais seulement lorsque je serai arrivé chez vous (34).

3) Du juste emploi des dons spirituels (XII-XIV).

Il y avait deux espèces de dons : premièrement, ceux qu'on pouvait ap-

Digitized by Google

peler *naturels*, qui, suivant les dispositions de celui à qui ils étaient accordés, servaient, avec l'aide de l'Esprit saint, à l'enseignement, au ministère, à la conduite des troupeaux; en second lieu, le don des miracles, qui manifestait, par des effets extérieurs, la puissance de l'Esprit sur la chair: guérison des malades, don de prophétie et des langues étrangères.

Sous ce rapport, l'Eglise de Corinthe se distingua par sa supériorité sur toutes les Eglises chrétiennes; mais ici, comme toujours, l'ennemi chercha à se servir de ces dons mêmes pour introduire l'erreur dans l'Eglise. D'un côté, il y avait alors, chez les Juifs et chez les païens, un grand nombre d'individus cherchant à opérer des miracles au moyen de la magie; ainsi Simon dans les Actes, VIII, 9; les exorcistes (Actes, XIX, 13-17); l'esprit de Python (Actes, XVI). — D'un autre côté, et c'est ici qu'était le plus grand péril, les chrétiens n'étaient malheureusement que trop disposés à se complaire dans ces dons extraordinaires et miraculeux du Saint-Esprit. Une réforme devenait nécessaire: exemple bien puissant pour nous apprendre à ne pas supporter avec trop d'indulgence les nombreux abus auxquels on attache trop peu d'importance dans nos Eglises. L'apôtre emploie les trois chapitres suivants à donner quelques éclaircissements sur ce sujet.

1. Sur l'appréciation des dons spirituels (XII).
2. L'amour est le premier et le meilleur de tous les dons (XIII).
3. Leur application dans l'interprétation des langues et les prophéties (XIV).

Chap. XII.

L'unité de l'Esprit avec la diversité des dons.

1) L'unité dans la diversité.

Le même Esprit se manifeste dans les diverses grâces (1-11).

a) Doctrine pour les dons spirituels.

VERSET 1. Or, quant aux grâces spirituelles, frères, je ne veux pas que vous soyez dans l'ignorance. — 2. Vous savez que vous étiez des nations [1], entraînés vers les idoles muettes, comme on vous menait [2]. — 3. C'est pourquoi je vous fais connaître [3] qu'aucune personne, parlant par l'Esprit de Dieu, ne dit Jésus, exécration [4], et que personne ne peut dire Jésus, Seigneur [5], si ce n'est par l'Esprit saint.

[1] Comme païens, vous ne jouissiez point des grâces spirituelles qui sont propres au christianisme seulement, et ne peuvent être opérées en vous que par Christ.

[2] Etant encore dans les liens du paganisme, vous serviez des idoles muettes qui n'ont aucune vie en elles-mêmes, et ne peuvent par conséquent rien vous communiquer: vous suiviez aveuglément d'anciens préjugés, les instincts de l'homme naturel et les tromperies des prêtres; il en est de même encore pour celui qui n'adore pas le Dieu vivant en Christ.

[3] C'est pourquoi je veux vous donner un moyen de reconnaître les vrais dons spirituels.

[4] L'inimitié contre Jésus, exprimée ici par le mot *exécration*, *malédiction*, est un signe évident que l'Esprit de Dieu n'agit point dans celui qui opère des actes extraordinaires, tels que ceux des exorcistes, des magiciens. — On pouvait faire certaines œuvres prodigieuses en apparence, tout en ayant le nom de Christ en exécration.

[5] Bien au contraire, la confession publique de la foi en Lui, exprimée non-seulement par des paroles (Matth., VII, 21), mais par l'effusion du cœur et dans des temps où les disciples de Christ étaient entourés de dangers et accablés de mépris, ne pouvait être qu'un effet de l'Esprit de vérité.

Digitized by Google

b) Origine des dons.

VERSET 4. Or, il y a diversité de dons gratuits, mais le même Esprit; — 5. et il y a même diversité de services, et le même Seigneur, — 6. et il y a diversité d'opérations, mais c'est le même Dieu qui opère avec efficace toutes choses en tous.

Les dons, les services et les opérations, quoique distincts, ne forment qu'une même chose, comme la sainte Trinité, de laquelle ils découlent. Ils proviennent tous de la même source. Le Saint-Esprit dispense les *dons* : car c'est Lui qui donne l'esprit de sainteté et d'intelligence (1 Cor., II, 10); Il communique une vie nouvelle aux croyants, et une destination déterminée à cette vie; c'est Lui qui produit l'intelligence, la sagesse, la foi ou les dons les plus spirituels. Les *services* (c'est-à-dire tout ce qui avait rapport à l'administration de l'Eglise (verset 28), distribués selon les capacités de chacun) sont accordés par Christ, souverain du royaume des cieux, qui, en rendant ses enfants membres de l'Eglise par un appel intérieur, a le droit de leur donner aussi une destination spéciale dans l'Eglise.

L'*opération* qui, unie aux dons et aux services, donne à ceux-ci un résultat déterminé, provient de la toute-puissance du Père.

c) But général des dons.

Le but, comme l'origine des grâces spirituelles, est le bien général (7). — Il y a trois espèces de dons : premièrement, ceux qui concernent l'intelligence, la sagesse ou la connaissance, c'est-à-dire qui permettent de faire une sage application de la doctrine dans les choses de la vie, ou qui accordent des lumières plus étendues sur la doctrine chrétienne, deux grâces appartenant plus spécialement à l'emploi de docteur (Ephés., IV, 11), et à celui d'ancien (1 Tim., V, 17) (8). — La seconde classe comprend les dons par lesquels se manifeste une puissance particulière de la foi, jointe aux œuvres qui en dépendent, non point de cette foi sanctifiante commune à tous les chrétiens, mais bien d'une confiance extraordinaire en Dieu, d'une ardeur dans les prières capable de surmonter tous les obstacles (Matth., XVII, 19. Actes, VI, 5-8. 1 Cor., XIII, 2) (9). De cette grâce dépendent encore le don gratuit des guérisons ou d'autres opérations surnaturelles, puis celui de la prophétie; c'est-à-dire que le fidèle, poussé par l'Esprit et instruit des mystères du royaume des cieux, peut manifester la volonté du Seigneur avec une force et d'une manière propre à ébranler les cœurs rebelles (XIV, 24); enfin le don de discerner les esprits, la véritable inspiration prophétique, bien différente de celle qui provient du démon. La troisième classe de dons comprend le don de parler ou d'interpréter les langues étrangères, question traitée encore plus loin (10). — Tous ces dons sont diversement répartis ; mais c'est le même et seul Esprit qui les distribue et qui donne à chacun sa part, selon qu'il lui plaît (11).

2) La diversité dans l'unité. Tous les dons dans l'Eglise de Christ ne forment qu'un tout, comme les membres d'un même corps (12-31).

a) Nous sommes un seul corps (11-14).
b) Les membres en apparence les moins dignes ne doivent pas être envisagés comme n'étant pas du corps (15-20).
c) Les membres les plus considérés ne doivent pas s'enorgueillir (21-26).
d) Comparaison du corps de Christ. Union réciproque entre les chrétiens (27-31).

Digitized by Google

a) *Nous sommes un seul corps.*

Pour vous faire bien apprécier les dons et leur usage, je veux employer une comparaison : le corps est un et pourtant il est composé de plusieurs membres; et ceux-ci, quoique en grand nombre, ne forment qu'un seul corps; ainsi l'Eglise est le corps spirituel de Christ (12). — Car nous avons tous été baptisés du même Esprit saint, et sommes ainsi devenus membres du corps de Christ, un tout indissoluble : en participant au sacrement de la cène nous avons bu à la même coupe, qui est la communion au corps de Christ, afin que nous soyons un même esprit (Jean, VII, 37-39). La vie chrétienne est la même pour tous : n'importe notre condition précédente ou actuelle, ou le peuple dont nous descendons (Gal., III, 28); car le corps humain est composé de plusieurs membres formant un seul corps; ainsi le corps de Christ se compose de plusieurs membres et sont un en Lui (13).

b) *Les membres les plus vils ne doivent pas porter envie aux autres.*

Quand un de ceux qui auraient reçu des dons inférieurs se laisserait aller au mécontentement et à la jalousie, il serait comme si le pied disait : « Je ne suis pas la main; » et comme si l'oreille s'écriait : « Je ne suis pas l'œil, et par conséquent je ne suis pas du corps. » Cependant n'en feront-ils point partie (15, 16)? — Il n'y a pas un seul de nos membres ou de nos sens qui soit inutile ou superflu (17). — Dans sa grande sagesse et selon son bon plaisir, Dieu a donné une destination particulière à chacun des membres qui composent le corps, de même qu'à ceux qui composent l'Eglise (pourquoi vouloir faire mieux?) (18). — Le corps ne pourrait subsister si tous les membres étaient semblables (19). — L'unité du tout dépend précisément de la diversité des parties (20).

c) *Contre l'orgueil des membres plus estimés.*

Le membre le plus estimé a besoin de celui qui l'est le moins; quoique la main soit moins délicate que l'œil, et que les pieds soient moins nécessaires que la tête, est-ce que cela autorisera les mieux doués à mépriser les autres (21)? — Ceux-ci sont précisément les moins superflus (22). — Les membres que nous estimons moins honorables sont l'objet d'un plus grand honneur; ceux qui nous paraissent les moins estimables sont d'autant mieux couverts (23). — Car les membres honnêtes n'ont pas besoin de ce soin, et Dieu a établi les choses de manière à donner un plus grand honneur à ce qui en manquait (24). — Il en est ainsi de peur qu'en négligeant une des parties, le tout ne vînt à en souffrir, mais afin qu'au contraire les membres eussent le même soin les uns des autres pour l'entretien du corps (25). — En sorte que si un membre souffre, ils souffrent tous, et si un membre est honoré, tous les autres se réjouissent avec lui (26).

d) *Application de cette loi au corps de Christ, l'Eglise.*

Nous voyons donc dans le corps humain une image de cette charité, de cette dépendance mutuelle qui doit exister dans l'Eglise. Vous êtes membres de l'Eglise chrétienne, membres du corps de Christ, et chacun de vous, dans quelque position qu'il se trouve, a son importance, sa destination particulière (27). — Dieu en a placé dans l'assemblée premièrement comme apôtres, ou fondateurs de l'Eglise chrétienne, en ce qui concerne la vie et la doctrine; secondement comme

Digitized by Google

prophètes, recevant les révélations de Dieu même, sans intermédiaires; troisièmement comme docteurs, appelés à enseigner la vérité. A d'autres il communique la puissance de chasser les mauvais esprits, de guérir des maladies et même d'infliger des punitions, comme nous le voyons dans Actes, V, 5; X, 11 (Ananias, Simon), Actes, XIII, 8 (Elymas, le magicien). A d'autres, les dispositions nécessaires pour la conduite des assemblées. La série des dons ou des grâces se termine par le don des langues, fort apprécié chez les Corinthiens, et utile seulement à quelques membres de l'Eglise (28). — Ainsi personne ne réunit tous les dons; chacun a les siens, et tous doivent servir à l'utilité commune (30). — Jusqu'ici vous n'avez pas recherché comme il le fallait le plus précieux de tous, celui qui contribue le plus à la prospérité spirituelle et à l'accroissement de l'Eglise. Je vais vous montrer quel est ce don-là (31).

Chap. XIII.

L'Amour.

1. Nécessité de l'amour (1-3).
2. Caractères de l'amour (4-7).
3. Durée inaltérable de l'amour (8-13).

1) Nécessité de l'amour. Tous les autres dons ne sont rien sans lui.

VERSET 1. Si je parle les langues des hommes et des anges [1], mais que je n'aie pas l'amour [2], je suis un airain sonnant ou une cymbale retentissante [3]. — 2. Et si j'ai la prophétie et que je sache tous les mystères et tout ce qu'on peut connaître [4], et que j'aie toute la foi jusqu'à transporter des montagnes [5], mais que je n'aie pas l'amour, je ne suis rien. — 3. Et si je distribuais tous mes biens en aliments, et que je livrasse mon corps pour être brûlé [6], mais que je n'aie pas l'amour, cela ne me sert de rien.

[1] Quand je possèderais ce don des langues, si apprécié au milieu de vous, et que je pourrais m'exprimer dans tous les idiomes de la terre, et même dans celui du ciel.

[2] On pourrait s'écrier : « Quoi! serait-ce possible? La foi peut-elle exister là où il n'y a point d'amour, et ce don, ainsi que les autres, n'est-il pas le fruit de la foi? » Il n'est que trop vrai qu'on peut avoir la connaissance sans la foi. Un homme qui n'est pas pénétré de l'amour de Dieu, se complaira dans ses connaissances; son cœur s'enorgueillira, se dessèchera de plus en plus. — Ce triste phénomène n'était pas rare dans les Eglises primitives, si riches en dons extraordinaires. — Aujourd'hui encore, quoique nous n'ayons plus les dons des langues, de prophéties, de guérisons, ne voit-on pas des chrétiens doués de vastes connaissances dans le royaume de Dieu, et cependant dépourvus de la foi qui sauve et de l'amour qui en est le fruit?

[3] Ces objets retentissants désignent ici les langues des hommes et des anges. Je serais comme un instrument de cuivre qui ne sent point les coups de celui qui le frappe.

[4] Si j'ai la prophétie ou le don de prophétie et que je sache tous les mystères, les conseils secrets de Dieu, c'est-à-dire la connaissance la plus approfondie de la doctrine chrétienne, et que je puisse la communiquer à mon prochain.

[5] Puissance miraculeuse (voy. XII, 9).

[6] Même les preuves les plus certaines d'un véritable désintéressement ne servent de rien; les aumônes, le martyre, tout cela est inutile si l'on n'a pas l'amour. L'apôtre cite à dessein les preuves extérieures d'un véritable amour, afin de faire comprendre que tous les sacrifices qui ne sont pas inspirés par

Digitized by Google

ce don ineffable ne sont que des œuvres hypocrites. Nos sacrifices ne sont agréables à Dieu qu'en tant qu'ils sont inspirés par l'amour. Si cette grâce par excellence, comparée aux grandes actions, aux œuvres de foi des premiers chrétiens, avait déjà tant de prix, ne dirons-nous pas aussi que l'éloquence la plus brillante, le savoir le plus profond, les actes les plus éclatants de bienfaisance, d'héroïsme, de dévouement pour sa patrie, ne sont rien aux yeux de Dieu, sans l'amour chrétien ?

2) Preuves extérieures d'un véritable amour.

VERSET 4. L'amour use de patience [1]; il use de bonté [2]; l'amour n'est pas jaloux [3]; l'amour ne se vante pas [4]; il ne s'enfle pas [5]; — 5. il n'agit pas malhonnêtement [6]; il ne cherche pas son propre intérêt [7]; il ne s'aigrit pas [8]; il ne pense pas le mal [9]; — 6. il ne se réjouit pas de l'injustice [10], mais il se plaît avec la vérité [11]; — 7. il supporte tout [12]; il croit tout [13]; il espère tout [14]; il endure tout [15].

I. L'apôtre cite d'abord ce que l'amour fait.

[1] Il est patient à la vue des misères d'autrui.

[2] Il est affectueux, bon, prêt à faire le bien; il sait surmonter la colère que pourraient exciter les fautes et les offenses du prochain.

II. Il est huit traits inconciliables avec l'amour. Ce sont : 1 l'impatience, 2 la jalousie, 3 l'orgueil, 4 le manque de bons procédés, 5 le sens propre, 6 l'aigreur, 7 les mauvais soupçons, 8 une maligne joie à la vue de l'injustice. L'amour se manifeste d'abord par l'humilité envers les autres, et par la douceur à l'égard des offenses.

a) Sous le rapport de l'humilité, l'amour n'est

[3] Point jaloux de la supériorité des autres.

[4] Il ne pousse point à la méchanceté, aux plaisanteries déplacées sur les faiblesses d'autrui, ou plutôt ne se vante point d'une supériorité qu'il peut avoir.

[5] Il n'est point enflé d'orgueil.

[6] Il ne fait rien contre les bienséances; il observe ce qui est convenable, devoir dont les Corinthiens, par orgueil et par de fausses idées sur la liberté, s'étaient constamment éloignés (XII, XIV). — Il évite avec soin tout ce dont il doit se garder comme contraire à la volonté de Dieu.

[7] Il ne recherche point sa propre gloire, ni ce qui concerne son intérêt propre, comme son influence, son autorité, sa liberté.

b) Son action, quant à ce qui concerne les fautes d'autrui.

[8] Il ne se laisse point entraîner aux emportements de la colère ou à d'injustes préventions.

[9] Ou : il ne suppose pas le mal, et ne s'en souvient point. Il travaille au bien spirituel du prochain avec une tendre sollicitude.

[10] Il ne se réjouit point du mal par lequel le prochain s'attire une mauvaise renommée.

III. Voici le résumé, le plus haut degré de toutes ces qualités.

[11] Il se réjouit avec celui qui a trouvé la vérité et le salut de son âme (Jean, VIII, 8; I, 14; III, 21. Ephés., IV, 21).

[12] Il est disposé à couvrir, à excuser toutes les fautes, si le salut des âmes et la gloire de Dieu n'exigent pas le contraire.

[13] Il croit volontiers le bien, et cherche en général à tout prendre en bonne part.

[14] Là où il ne peut croire, il espère du moins, se confiant au Dieu d'amour (Rom., XIV, 4-9. 2 Tim., II, 25).

[15] Là où il ne peut même espérer il supporte, obéissant à la volonté de Dieu (Job, XIII, 15).

3) Durée inaltérable de l'amour.

VERSET 8. L'amour ne périt jamais [1]. Quant aux prophéties [2], elles seront rendues inutiles; quant aux langues [3], elles cesseront; quant à la connaissance [4], elle sera rendue inutile. — 9. Car nous con-

Digitized by Google

naissons en partie [5] et nous prophétisons en partie; — 10. mais quand la perfection sera venue [6], alors ce qui est en partie sera rendu inutile. — 11. Quand j'étais enfant, je parlais [7] comme un enfant, je pensais comme un enfant, je raisonnais comme un enfant; mais lorsque je suis devenu homme [8], j'ai rendu inutile ce qui était de l'enfant. — 12. Car à présent nous voyons énigmatiquement [9] par le moyen d'un miroir [10]; mais alors nous verrons face à face [11]; à présent, je connais en partie, mais alors je connaîtrai comme aussi j'ai été connu.

[1] Nouvelle raison pour aspirer à l'amour : il a une durée éternelle. Les autres dons spirituels ont cessé sous trois rapports : *a*) ils produisaient une disposition d'esprit inaccoutumée, qui ne devait pas avoir de durée ; *b*) ils devaient plus ou moins cesser avec les temps apostoliques, puisqu'ils avaient pour but l'introduction du christianisme sur la terre; *c*) ils n'ont été accordés que pour cette vie passagère.

[2] La prophétie cesse avec l'accomplissement, au moment où la connaissance de toutes choses arrivera (Job, III, 14. Jér., XXXI, 31-34).

[3] Le don miraculeux de parler et d'interpréter les langues étrangères a pris fin de fort bonne heure; mais toutes les langues humaines cesseront aussi aux derniers jours.

[4] La connaissance extraordinaire est citée immédiatement après les dons miraculeux (XII, 8); mais il est surtout question de la connaissance actuelle, de celle que l'homme peut posséder ici-bas.

[5] Voici le principe de l'instabilité de ces dons. L'inspiration des prophéties, ainsi qu'une intelligence plus développée sur les choses célestes, ne peut donner qu'une connaissance incomplète, morcelée. L'amour n'est parfait chez aucun homme sur la terre; mais, quelque éloigné qu'il soit de la perfection, ce n'est point cependant un amour partagé, divisé; nous n'en aurons pas un autre dans le ciel. Quant à la connaissance, au contraire, nous en recevrons une autre que celle qui est donnée sur la terre. — Par l'amour, nous sommes unis au Dieu vivant. Cependant cet amour croîtra, se développera, s'agrandira dans l'éternité, tandis que vos connaissances, aujourd'hui si limitées, subiront un changement complet.

[6] Quand l'accomplissement de toutes choses aura lieu, à la seconde venue de Christ, lors de l'établissement glorieux de son règne sur la terre (Apoc., XX, 3-6).

[7] Cette imperfection et cette courte durée des connaissances humaines sont expliquées par deux comparaisons : verset 11, par les progrès gradués de l'homme depuis son enfance à l'âge mûr; verset 12, par la vue confuse qu'on peut avoir dans un miroir.

[8] Il compare l'état actuel du fidèle à son état dans la gloire à venir. Ici, sur la terre, il ressemble à un enfant. Devenu homme, l'enfant rejette les objets qui faisaient sa joie. Ainsi, quand l'enfant de Dieu sera dans le ciel, il aura une tout autre connaissance que celle qu'il possède ici-bas.

[9] On ne voit point dans un miroir les objets en eux-mêmes, mais seulement leur réflexion ; celle-ci devait être bien peu nette dans les miroirs de métal employés par les anciens. L'intelligence humaine n'est-elle pas aussi obscurcie par le péché et les inclinations charnelles ?

[10] Enigmatiquement, confusément. Dieu n'a pas voulu remplacer par une lumière instantanée celle que le péché avait éteinte, mais peu à peu offrir aux hommes une instruction suffisante pour éveiller la foi et l'obéissance. Cependant la révélation était assez obscure pour que la foi ne fût point forcée, et il restait toujours des prétextes à la désobéissance pour l'homme qui aime mieux les ténèbres que la lumière, l'erreur que la vérité. Ainsi, la connaissance que nous pouvons avoir ici-bas des choses du ciel est encore enveloppée de beaucoup d'obscurité. Ces passages, et d'autres semblables, sur l'obscurité et l'insuffisance de nos vues, ne contredisent point ceux qui se trouvent ailleurs. Il est dit que Moïse pouvait considérer la face de l'Eternel (Nomb., XII, 6-8. Deut., XXX, 12, 13) ; qu'étant unis à Jésus-Christ, nous recevons la connaissance de toutes choses (1 Jean, II, 20) ; que nous pénétrons dans les choses les

Digitized by Google

plus cachées, choses dans lesquelles les anges désirent de voir en se baissant (1 Pierre, I, 12). Nous connaissons Dieu et son Fils (Jean, XVII, 3); toutefois, nous marchons par la foi et non par la vue (2 Cor., V, 7). Il y a donc dans les mystères de la révélation un côté lumineux et un côté obscur.

[11] Lors de notre résurrection, nous contemplerons Dieu tel qu'il est : nous ne verrons plus les choses confusément, mais dans leur état réel, de même que Dieu nous reconnaîtra suivant l'état dans lequel nous nous présenterons devant Lui.

Conclusion.

VERSET 13. Or, maintenant [1] ces trois choses demeurent [2] : la foi [3], l'espérance [4], l'amour; mais la plus grande de ces choses [5] c'est l'amour. (XIV, 1) Poursuivez l'amour.

[1] Maintenant, sur cette terre.

[2] Les grâces extraordinaires n'étant que pour un temps, les vertus citées ici sont les seules nécessaires au chrétien, et le principe fondamental duquel découle toute la vie chrétienne.

[3] La foi justifiante saisit réellement et véritablement les choses divines qui nous sont manifestées en Christ.

[4] L'espérance se confie en l'avenir, car il ne nous est point encore complètement démontré ce que nous deviendrons. La foi rassasie (Jean, IV, 15); l'espérance donne la faim (Luc, VI, 21. Rom., VIII, 24, 25). Par la foi, nous avons communion avec Christ; par l'espérance, nous savons que ce que nous possédons déjà, n'est que les arrhes (2 Cor., I, 22) de ce que nous devons recevoir.

[5] Nous ne serons unis à Dieu que par l'amour (Matth., V, 8. 1 Jean, IV, 7); la foi, l'espérance reçoivent, tandis que l'amour donne; la foi et l'espérance se changent en réalités, tandis que l'amour durera éternellement. On a comparé la foi et l'espérance à l'échafaudage qu'on élève pour l'érection d'un édifice. L'édifice étant achevé, l'échafaudage, les étais, toutes ces pièces provisoires disparaissent. Ainsi dans le royaume de Dieu, dont la devise, le dernier mot est : amour. La foi et l'espérance prendront fin; il ne restera dans le ciel que l'amour. Ici-bas, la foi produit l'espérance, et l'espérance l'amour; l'amour est plus grand que les deux premières, parce qu'il en est la contre-épreuve et que sa durée est éternelle.

Chap. XIV.

Du don des langues en particulier.

1. La prophétie est préférable au don des langues étrangères (1-12).
2. On ne doit pas se contenter de savoir parler des langues étrangères (13-25).
3. Que toutes choses se fassent avec ordre et convenance dans les assemblées (26-39).

La prophétie est préférable au don des langues.

Parmi les dons que le Seigneur avait promis à ses disciples (Marc, XVI, 17), était celui de parler des langues étrangères, don qui leur fut accordé pour la première fois le jour de la Pentecôte. Il servit, comme nous l'avons vu, à rendre attentif aux miracles qui s'accomplissaient alors, à faire connaître aux étrangers la Parole de vérité, puis il fit cesser tout d'un coup la distinction marquée qui s'était établie entre les hommes de pays, de langage différents, distinction que l'Evangile devait détruire. Ce don fut d'une grande utilité aux apôtres pendant leurs voyages missionnaires, et il paraît, d'après ce que dit Paul (XIV, 18) de lui-même, qu'il fut particulièrement doué sous ce rapport. Ce devait être autre chose pour une congrégation, comme celle de Corinthe, où le don des langues n'avait pas une utilité aussi directe, et cependant les Corinthiens y mettaient une grande importance. Bien plus, en l'exerçant, ils blessaient, scandali-

Digitized by Google

saient quelques-uns, sans profit pour l'édification générale. C'est pourquoi l'apôtre les exhorte à ne point perdre de vue le but de ce don, qui n'a aucune efficace, s'il n'est accompagné de la prophétie et de l'interprétation.

Cette question, que nous ne pouvons résoudre par notre propre expérience, nous apprend trois choses : premièrement, qu'on peut acquérir des dons de Dieu ; deuxièmement, que le but est l'édification de l'Eglise ; troisièmement, que le don des langues ne produisait pas le même effet. Celui qui l'exerçait paraissait plongé dans le recueillement et l'adoration, employait des expressions qui n'étaient comprises de personne (verset 9) ou qui étaient attribuées à un dérangement d'esprit (verset 23), sinon à l'effet de l'inspiration. Souvent même celui qui parlait n'avait pas une juste compréhension de ce qu'il disait (14, 15). — Les incrédules s'en étonnaient, et en étaient quelquefois ébranlés (verset 21) ; mais pour ceux qui n'y comprenaient rien, c'était ordinairement une occasion de raillerie ou d'envie. Les choses ne se passèrent certainement pas ainsi lors de la Pentecôte. Les apôtres parlaient d'une manière claire, intelligible, et, outre cela, ils prophétisaient, ils interprétaient. Le don d'interpréter ne paraît pas avoir été toujours lié à celui de parler les langues étrangères, comme nous le voyons (verset 28) à Corinthe ; l'interprète donnait le sens des discours et des expressions inspirées dans un langage différent ; il les reproduisait dans un langage compréhensible pour tous. Ce don n'était peut-être pas aussi brillant que l'autre, mais beaucoup plus utile. La prophétie ou le don de pouvoir, comme prophète, annoncer les secrets desseins de Dieu, ou simplement d'exposer la Parole, avait pour l'Eglise une importance bien plus grande que le don des langues. Le prophète annonçait la volonté de Dieu, non-seulement quant à ce qui concernait l'avenir, mais aussi le présent ; il pénétrait dans les cœurs et les ébranlait (verset 24). L'enseignement découlait de l'intelligence des choses célestes qui nous est donnée encore aujourd'hui par le Seigneur (verset 6). Les passions humaines, le péché pouvaient s'insinuer dans l'œuvre de la prophétie ; le discernement des esprits servait alors à éprouver la prophétie (XII, 10 ; XIV, 29), comme l'interprétation expliquait les langues étrangères.

L'apôtre classe ces dons suivant l'utilité qu'ils avaient pour l'Eglise.

L'amour est le don le plus excellent du chrétien ; recherchez-le, poursuivez-le comme le plus important de tous. Appréciez aussi les dons spirituels, mais surtout celui de prophétiser, de parler, avec le secours du Saint-Esprit, pour l'édification et l'instruction de l'assemblée (1). — Car celui qui prononce dans une langue étrangère des secrets et des mystères que Dieu lui a révélés par son Esprit est seul en conversation avec Dieu, parce que personne ne l'entend. Dominé par un multitude de sentiments célestes et comme dans une espèce d'extase, il parle de choses qui sont inintelligibles pour les autres membres de l'assemblée (2). — Mais celui qui prophétise, édifie, exhorte, console (3), — travaille ainsi au bien spirituel de ses frères. Celui qui parle des langues étrangères, à moins qu'il ne les interprète, n'édifie que lui-même (4). — Je ne demande pas mieux que vous puissiez tous parler des langues (car je ne veux point comprimer les dons, mais seulement l'abus que vous en faites) ; toutefois, la prophétie est d'un beaucoup plus grand prix, à moins que celui qui parle n'interprète dans la langue du pays ce qui a été dit en langue étrangère, de façon que l'assemblée en reçoive de l'édification (5). — Moi-même je vous serais de peu d'utilité, quand je parlerais toutes les langues parmi vous, et que je ne pourrais vous exposer dans un langage prophétique ou ordinaire une doctrine intelligible provenant de révélations particulières ou de la simple connaissance qui m'a été donnée jusqu'à aujourd'hui (6). — Nous trouvons quelque chose de pareil dans les instruments de musique : s'il n'y a aucune différence entre les sons d'une flûte ou d'une harpe, comment pourra-t-on en éprouver quelque jouissance (7) ? — Et si le son des trompettes, appelant les soldats au combat, n'est pas intelligible, qui l'entendra (8) ? — De même vos discours en langue étrangère ne produiront aucune impression sur les sentiments, sur la volonté de l'auditeur, si celui-ci ne peut les comprendre ; vous parlerez en l'air (9). — Il y a dans le monde une infinité

Digitized by Google

de langages, dont aucun n'est sans signification ; car sans cela le but serait manqué (10). — Mais si je ne comprends pas le sens du mot que j'emploie, je serai un étranger, un barbare pour l'auditeur, et celui-ci sera un étranger pour moi; il ne s'établira aucune intelligence entre nous (11). — Il en est de même quand vous parlez en langue étrangère sans interpréter. Puisque vous êtes zélés à posséder les dons spirituels, recherchez surtout ceux qui peuvent servir à l'édification, vous en serez d'autant plus bénis (12).

Celui qui parle une langue doit aussi interpréter.

Ainsi, que celui qui prie ou prononce quelque discours en langue étrangère interprète aussitôt (13). — Car si je prie dans une langue inconnue à ceux qui m'écoutent, mon esprit est bien dirigé vers Dieu, mais mon intelligence ne peut rien communiquer aux autres, et ma prière ne leur fait aucun bien (14). — Nous prierons donc par l'Esprit saint et par l'intelligence, en nous faisant comprendre et en interprétant ce qui a été prononcé (15). — Si un frère prononce des bénédictions dans une langue étrangère, le chrétien pour qui elle sera inintelligible ne pourra dire amen à son action de grâces, et la communion dans la prière n'existera pas (16). — Tes actions de grâces pourront être très-belles, à la vérité, mais elles ne seront d'aucune utilité à tes frères (17). — J'ai reçu, par la grâce de Dieu, le don des langues à un plus haut degré que vous tous; mais j'aimerais mieux prononcer dans une assemblée cinq paroles intelligibles pour tous, que dix mille paroles dans une langue qui ne serait comprise d'aucun (18, 19).

Le don des langues n'est pas une preuve de plus grandes grâces.

Mes frères, ne soyez point comme des enfants qui ne savent réfléchir et dont les discours n'ont aucun but réel; mais quant à la méchanceté, à la vanité, conduisez-vous comme des enfants et soyez aussi peu arrogants, aussi humbles et aussi simples dans la foi qu'ils le sont; croissez dans la connaissance qui édifie (20). — Dieu prédit au peuple d'Israël, qui s'était refusé à écouter ses prophètes, qu'un jour viendrait où Il lui parlerait par des hommes d'une autre langue et d'une autre nation, et qu'il ne l'écouterait pas même ainsi (Esaïe, XXVIII, 11, 12) (21). — La Parole de Dieu, prononcée en langue étrangère, fut dès l'origine un châtiment dont furent menacés les incrédules chez le peuple d'Israël, et à la Pentecôte déja le fait vint leur servir d'avertissement, afin de les retirer de leur voie de résistance, et ce don est encore une occasion de chute aux incrédules. Dieu se sert de pareils moyens pour réveiller un monde endormi, mort dans le péché. La prophétie, au contraire, édifie les croyants, amène à la foi ceux qui doivent être sauvés (22). — L'influence exercée par ces dons est donc très-différente. Quand tous se mettraient à parler des langues différentes dans une assemblée, et s'il y entrait quelque simple particulier ou un incrédule, ne vous prendraient-ils pas pour des gens hors de sens (23)? — Tandis que si tous prophétisent, et qu'il entre quelque incrédule, ne sera-t-il pas impressionné par la puissance de la Parole? Son incrédulité ne lui sera-t-elle pas prouvée (Jean, XVI, 8), et ne viendra-t-il pas à comprendre le péché qui est en lui, dont il ne peut être sauvé que par grâce (24)? — Les mystères de son cœur lui seront découverts; il donnera gloire à Dieu, se prosternera, adorera, et reconnaîtra que Dieu agit avec efficace, par les dons de l'Esprit, dans vos assemblées (25).

L'ordre dans les assemblées.

Que tous les dons qui vous sont départis servent donc pour l'édification de

Digitized by Google

l'assemblée. Chacun est doué d'une façon particulière : celui-ci aura un chant, un psaume (Col., III, 16); un autre l'exposition de telle ou telle vérité chrétienne; un troisième parlera une langue; un quatrième fera quelque révélation extraordinaire; un cinquième interprètera; mais le but, en toutes ces choses, doit être l'édification publique (26). — Que deux ou trois au plus parlent une langue étrangère, qui immédiatement après doit être traduite (27); — et s'il ne se trouve personne là qui puisse le faire, ceux qui voulaient parler se tairont et feront leurs dévotions en silence (28). — Que deux ou trois prophètes parlent, et que ceux qui ont le don du discernement des esprits jugent de ce qu'ils ont dit (1 Thes., V, 19-21. 1 Jean, IV, 1) (29). — Et si pendant le discours du prophète un autre est saisi de l'Esprit de Dieu et poussé à parler, le premier se taira et lui cédera la place (30). — Car vous pouvez tous enseigner les mystères de Dieu les uns après les autres, afin que tous soient édifiés et exhortés (31). — L'Esprit qui agit dans les prophètes se règle d'après eux, et n'en oblige aucun à parler ou à se taire; Il laisse à chacun le pouvoir de faire comme il lui plaît (32). — Car Dieu n'est point un Dieu de désordre, mais de paix, chez vous comme dans toutes les assemblées (33). — Que vos femmes se taisent dans les assemblées; car leur vocation n'est point d'enseigner (ce qui établit toujours une espèce de supériorité sur les auditeurs), mais d'être soumises, comme la nature et la Parole de Dieu nous l'ont déclaré (Gen., III, 16. 1 Tim., II, 12) (34). — Elles ne doivent point non plus, dans les assemblées, prendre la parole pour faire quelques questions; mais elles interrogeront leurs maris à la maison; car il est malséant aux femmes de parler en public (35). — Pensez-vous que toutes les autres Eglises doivent se diriger d'après la vôtre, et croyez-vous avoir seuls reçu la Parole de Dieu (36)?

Exhortation finale sur ce sujet.

Si quelqu'un pense être un prophète ou un homme doué de l'Esprit saint, qu'il le montre devant tous en reconnaissant que ce que j'ai écrit est véritablement un précepte de notre Seigneur (37). — Et si quelqu'un déclare qu'il n'est pas convaincu de la vérité de ce que je viens d'exposer, il n'y a rien à faire avec lui; il doit être abandonné à son ignorance et à ses suites (38). — Je vous le répète : le don des langues ne doit pas être comprimé, mais on doit avoir du zèle pour la prophétie (39). — Que toutes choses se fassent avec décence et avec ordre (40).

QUATRIÈME PARTIE DE L'ÉPITRE : DE LA RÉSURRECTION DES MORTS (XV).

De toutes les doctrines du christianisme, aucune n'était aussi contraire à la manière de voir des Grecs païens, comme des philosophes de nos jours, que celle de la résurrection des morts. Elle avait soulevée une grande opposition à Athènes (Actes, XVII, 32), et il n'était point extraordinaire que l'ancien préjugé se fît sentir encore parmi les chrétiens; aussi en trouvons-nous dans l'Eglise de Corinthe qui niaient formellement la résurrection. Comme chrétiens, ils ne prétendaient point, il est vrai, à la manière des sadducéens (Matth., XXII, 23), avoir à recommencer une autre vie, mais ils se figuraient, avec Hyménée et Philète (2 Tim, II, 18), que la résurrection était symboliquement accomplie lors de la régénération de l'homme par l'Evangile, ou qu'elle était simplement l'immortalité de l'âme. L'apôtre ne s'engage dans aucune espèce d'explication, seulement il prouve que tout le christianisme repose sur le fait de la résurrection de Christ. Ses preuves se divisent en deux parties : depuis le verset 1-34, il démontre que les morts se relèveront; du verset 35-58, il donne des explications sur la manière

Digitized by Google

dont cela arrivera. Chacune des sections est de nouveau encore divisée comme suit :

I. Certitude de la résurrection (1-34).
1) Certitude de la résurrection de Christ, comme principe de la nôtre (1-19).
2) La résurrection de Christ est le garant de la nôtre et de l'accomplissement de toutes choses (20-34).
II. Comment la résurrection est possible (35-58) ?
1) Qualités du corps ressuscité (36-50).
2) Consommation de tout le plan du salut après la résurrection (51-58).

I. *Certitude de notre résurrection* (1-34).

1) La certitude de la résurrection de Christ est la base sur laquelle s'appuie la nôtre (1-19).

a) *Elle est le sommaire de l'Evangile* (1-4).

VERSET 1. Or, je vous fais connaître, frères, la bonne nouvelle [1] que je vous ai annoncée, et que vous avez reçue [2], et dans laquelle vous vous tenez fermes, — 2. et par le moyen de laquelle vous êtes sauvés, si vous la retenez [3] telle que je vous l'annonçai; à moins que vous n'ayez cru en vain [4].

[1] C'est la première fois qu'il est question de quelque doctrine erronée des Corinthiens; aussi l'apôtre leur rappelle-t-il avec beaucoup d'énergie que tout leur salut dépend de la manière dont ils reçoivent la bonne nouvelle.

[2] Vous l'avez reçue; restez-y fermes, et vous pourrez espérer la félicité éternelle. Le passé, le présent et l'avenir, le commencement et l'accomplissement du salut, sont mis devant vos yeux.

[3] Si vous la retenez telle qu'elle vous a été annoncée, sans changements ni adjonctions, sans la modifier d'après vos vues particulières.

[4] Car la foi serait complètement infructueuse, si l'on n'était pas sauvé par elle.

VERSET 3. Car je vous ai transmis principalement [1] ce que j'avais aussi reçu [2], que Christ mourut [3] pour nos péchés, selon [4] les Ecritures, — 4. et qu'il fut enterré [5], et qu'il se réveilla le troisième jour, selon les Ecritures [6].

[1] Essentiellement, comme point fondamental de tout l'Evangile.

[2] Les apôtres n'ont rien annoncé au monde qui ne leur fût donné d'en haut.

[3] 2 Cor., V, 14 : car Christ a été livré pour nos offenses. Rom., IV, 25 : sa mort expiatoire est la rançon de nos péchés. Matth., XX, 28; XXVI, 28. Luc, XXII, 19. Rom., V, 8-10 : victime à notre place. 1 Pierre, I, 19. 2 Cor., V, 21. 1 Tim., II, 6. Gal., III, 13 : malédiction pour nous. 2 Pierre, II, 1 : réconciliation par son sang. 1 Jean, II, 2; IV, 10 : sacrificateur en s'offrant lui-même en sacrifice. (Héb., II, 17; V, 1; IX, 8.)

[4] Cela est arrivé selon le dessein prémédité de Dieu (Matth., XXVI, 54. Luc, XXIV, 32), comme nous le voyons d'après les prophéties (Esaïe, LIII. Ps. XVI, 22. Dan., IX, 26. Zach., XII, 10), et même d'après les sacrifices symboliques de l'ancienne alliance (Jean, XIX, 36).

[5] La sépulture est mentionnée, parce qu'elle sert de preuve à la mort et à la résurrection.

[6] La résurrection de Jésus fut annoncée de plusieurs manières par Jonas (Matth., XII, 40; XVI, 4), par David (Actes II, 25; III, 15. Ps. XVI).

b) *Elle est bien prouvée* (5-11).

VERSET 5. Et qu'il fut vu de Céphas [1], puis des douze [2]; —

Digitized by Google

6. Ensuite il a été vu en une seule fois de plus de cinq cents frères [3], dont la plupart demeurent encore à présent [4], et dont quelques-uns aussi se sont endormis; — 7. ensuite il a été vu de Jacques [5], puis de tous les apôtres [6].

[1] Luc, XXIV, 34 : Pierre fut pardonné après sa chute. Les mœurs du temps défendaient qu'on citât comme témoins les femmes qui le virent en premier lieu et parmi lesquelles se trouvait Marie.

[2] On les appelle les douze, quoiqu'il n'y en eût plus que onze. L'apôtre parle des deux apparitions (Jean, XX, 19. Luc, XXIV, 36. Jean, XX, 26).

[3] Probablement en Galilée (Matth., XXVIII, 17) où se trouvaient la plupart des disciples de Jésus.

[4] Environ vingt-trois ans après l'évènement.

[5] Jacques, frère du Seigneur, pasteur ou évêque considéré de l'Eglise de Jérusalem (Gal., II, 9. Actes, XV, 13), que cette apparition convertit, et qui fut peut-être dès-lors préparé pour les hautes fonctions qu'il remplit plus tard dans la première Eglise de la chrétienté.

[6] Les apôtres répètent tous la même chose. Ceci fut la dernière apparition qui eut lieu avant l'ascension (Luc, XXIV, 50).

Verset 8. Et après tous, il a été aussi vu de moi comme de l'avorton [1]; — 9. car je suis le moindre des apôtres, moi qui ne suis pas digne d'être appelé apôtre, parce que j'ai persécuté l'assemblée de Dieu [2]. — 10. Et c'est par la grâce de Dieu [3] que je suis ce que je suis; et sa grâce envers moi n'a point été vaine [4], mais j'ai pris beaucoup plus de peine qu'eux tous; non pas moi toutefois, mais la grâce de Dieu qui est en moi. — 11. Soit donc moi, soit eux, nous prêchons ainsi, et vous crûtes ainsi.

[1] Amené forcément à l'apostolat, dont il était indigne, lui, avorton. Quelle expression d'humilité!

[2] L'apôtre rappelle même des choses qui lui furent pardonnées, en les citant dans une profonde humilité devant Dieu et les hommes (1 Tim., I, 13. Ephés., III, 8).

[3] La miséricorde de Dieu est d'autant plus grande, que le péché a été plus grand : tout en reconnaissant sa faute, Paul trouve un sujet de consolation dans ce qu'il est maintenant, dans ce qu'il a fait jusqu'à aujourd'hui pour la cause qu'il persécutait autrefois.

[4] Je suis devenu chrétien et apôtre par la grâce de Celui qui m'a appelé et choisi. Chacun pourra dire la même chose quant à ce qui concerne sa vocation chrétienne.

c) *Tout le christianisme repose sur la résurrection de Christ* (12-19).

Verset 12. Or, si l'on prêche que Christ s'est réveillé d'entre les morts, comment quelques-uns parmi vous disent-ils qu'il n'y a pas de relèvement des morts [1]? — 13. Et s'il n'y a pas de relèvement [2] des morts, Christ non plus [3] ne s'est pas réveillé. — 14. Et si Christ ne s'est pas réveillé, notre prédication [4] est donc vaine, et votre foi aussi [5] est vaine.

[1] Ils ne voulaient point nier la résurrection de Christ, mais seulement le relèvement général des corps, parce qu'il leur semblait impossible ou indigne de Dieu de relever et de glorifier des corps terrestres, et ils ne réfléchissaient point que cette manière de voir anéantissait la résurrection de Christ. Il leur manquait donc une connexion entre les idées, et ils sont imités encore de nos jours par un grand nombre de soi-disant chrétiens, qui rejettent sans scrupule tel ou tel point de doctrine, tout en voulant cependant rester fidèles à l'ensemble de l'Evangile. Celui qui abandonne un point risque de tout perdre.

[2] La doctrine qui établit une durée à

Digitized by Google

l'âme sans corps, c'est-à-dire la simple philosophie sur l'immortalité, ne paraît point avoir été connue des Corinthiens, c'est pourquoi Paul n'y fait aucune allusion. L'Ecriture-Sainte, en établissant l'immortalité de l'âme, établit aussi le relèvement du corps, comme condition nécessaire. Autant il était nécessaire que l'Homme-Dieu ressuscitât, pour qu'il pût accomplir son œuvre sur la terre, et régner sur le trône de Dieu comme notre Roi et notre Rédempteur, autant aussi devons-nous ressusciter, afin d'être pleinement sauvés, à cause de la dépendance, de la liaison qui existent dans la nature humaine entre l'âme et le corps.

[3] On pourrait avancer, il est vrai, que Christ, comme Fils de Dieu, était une exception; mais Il est mort comme homme et ressuscité comme homme, non point parce que, en qualité de Dieu, Il avait l'empire sur la mort, mais parce que Dieu ne voulait pas que son saint sentît la corruption : et si cette preuve de la puissance de l'Eternel eût été impossible, Christ n'en eût pas fait l'expérience. Et comme Christ est les prémices de ceux qui dorment (verset 20), et qu'il est la tête du corps, tous les autres membres doivent le suivre; sa résurrection est donc les prémices de la nôtre. Si le but pour lequel elle a été accomplie est manqué, Christ n'est plus ressuscité dans le vrai sens de l'Ecriture, afin de rendre vivants ses élus.

[4] La prédication serait vaine, fausse; car elle se fonde sur la résurrection de Christ en qualité de sceau des promesses de Dieu.

[5] La foi est donnée par la prédication (Rom., X), et si la prédication n'a pas un fondement solide, la foi sera vaine. La divinité de Christ est le fondement et le principe de toute foi; or, si l'on nie la résurrection, on nie la divinité de Jésus; la foi est détruite.

VERSET 15. Et nous nous trouvons être même de faux [1] témoins de Dieu, parce que nous avons rendu témoignage contre Dieu qu'Il a réveillé le Christ, lequel Il n'a pas réveillé, si réellement les morts ne se réveillent pas. — 16. Car si [2] les morts ne se réveillent pas, Christ non plus ne s'est pas réveillé. — 17. Et si Christ ne s'est pas réveillé, votre foi est vaine [3], vous êtes encore dans vos péchés [4]; — 18. ainsi, ceux mêmes qui s'endormiront dans le Christ [5] sont perdus; — 19. et si, dans cette vie, nous avons notre espérance dans [6] le Christ seulement, nous sommes de tous les hommes les plus misérables.

[1] Nous trouvons plus loin encore une explication plus forte, plus énergique de la nullité de la prédication des apôtres et de la foi des auditeurs. Les apôtres prêchaient, non-seulement en vain, sans principe, mais étaient des imposteurs qui se donnaient faussement pour des témoins de Dieu. Car un faux témoignage donné sur quelque œuvre de Dieu qui n'a jamais été accomplie est un outrage fait à Dieu.

[2] La seule pensée en est effrayante : l'apôtre, en rappelant ici, sous forme de supposition, l'idée erronée des faux docteurs de Corinthe, sait démontrer, en termes concluants, la liaison établie entre les deux vérités que les Corinthiens voulaient séparer.

[3] La foi se trouverait, non-seulement vaine (verset 14), sans principe, sans fruits, mais deviendrait un égarement de l'esprit.

[4] Les conséquences fâcheuses qui en sont la suite sont, pour les vivants, que la foi est nulle, que le pardon des péchés est une illusion et une chose inutile et sans but.

[5] Les morts qui se sont endormis au Seigneur se sont trompés : ils croyaient en Lui comme au Fils de Dieu, et pensaient mourir sauvés; mais il n'en est rien, et leur perte est assurée.

[6] Si notre espérance en Christ (ce que nous pouvons espérer de Christ) est bornée aux bénédictions dont nous pouvons jouir dans cette vie, nous sommes plus malheureux que les autres hommes; car la foi amène beaucoup de privations et nous attire la haine et la persécution du monde. Les autres sont, il est vrai, assez misérables dans le service qu'ils rendent à un corps périssable, mais au moins ils jouissent du présent en toute liberté et en paix. Ceux qui font sérieusement leurs efforts pour servir Celui qui les a rachetés porteraient ainsi leur

Digitized by Google

croix ici-bas en vue d'une espérance vaine, d'un rêve; ils auraient à souffrir les combats intérieurs et extérieurs que leur livre la puissance des ténèbres, et ils seraient beaucoup plus à plaindre que les hommes du monde endormis dans une fausse sécurité. — Soyons comme l'apôtre, ne nous contentons point de la paix intérieure qui est le plus grand trésor ici-bas (Jean, XIV, 27; XV, 11-17. Philip., IV, 7), et attendons aussi la consommation de notre espérance après la mort.

2) La résurrection de Christ est le garant de la nôtre et de l'accomplissement de toutes choses (20-34).

a) *Notre résurrection dépend de Christ.*

VERSET 20. Mais maintenant Christ s'est réveillé d'entre les morts; il est devenu les prémices [1] de ceux qui dorment. — 21. Car, puisque [2] c'est par le moyen d'un homme qu'est la mort, c'est aussi par le moyen d'un homme qu'il y a un relèvement des morts. — 22. Car comme dans Adam [3] tous meurent, de même aussi dans le Christ [4] tous [5] seront rendus vivants.

[1] Il fut le premier exemple d'un réveil d'entre les morts; car d'autres, tels que Lazare, le jeune homme de Naïn, se réveillèrent bien, mais moururent plus tard de leur mort naturelle, et n'ont point acquis un corps glorifié par leur résurrection temporaire. La résurrection de Christ n'est donc point considérée comme un simple relèvement d'entre les morts, mais comme les prémices, le commencement de la résurrection générale. Le mot prémices est une allusion à la consécration des premiers épis sous la loi. Cette consécration ou offrande signifiait que la moisson entière appartenait à l'Eternel. Ainsi Christ ressuscité est un garant de la résurrection de l'Eglise, qui est son corps.

[2] Car, puisque, d'après l'ordre de Dieu, c'est par un homme que la mort est entrée dans le monde, un homme aussi sera l'auteur de la résurrection pour tous les autres; comme nous avons tous été condamnés à cause d'un de nos frères selon la chair, Dieu, dans sa grande miséricorde, nous sauvera aussi par le moyen de son Fils fait homme. Adam et Christ sont représentés ici et plus loin (47-49. Rom., V, 12) comme les deux points de l'angle autour duquel la vie des hommes se meut.

[3] Cette même idée est plus détaillée dans l'épître aux Romains, V, 12. Le péché d'Adam causa la mort corporelle de tout le genre humain, parce que, en qualité de ses descendants, tous les hommes péchèrent, tous contractèrent volontairement la même dette : ils sont morts dans leur âme et dans leur corps.

[4] En vertu de la justice de Christ, tous ceux qui croient en Lui et sont nés de nouveau participeront aussi à la vie glorifiée de l'âme et du corps, dans laquelle Il est entré par la résurrection.

[5] Tous seront rendus vivants spirituellement et corporellement par Christ, pour peu que, par la foi, ils aient vécu en communion avec Lui et l'aient laissé agir en eux, de même qu'auparavant ils avaient volontairement reçu le germe de mort, le péché d'Adam, leur père.

b) *L'accomplissement de toutes choses dans un rang déterminé.*

VERSET 23. Mais chacun en son propre rang [1] : les prémices, Christ; ensuite ceux qui sont au Christ, à son arrivée [2]; — 24. puis la fin [3], quand Il aura livré le royaume [4] à celui qui est Dieu et Père, quand Il aura rendu impuissante toute principauté et toute autorité et puissance [5]. — 25. Car il faut qu'Il règne [6] jusqu'à ce qu'Il ait mis tous les ennemis sous ses pieds. — 26. Le dernier [7] ennemi qui sera rendu impuissant, c'est la mort; — 27. car « Il a assujetti toutes

Digitized by Google

choses sous ses pieds » (Ps. VIII, 6)[8]. Et quand Il a dit que toutes choses sont assujetties[9], il est évident que c'est à l'exception de Celui qui lui a assujetti toutes choses. — 28. Et lorsque toutes choses lui auront été assujetties, alors aussi le Fils même[10] sera assujetti à Celui qui lui a assujetti toutes choses, afin que Dieu soit toutes choses[11] en tous.

[1] Chaque chose a son rang dans le règne de Dieu et surtout dans le développement des évènements les plus importants, qui n'arriveront point aussi vite que l'impatience des hommes le souhaiterait, mais qui se réaliseront cependant, chacun selon le rang et à l'époque qui lui ont été assignés par Dieu.

[2] Lorsqu'à la seconde venue de Christ, Il anéantira le règne de l'Antichrist sur la terre (1 Thes., IV, 16. 2 Thes., I, 7; II, 8) les chrétiens se relèveront et ressusciteront. Ceci est la première résurrection (Apoc., XX, 4).

[3] La fin de l'organisation actuelle du monde ne s'accomplira qu'à la venue de Christ, et après mille ans (Apoc., XX, 5) auront lieu la résurrection générale et le jugement (Apoc., XX, 13).

[4] Christ rendra alors au Père la puissance sur toutes les choses qu'Il lui avait donnée pendant son humanité, parce que le but de son règne sera atteint. Il n'est question ici que de l'humanité de Christ, pendant laquelle la domination sur toutes choses lui fut accordée. Le règne que le Fils a conquis par ses souffrances et sa mort est le règne de médiation de Jésus-Christ sur la terre, pendant lequel la mort et le péché doivent être vaincus. Quant à celui que le Fils a partagé avec le Père comme Créateur éternellement, il n'a jamais eu de commencement et n'aura jamais de fin.

[5] Quand les puissances des ténèbres, surtout celle du grand ennemi et de ses envoyés, sera détruite (Apoc., XX, 10. Matth., XXV, 41).

[6] Toutes ces choses doivent avoir leur accomplissement (Ps. CX). Christ regnera jusqu'au moment où Dieu, par sa toute-puissance, aura vaincu tous ses ennemis et anéanti les puissances révoltées : ces ennemis, le péché et tout ce qui en provient, ont rendu nécessaire le règne du Dieu fait homme sur la terre, et du moment qu'ils sont détruits son but est accompli.

[7] La rédemption a déjà plus ou moins vaincu Satan et le péché sur la terre; elle les vaincra toujours plus dans le cœur des fidèles; mais la mort continue de régner après la résurrection de Christ, et ne fait aucune différence entre les chrétiens et les incrédules; aussi la mort est la dernière chose qui sera détruite à la résurrection. Quand nous nous réveillerons de la mort du corps, nous serons aussi à jamais délivrés des conséquences du péché et de la chute.

[8] Ps. VIII, 6, décrit, il est vrai, la puissance et la dignité originelles de l'homme sur les œuvres de la création: mais comme en Christ, fils de l'homme, se trouve réalisée l'élévation à laquelle l'humanité était destinée, et que Christ est le second Adam, nous pouvons interpréter ce psaume prophétiquement, comme Matth., XXI, 16. Héb., II, 7-9. Tout l'univers doit être soumis à Christ, au Chef et Seigneur de la création; toutefois, la dépendance du Fils envers le Père, et la cessation de son règne pour le règne complet de Dieu, n'en seront point exclues. Paul s'adressait probablement ici à des chrétiens qui, absorbés dans l'amour de Christ, oubliaient Dieu le Père et négligeaient de lui rendre l'adoration qui lui était due.

[9] Il est vrai que tout étant dépendant de Dieu et devant servir à l'accomplissement de ses desseins, tout aussi lui est déjà soumis; cependant le diable et ses anges ont encore une certaine puissance d'action qui s'exerce contre la vérité, et cette puissance-là aussi sera détruite, comme toutes celles qui sont en opposition au règne de Dieu.

[10] Alors le but de toute l'œuvre de l'humanité de Christ et de la rédemption sera atteint. Les hommes n'auront plus besoin d'une médiation; car, comme, en Jésus, Dieu et l'homme sont un, tous les frères en Jésus-Christ sont devenus participants de la nature divine (2 Pierre, I, 4), et ainsi le règne de Jésus sur la terre cessera nécessairement.

[11] On pourrait objecter que, puisque Dieu sera toutes choses en tous, Il le serait probablement aussi dans les méchants et les damnés, ce qui ferait cesser la condamnation, contrairement à

Digitized by Google

ce que nous dit l'Evangile. Mais il n'est point question ici du sort des incrédules, mais de ce qui regarde ceux qui se sont endormis en Christ. L'apôtre dit que, comme Adam est le père de tous les pécheurs, Christ est devenu le fondateur de la justice et de la vie pour tous ceux qu'il a rachetés. Paul ne parle point dans ce chapitre de ce qui arrivera aux damnés (mais bien dans 2 Thes., I, 9), parce que leur résurrection ne sera point une manifestation de la vie glorifiée en Christ, mais seulement un jugement de condamnation (Jean, V, 29). Les esprits révoltés devront aussi, dans le feu éternel, reconnaître forcément la domination toute-puissante de l'Eternel et leur dépendance vis-à-vis de Lui.

c) *Les chrétiens seraient bien misérables si ces choses n'avaient pas leur accomplissement.*

VERSET 29. D'ailleurs, que feront ceux qui sont baptisés à la place des morts [1], si absolument les morts ne se réveillent pas? Pourquoi aussi sont-ils baptisés à la place des morts [2]? — 30. Pourquoi nous aussi sommes-nous en péril à toute heure? — 31. Je meurs chaque jour [3], j'en atteste le sujet que j'ai de me glorifier de vous dans le Christ Jésus notre Seigneur. — 32. Si c'est selon l'homme [4] que j'ai combattu contre des bêtes sauvages à Ephèse [5], quel avantage en ai-je? Si les morts ne se réveillent pas, mangeons et buvons [6], car demain nous mourrons [7]. — 33. Ne vous égarez pas ; les mauvaises compagnies corrompent les bonnes mœurs. — 34. Sortez de votre ivresse, pour vivre justement, et ne péchez point; car quelques-uns sont dans l'ignorance de Dieu [8]; je le dis à votre honte.

[1] Une infinité de choses que nous faisons et supportons comme chrétiens s'accompliraient sans aucun but; ainsi du baptême reçu par ceux qui se faisaient baptiser à la place des morts ou sur les morts, c'est-à-dire en présence des plus grands dangers, tels que la mort du martyre. Dans ces temps de persécution violente, plusieurs de ceux qui étaient baptisés recevaient le baptême avec l'assurance d'entrer dans la communion du Sauveur glorifié et de l'assemblée céleste. Cet acte-là n'aurait eu aucun sens, s'il n'eût été accompagné de la foi en la résurrection. L'apôtre montre que toutes les raisons qui pouvaient conduire les chrétiens à se faire baptiser étaient et devaient être liées à l'espérance positive d'une résurrection.

[2] Pourquoi se faire baptiser et s'exposer à rejoindre tant de morts qui nous ont précédés, si les morts ne ressuscitent point? Ne serait-ce point une folie que de se résigner, pour l'amour de Christ, à des souffrances qui n'ont de but réel que dans l'espérance d'une résurrection?

[3] Je suis dans l'attente continuelle d'une mort violente; je mortifie ma chair et renonce à moi-même.

[4] Si j'avais seulement les espérances des autres hommes, et non celles d'un chrétien assuré de sa résurrection.

[5] Ceci n'est point relatif à l'émeute (Actes, XIX, 28) à la suite de laquelle Paul dut quitter la ville d'Ephèse, mais bien aux nombreux obstacles, aux contradictions (XVI, 9) qu'il rencontra dans cette ville (2 Pierre, II, 12). L'expression est tirée des supplices d'alors, et auxquels plus tard furent livrés un nombre infini de martyrs chrétiens.

[6] Car, humainement, il serait plus sage d'imiter l'homme charnel, qui ne pense qu'aux jouissances de la vie, que de supporter de pareilles tribulations. Tout homme qui n'est pas animé de l'espérance que le péché sera une fois détruit et le corps glorifié doit nécessairement rechercher le bonheur dans ce monde et dans les satisfactions de la chair.

[7] D'après ce proverbe, que l'on trouve dans Esaïe, XXII, 13, et dans le poète grec Ménandre, il semblerait que l'erreur sur la résurrection se soit introduite dans l'Eglise par suite des fréquents rapports qui s'étaient établis avec les païens (Actes, XVII, 32).

Digitized by Google

8 Avec quelle sévérité l'apôtre considère une seule erreur! Celui qui nie un seul des articles de foi, rejette Dieu et la vérité qui en est inséparable.

II. *Possibilité de la résurrection.*

1) Semence du corps qui ressuscitera et puissance créatrice de Dieu.

VERSET 35. Mais quelqu'un dira : comment se réveillent les morts? et avec quel corps viennent-ils? — 36. Insensé [1], ce que tu sèmes, toi, n'est pas rendu vivant, à moins qu'il ne meure. — 37. Et quant à ce que tu sèmes, tu ne sèmes pas le corps [2] qui naîtra, mais un grain nu, selon qu'il se rencontre de blé ou de quoi que ce soit d'autre; — 38. et Dieu lui donne un corps comme il l'a voulu; et à chacune des semences son propre corps. — 39. Toute chair [3] n'est pas la même chair; mais autre est la chair des hommes, autre la chair des bêtes, autre celle des poissons, autre celle des oiseaux.

[1] A la question sur la possibilité de la résurrection, l'apôtre répond d'une façon décisive par le verset 36. Il en est de même à l'égard de ce que les hommes sèment: ces grains de semence ont encore moins de germe de vie que la semence de Dieu, nos corps; et pourtant il faut qu'ils meurent, pour revêtir un nouveau corps plus glorieux. Telle est la loi générale : la vie par la mort.

[2] La comparaison du grain de blé au corps mortel jette une grande lumière sur ce sujet. Le grain de semence renferme en soi un germe d'où provient la plante nouvelle; et quoique cette plante fasse partie du grain qui la produit, elle en diffère trop cependant pour que cette croissance (verset 38) ne soit pas encore l'œuvre créatrice de Dieu. Il en est de même pour notre corps : celui-ci cache en soi un germe invisible, une matière première d'où sortira le nouveau corps, qui, tout en naissant du premier, en differera trop pour qu'il ne soit pas l'œuvre de la toute-puissance du Créateur,

[3] La diversité règne aussi parmi les corps des animaux. Le Créateur de tous ces êtres différents peut bien nous donner un corps dissemblant à celui que nous possédons ici-bas et dont nous ne pouvons nous faire aucune idée.

VERSET. 40. Il y a aussi des corps célestes et des corps terrestres [1]; mais autre est la gloire des célestes, et autre celle des terrestres; — 41. autre la gloire du soleil [2], et autre la gloire de la lune, et autre la gloire des étoiles; car une étoile diffère en gloire d'une autre étoile. — 42. Ainsi [3] en est-il du relèvement des morts: le corps est semé en corruption; il se réveille en incorruptibilité; — 43. il est semé en déshonneur, il se réveille en gloire; il est semé en faiblesse, il se réveille en puissance; — 44. il est semé corps ayant l'âme [4], il se réveille corps ayant l'Esprit. Il y a un corps ayant l'âme, et il y a un corps ayant l'Esprit [5].

[1] La comparaison avec les choses visibles de la création nous démontre la différence existant entre elles, sous le rapport de la supériorité et de la beauté. Le soleil, la lune et les étoiles ne dépassent-ils pas en splendeur tout ce que nous voyons sur la terre? C'est un exemple des différents degrés établis entre les œuvres de Dieu.

[2] Les astres même n'ont pas tous les mêmes propriétés; ceux qui sont au même rang offrent toutefois des différences qui prouvent une fois de plus quelle variété existe entre les œuvres de Dieu.

[3] Application des images employées par l'apôtre. Notre corps est corruptible; il est dans un état d'abaissement,

Digitized by Google

de bassesse, d'humiliation, et cela non-seulement après la mort, lorsqu'il tombe en pourriture, mais encore pendant la vie (Philip., III, 21. Rom., VII, 24): ses forces sont limitées ; il est exposé aux ravages des années, aux maladies, tandis que le corps ressuscité doit être indestructible, beau, glorieux, plein de force et de vie.

[4] Toute la différence existant entre les deux corps peut être décrite par ces deux expressions : corps ayant l'âme et corps ayant l'Esprit, ou corps naturel et corps spirituel. Le corps est naturel tant qu'il ne se distingue des œuvres de la création que par l'âme dont il est animé (et qui se trouve à un certain degré chez les animaux), puis par le sentiment : sous ce dernier rapport il est encore faible et fragile. Le corps spirituel, au contraire, sera pénétré de l'Esprit, en sera un instrument complet, comme le corps glorifié de Jésus-Christ est Esprit, lumière et force.

[5] Ne nous figurons point que les corps terrestres placés sous nos yeux charnels soient les seuls que Dieu puisse créer ; la communication que Dieu fait aux hommes de son Esprit doit leur faire comprendre qu'il est nécessaire qu'ils reçoivent aussi un jour un corps digne de l'Esprit qui l'habite.

2) Le principe de cette nouvelle vie est Christ.

VERSET 45. Aussi est-il écrit : Le premier homme, Adam [1], fut fait en âme vivante (Gen., II, 7); le dernier [2] Adam, en Esprit faisant vivre. — 46. Mais celui qui a l'Esprit n'est pas le premier [3], c'est celui qui a l'âme, ensuite celui qui a l'Esprit. — 47. Le premier homme est de la terre, poussière; le second homme, le Seigneur, est du ciel [4]. — 48. Tel celui qui est poussière, tels aussi ceux qui sont poussière, et tel le céleste, tels aussi les célestes. — 49. Et comme nous aurons porté l'image de celui qui est poussière, nous porterons aussi l'image de Celui qui est céleste. — 50. Or, voici ce que je dis [5], frères, c'est que la chair et le sang ne peuvent hériter du royaume de Dieu, et que la corruption n'hérite point de l'incorruptibilité.

[1] Les deux vies ont leur principe en Adam et en Christ : Adam fut, d'après Gen., II, 7, créé en âme vivante, c'est-à-dire ce fut une créature terrestre liée à un corps charnel. La vie de l'Esprit venu de Dieu devait successivement pénétrer et purifier le corps, et l'homme aurait été ainsi transfiguré par degrés. La chute établit une lutte entre le corps et l'Esprit; le corps se détacha de la domination de l'Esprit, l'homme devint tout-à-coup complètement charnel et terrestre, et l'Esprit se trouva soumis à la domination de la chair. L'âme alors, abandonnée par l'Esprit de Dieu, n'eut plus la force de rendre le corps vivant; c'est pourquoi un corps n'ayant que l'âme n'est point pénétré et animé de l'Esprit. — Adam tombé n'est plus considéré que d'après sa nature séparée de Dieu.

[2] Christ, le second Adam, le père d'une nouvelle génération, a non-seulement la vie en Lui-même, mais Il peut la communiquer aux âmes mortes dans le péché et aux corps glorifiés par Lui.

[3] Il ne doit point nous paraître étrange d'avoir à présent un corps charnel; car la perfection de toutes choses ne viendra qu'à la fin, d'après le dessein de Dieu. Ce corps infirme, périssable, nous a été donné sur la terre, afin de nous tenir dans un état d'humiliation.

[4] Ces paroles font bien ressortir la distinction établie entre Adam et Christ, et la différence de leur action sur l'humanité. Adam est terrestre et par cela même faible, faillible; Christ est céleste, non point comme un simple habitant du ciel, mais comme souverain du royaume des cieux. De ces deux souches découlent des principes de vie fort différents pour nous : le premier nous destine à la vie de la terre, où nous devons faire l'expérience de la puissance de la mort sur notre âme et sur notre corps ; le second vivifie spirituellement notre corps et notre âme. Si les hommes sont semblables à Adam dans

Digitized by Google

leur état d'infirmité sur la terre, ils deviendront semblables au corps glorifié de Christ. C'est dans la parfaite union avec Christ que se trouvera terminée l'œuvre de la nature humaine.

5 La vérité doit nous prémunir contre tout malentendu ou abus de cette doctrine. Notre âme et notre corps doivent être renouvelés, pour que nous puissions entrer dans le royaume de la gloire : la nature humaine, telle qu'elle existe ici-bas, n'est point en état de participer à cette gloire ; ainsi il doit s'accomplir une transformation parmi les hommes. Ceci engage l'apôtre à mentionner plus loin un mystère important, qui explique la nécessité d'une transmutation pour ceux qui vivront au temps de la venue de Christ.

III. *La transformation et la consommation* (51-58).

VERSET 51. Voici, je vous dis un mystère [1] ; nous ne dormirons pas tous [2], mais nous serons tous changés ; — 52. en un instant [3], en un clin-d'œil, à la dernière trompette [4] ; car elle sonnera, et les morts se réveilleront incorruptibles [5], et nous [6] serons changés. — 53. Car il faut que ce corruptible [7] revête l'incorruptibilité, et que ce mortel revête l'immortalité.

[1] Mystere qui fut dévoilé à l'apôtre par une révélation particulière (1 Thes., IV. 2 Cor., V. Apoc., XX, 4), comme celui de la délivrance d'Israël (Rom., XI, 25).

[2] Tous ne mourront pas, en particulier ceux qui vivront encore à la venue de Christ sur la terre, mais toutefois ils ne pourront point entrer dans le nouvel ordre de choses, tels qu'ils étaient dans ce monde (verset 20). Une transformation subite s'accomplira en eux, semblable à celle qui s'accomplira pour les autres chrétiens par la mort et la résurrection.

[3] En un clin-d'œil : la résurrection et la transformation s'accompliront assez rapidement, pour que morts et vivants ne se préviennent point les uns les autres.

[4] Les trompettes donnent, en général, le signal de la guerre et des assemblées ; Il en sera ainsi de la dernière trompette qui sera précédée de celles (Apoc., VIII) qui commenceront l'attaque contre le règne des ténèbres. Elle donnera le signal de l'attaque et de la victoire sur le dernier ennemi, la mort (verset 26) ; en même temps la trompette invitera l'assemblée des saints à se réunir (Nomb., X), et annoncera le retour des Israélites dans la terre de la promesse, comme il est écrit dans Esaïe, XXVII, 13. La dernière trompette annoncera donc la réunion de l'Eglise du Seigneur à sa sortie de sa captivité sur la terre.

[5] Avec un corps incorruptible.

[6] L'apôtre se met à la place de ceux qui se trouveront encore parmi les vivants, lors de la venue de Christ (comparez 1 Thes., IV, 15).

[7] Raison pour laquelle cette grande transmutation doit avoir lieu : ce corps, sujet à la corruption (ceci concerne les morts), doit revêtir l'incorruptibilité, ce corps mortel (en indiquant les vivants) doit être changé en un corps immortel (verset 50).

VERSET 54. Et lorsque ce corruptible aura revêtu l'incorruptibilité, et que ce mortel aura revêtu l'immortalité, alors sera accomplie la parole qui est écrite : « La mort a été engloutie en victoire. » (Esaïe, XXV, 8 [1].) — 55. Où est, ô mort ! ton aiguillon [2] ? où est, lieu invisible [3] ! ta victoire ? — 56. Or, l'aiguillon [4] de la mort, c'est le péché ; et la puissance [5] du péché, c'est la loi ; — 57. mais grâces [6] à Dieu qui nous donne la victoire par le moyen de notre Seigneur Jésus-Christ. — 58. Ainsi, mes frères bien-aimés, soyez fermes [7], inébranlables, abondant toujours dans l'œuvre du Seigneur, sachant [8] que votre travail n'est pas vain dans le Seigneur.

Digitized by Google

1 La mort (ainsi chanteront les rachetés) a été engloutie pour la vie, elle a été détruite pour toujours, et la victoire remportée sur la mort par la vie s'accomplira pour l'Eternité (Esaïe, XXV, 8); c'est-à-dire que l'Eternel engloutira la mort pour *jamais*, et, d'après la traduction grecque des Septante, *violemment*. Paul écrit la *victoire*, car effectivement une durée éternelle est bien la victoire de la vie sur la mort.

2 C'est-à-dire : où est donc le pouvoir de ton venin mortel? où est donc la puissance du péché? Elle est enlevée.

3 C'est-à-dire le royaume de la mort, et non pas le séjour des damnés; la mort, qui a retenu les hommes dans ses chaînes avant leur résurrection, a perdu tout son empire. L'apôtre sous-entend les paroles d'Osée (XIII, 14) : « O mort j'aurais été ta peste. O sépulcre! j'aurais été ta destruction. » Il est question ici de la destruction totale de la mort dans le royaume de Christ (54-60), et non point de la délivrance de tous les damnés, de la cessation des punitions éternelles, comme quelques personnes l'ont faussement supposé d'après ces passages. Il est dit : *Hadès*, empire de la mort; et non point *Géhenne*.

4 C'est le péché qui nous a rendus mortels, car sans le péché il n'y eût point eu de mort (Rom., V, 12-14; VI, 23).

5 C'est la loi qui a rendu le péché agissant en nous, et qui lui a donné la puissance de nous faire mourir. L'apôtre poursuit cette même pensée, citée dans Romains, V, 20, 21; VII, 7, que la loi sans la grâce produit la mort. Il n'en fait mention ici que pour placer la grâce sous un jour plus éclatant.

6 Car tout, la loi même, nous condamnait à la mort. Les louanges ne sauraient être trop grandes pour ce Sauveur qui a tout accompli en Lui.

7 Puisque Dieu veut terminer son œuvre si complètement, soyez d'autant plus fidèles. Soyez fermes dans la foi, ne vous laissez point ébranler par vos propres séductions ou par celles d'autrui; au contraire, croissez en zèle, travaillez avec plus d'ardeur à l'œuvre du royaume de Dieu, intérieurement, extérieurement; par la grâce et la puissance de Dieu, votre travail portera des fruits et ne restera pas sans récompense.

8 Nous voyons clairement ici que l'espérance d'une glorieuse récompense doit encourager, fortifier les chrétiens, et leur donner la victoire sur les tentations qui les assiégent.

Chap. XVI.

Fin de l'éptître.

1) Invitation à faire une collecte.

Je viens de vous exhorter à abonder toujours plus dans l'œuvre du Seigneur. Voici, en particulier, une œuvre que je vous recommande, c'est de faire des collectes pour les chrétiens (de Jérusalem) comme celles que j'ai établies en Galatie pendant mon séjour dans cette contrée (1). — Que chacun mette de côté, au premier jour de la semaine (qui était déjà fêté publiquement alors (Actes, XX, 7. Apoc., I, 10), ce que ses moyens pécuniaires lui permettront. Je vous donne cette direction, afin que les collectes ne soient point encore à faire à mon arrivée (2). — Puis, quand je serai au milieu de vous, j'expédierai à Jérusalem ceux que vous aurez choisis, par lettres, afin de porter votre don (3). — Si la collecte est abondante et si cela en vaut la peine, j'irai moi-même à Jérusalem accompagné de vos délégués (4) (légère invitation à la libéralité).

2) Voyage.

J'arriverai chez vous depuis la Macédoine par laquelle je dois passer (5); — je séjournerai probablement un certain temps auprès de vous, peut-être même tout l'hiver, afin que vous puissiez m'accompagner (6); — car je ne veux pas vous

Digitized by Google

voir seulement en passant, mais rester auprès de vous, si le Seigneur le permet (7). — Je demeurerai a Ephèse jusqu'à la Pentecôte (8), — et je n'en partirai point si promptement; car un grand champ d'activité m'y est ouvert, et je dois y soutenir les chrétiens contre les adversaires (9). — Il pourrait arriver que Timothée allât à Corinthe à ma place; car je l'envoie en Macédoine avec Eraste et les autres porteurs de cette épître. Traitez-le affectueusement à cause de sa timidité et de sa vocation apostolique; souvenez-vous qu'il travaille à l'œuvre du Seigneur tout comme moi (10). — Que personne ne le méprise (à cause de sa jeunesse, 1 Tim., IV, 12); aidez-le plutôt à venir jusqu'en Macédoine, où je l'attendrai avec mes autres compagnons (11). — (Timothée ne vint point à Corinthe; car il était auprès de l'apôtre lorsque celui-ci écrivit sa seconde épître aux Corinthiens, et Paul ne mentionne nulle part que ce soit Timothée qui lui ait apporté des nouvelles de Corinthe (2 Cor., II, 12). Paul y envoya bien plutôt Tite peu après son départ d'Ephèse). J'ai beaucoup exhorté Apollos (que vous désiriez tant de voir) à accompagner ses frères jusque chez vous; mais il n'y a pas eu moyen de l'y décider. Il ira toutefois aussitôt que les circonstances le lui permettront (12).

VERSET 13. Veillez, demeurez fermes dans la foi, soyez hommes, fortifiez-vous. — 14. Que tout ce que vous faites se fasse dans l'amour.

Tel est le sommaire de tout ce que Timothée, Apollos et l'apôtre même avaient à leur dire. L'épître entière n'est qu'une sérieuse exhortation à veiller contre toute espèces de séductions, à rester fermes dans le bon combat de la foi et a conserver l'amour.

3) Recommandations particulières, salutations.

Vous savez que Stéphanas et toute sa maison furent les premiers qui se convertirent en Achaïe (dont Corinthe était la capitale) et qu'ils se sont donnés volontairement pour le service des pauvres, des malades et des étrangers (15). — Je vous recommande d'être pleins de condescendance et de déférence envers de tels chrétiens et à l'égard de tous ceux qui travaillent dans l'amour de Christ (16). — Je me réjouis de l'arrivée de Stéphanas, de Fortunat et d'Achaïque : leur arrivée a adouci la peine que j'éprouve d'être éloigné de vous (17). — Ils ont rafraîchi mon esprit abattu par les soucis de vos divisions; ils vous auront aussi fait du bien par là. Ayez de l'estime pour de tels hommes (18). — Les chrétiens de la province d'Asie (Asie-Mineure) vous saluent, surtout ceux qui vous connaissent personnellement (Actes, XVIII, 1) : Aquilas et Priscille, ainsi que toute l'assemblée qui se réunit dans leur maison (19). — Tous les autres membres de l'Eglise vous saluent aussi. Saluez-vous les uns les autres par un saint baiser comme symbole d'union (20). — Cette salutation est signée de ma propre main, de moi Paul (21).

VERSET 22. Si quelqu'un n'aime pas le Seigneur Jésus-Christ qu'il soit exécration [1], Maranatha [2]. — 23. Que la grâce [3] du Seigneur Jésus-Christ soit avec vous! — 24. Mon amour [4] est avec vous tous dans le Christ Jésus. Amen.

[1] Malédiction. Quiconque n'aime pas Jésus montre qu'il ne croit pas en Lui, et qu'il reste ainsi sous la condamnation de la loi. La tournure de la phrase, la même que dans Gal., I, 8, 9, exprime une menace et un fait : la colère de Dieu repose sur tout homme qui n'aime pas Jésus-Christ.

[2] Le mot syriaque de Maran-Atha signifie : « notre Seigneur vient; » il vient pour exercer le jugement contre les incrédules. Ce mot est employé ici

Digitized by Google

pour donner plus de force à l'expression. Il paraît avoir été une sorte de mot d'ordre pour les chrétiens parlant syriaque : ils s'exhortaient par là à la vigilance.

3 La grâce se trouve au commencement et à la fin de l'épître ; elle est la première et la dernière, la plus nécessaire des choses pour les chrétiens.

4 L'apôtre, en terminant, sent encore le besoin de rappeler à cette Eglise si travaillée par les divisions, combien il l'aime d'un amour qui a sa racine en Christ.

6) *Emeute à Ephèse* (Actes, XIX, 21-40).

Paul jugeant que son œuvre était suffisamment fondée à Ephèse, forma, comme il l'avait écrit aux Corinthiens (1 Cor., XVI, 5), le projet d'aller, sous la conduite du Seigneur, par la Macédoine, en Grèce (Achaïe) et de là à Jérusalem. Il avait aussi alors en vue un voyage à Rome; mais il ne pressentait pas de quelle manière il l'accomplirait. Pendant qu'il était encore à Ephèse, il envoya Timothée, Eraste et ses autres disciples porter sa première lettre à Corinthe, en traversant la Macédoine. Cependant Timothée ne put pas se rendre dans cette ville ; ce fut Tite qui s'y rendit à sa place. Paul voulait rester encore quelque temps à Ephèse; mais un évènement imprévu lui fit un devoir de partir plus tôt qu'il n'en avait l'intention. La prédication de l'Evangile, la fondation d'une Eglise dans cette ville, excitèrent un grand trouble.

L'idolâtrie était sapée à sa base. C'est ce que sentit bien un orfèvre nommé Démétrius, fabricant de petits temples d'argent en l'honneur de Diane; métier qui lui apportait, ainsi qu'à tous ses confrères, d'immenses profits. Ephèse était célèbre par son temple de Diane ou d'Artémis, comme l'appelaient aussi les Grecs. Cet édifice était, par sa grandeur et sa magnificence, au nombre des sept merveilles du monde. Il reposait sur cent vingt-sept colonnes de 60 pieds de haut. Erostrate, pour se faire un nom, avait mis le feu à ce superbe monument, la nuit où naquit Alexandre-le-Grand, l'an 356 avant Jésus-Christ. Ce célèbre incendiaire subit les plus affreux supplices, et grâce aux contributions de toute l'Asie-Mineure, le trop fameux temple fut rebâti avec plus de magnificence que la première fois. On y renfermait une image de la déesse, à laquelle le peuple entier rendait un culte. Cette image, qu'on croyait tombée du ciel, était noire, d'ébène, avait plusieurs poitrines, les bras étendus, et était censée représenter la nature, mère de tout ce qui existe, ou la nuit d'où le monde entier est sorti. Comme nous l'avons déjà vu (Actes, XIX, 18, 19), les arts magiques étaient en grande vogue à Ephèse; les images portatives du temple de Diane étaient répandues dans tout le pays; ces pauvres idolâtres en portaient avec eux en voyage comme une sorte d'amulette, et l'on en trouvait dans toutes les maisons. Ce n'était donc pas sans motif que, à la vue des progrès du christianisme, Démétrius trembla de perdre tout le profit qu'il retirait de son trafic. Il réunit tous les ouvriers employés à ce métier, et leur représente le danger auquel ils sont exposés. Il fait appel à leur intérêt, à leur fanatisme, à leur vénération pour la reine des cieux, pour Diane, la patronne d'Ephèse, que le monde entier adore. Leur ruine est certaine si ce Paul parvient à propager davantage sa doctrine. Ce langage réussit; car jamais zèle n'est plus ardent que lorsqu'on veut, sous une apparence de religion, prendre la défense de coutumes où l'on trouve son profit.

Aussitôt, à l'ouïe des paroles de Démétrius, il se forme un attroupement, et tous ces gens, pleins de fureur contre Paul, se mettent à crier : « Grande est la Diane des Ephésiens ! Vive la patronne d'Ephèse ! » La ville entière est en émoi. La foule enlève Gaïus et Aristarque, Macédoniens, compagnons de Paul, se précipite vers l'amphithéâtre, place immense consacrée aux jeux publics. L'apôtre, n'écoutant que son zèle, veut accourir pour éclairer le peuple. Ses frères le retiennent, et lui représentent qu'il chercherait en vain à calmer ces flots en courroux. Près de ces disciples étaient d'autres amis de l'apôtre, remplissant dans cette province les fonctions d'édiles, présidant aux jeux publics en l'honneur des images de l'empereur ; c'était une sorte de magistrats nommés asiarques. Ils parviennent à détourner Paul de braver inutilement un tel péril. L'amphithéâtre retentit bientôt des cris les plus confus : les uns crient d'une manière, les autres d'une

Digitized by Google